



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/2004/4  
1<sup>er</sup> avril 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-deuxième réunion plénière  
(Paris, 8-10 juin 2004)

**PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE  
STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2004/2005 ET 2005/2006:  
PRÉSENTATION INTÉGRÉE**

**(Extrait de la base de données contenant la présentation intégrée)**

Document élaboré par le secrétariat de la CEE

**I. INTRODUCTION**

1. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a décidé, lors de la réunion qu'il a tenue en février 2003, que le secrétariat préparerait un extrait de la «présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE», qui comprendrait, pour chaque élément de programme, la première partie du texte s'y rapportant, en vue de distribuer l'extrait en question aux réunions plénières annuelles de la Conférence.
2. Les années précédentes, avant qu'elle ne prenne la forme d'une base de données, accessible via l'Internet, la présentation intégrée comprenant environ 250 pages était publiée intégralement dans les trois langues officielles de la CEE, pour distribution générale et se composait de sept documents distincts. Cependant, il arrivait fréquemment que la traduction de la présentation intégrée en français et en russe soit retardée et ne soit pas disponible en temps voulu pour la réunion plénière de la Conférence.

3. L'extrait de la présentation intégrée, figurant dans ce document, compte environ 150 pages, contre 260 pour la version intégrale du document (disponible en anglais seulement), et fournit, sous la forme d'un document récapitulatif unique, des renseignements généraux relatifs aux divers domaines de la statistique, selon les rubriques ci-après: «But», «Thèmes d'études et problèmes», «Objectifs stratégiques à moyen terme», «Résultats attendus», «L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)», «Réunions» et «Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)».

4. Le Bureau de la Conférence a également décidé que seul l'extrait de la présentation intégrée serait traduit en français et en russe. On trouvera dans le document CES/2004/3 des informations complémentaires sur la présentation intégrée et les projets concernant sa révision et son évolution future, tels qu'arrêtés par le Bureau de la Conférence en février 2004.

5. La version intégrale de la présentation intégrée, contenant des informations détaillées sur les activités statistiques des diverses organisations internationales, est disponible sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/stats>.

## ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1

### ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE STATISTIQUE

1.	Intitulé	<b>Organisation et fonctionnement des services de statistique (édition de 2004)</b>
1.1	Intitulé	<b>Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux</b>
1.1	But	Faire en sorte que les travaux statistiques multilatéraux soient cohérents et en harmonie pour ce qui est des classifications et définitions auxquelles ils font appel, des publications, des programmes de travail et de la collecte de données.
1.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation des relations multilatérales entre les organismes internationaux de statistique, s'agissant des questions en rapport avec les services nationaux de statistique.</li> <li>• La coordination des travaux statistiques multilatéraux entrepris aux fins de mener des enquêtes statistiques mondiales et de procéder à une collecte commune de données, le but étant d'éviter les chevauchements entre les collectes de données auprès des pays membres.</li> <li>• L'amélioration de l'efficacité de la collecte de données effectuée par les organisations internationales et l'allègement de la charge que la communication des données représente pour les pays membres.</li> <li>• L'atténuation du manque de cohérence dans les définitions des métadonnées et l'amélioration de la diffusion des métadonnées.</li> <li>• La nécessité d'assurer une plus grande transparence s'agissant des méthodes utilisées par les organisations internationales pour différentes formes de compilation, ainsi que des diverses procédures d'évaluation de la qualité.</li> <li>• La qualité des travaux statistiques.</li> <li>• Le suivi de la satisfaction des utilisateurs de la présentation intégrée.</li> </ul>

1.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les travaux de la Conférence afin qu'elle puisse mieux faire face aux principaux changements affectant les pays de la région de la CEE.</li> <li>• Poursuivre le raffermissement du rôle que jouent la Conférence et son Bureau dans l'orientation des activités statistiques menées à bien par d'autres organes subsidiaires principaux de la CEE.</li> <li>• Contribuer à l'amélioration de la coordination en matière de statistique entre les organisations appartenant au système des Nations Unies en fonction des initiatives nouvelles dans ce sens.</li> </ul>
1.1	Rapporteur	CEE
1.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargissement de la présentation intégrée dans le but d'y inclure les activités statistiques des autres commissions régionales de l'ONU.</li> <li>• Glossaire OCDE/UE de terminologie des métadonnées.</li> <li>• Déclaration de principes destinée à orienter les activités statistiques des organisations internationales.</li> </ul>
1.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de poursuivre les travaux tendant à renforcer la coordination des collectes de données statistiques entreprises par les diverses organisations internationales.</li> </ul>
1.1	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
1.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CCAS:</b> Comité de coordination des activités de statistique (deux réunions par an, en mars et septembre) (New York, 1<sup>er</sup> septembre 2004 - date provisoire).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion plénière annuelle (Paris, 8 au 10 juin 2004). Pour plus de détails, voir l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.06.ces.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.06.ces.htm</a>.</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion du Bureau (Washington D.C., 18 et 19 octobre 2004).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion du Bureau (Genève, 10 et 11 février 2005).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion plénière annuelle (Genève, 16 et 17 juin 2005).</li> </ul>

1.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Présentation intégrée</u></b> (<i>Activité 1.1 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>La présentation intégrée des programmes de travail internationaux en matière de statistique rassemble les programmes de travail statistique de quelque 25 organisations internationales actives dans les régions de la CEE et de l'OCDE, dans le but de coordonner les activités statistiques et d'éviter les risques de double emploi.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Mise au point de la base de données contenant la présentation intégrée de manière à faciliter: i) la navigation et la recherche d'information dans le cas des utilisateurs et ii) l'actualisation par les organisations participantes des renseignements les concernant contenus dans la présentation intégrée.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La présentation intégrée est mise à jour tous les ans en janvier, sur la base du programme statistique et des renseignements communiqués par quelque 25 organisations internationales. En dehors de la CEE, Eurostat et l'OCDE sont les organismes qui fournissent le plus d'informations aux fins de l'élaboration de la présentation intégrée, notamment leur programme statistique respectif. Pour ce qui est de la CEE, l'actualisation des renseignements la concernant contenus dans la présentation intégrée, effectuée en janvier 2004, s'est faite sur la base du programme de statistique de la CEE pour 2004.</li><li>• En 2004, l'actualisation annuelle de la présentation intégrée a été réalisée pour la première fois par le biais de la base de données qui la contient. Depuis avril 2003, une version expérimentale de la base de données en question est accessible sur le site Web public de la CEE.</li><li>• Les travaux vont se poursuivre en vue d'étoffer et d'améliorer la base de données contenant la présentation intégrée, dans le but de rendre la navigation et la recherche d'information plus aisées pour les utilisateurs. L'expansion et l'amélioration de la base de données devraient réduire progressivement la nécessité de publier la présentation intégrée sur papier.</li></ul>
-----	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations qui communiquent la majeure partie des informations servant à l'élaboration de la présentation intégrée (à savoir la CEE, Eurostat et l'OCDE) continueront de collaborer en vue de mettre en œuvre un système de mise à jour par lots de la base de données par la voie du courrier électronique.</li> <li>• Un réexamen de la présentation intégrée (comprenant, éventuellement, une modification du calendrier et de la classification des activités statistiques) sera entrepris en 2004, sur la base des décisions prises par le Bureau de la Conférence.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Importantes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://unece.unog.ch/IntPres">http://unece.unog.ch/IntPres</a>.</p>
1.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Programme statistique annuel de la CEE</u></b> (<i>Activité 1.2 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Le programme de statistique annuel de la CEE présente, dans un document récapitulatif, toutes les activités statistiques entreprises par les différentes divisions et unités administratives de la CEE.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Présentation globale et bien conçue du programme de statistique annuel de la CEE.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le programme de statistique de la CEE a principalement pour objet: i) de donner un aperçu général de toutes les activités entreprises par les différentes divisions et unités administratives de la CEE; ii) d'aider à classer par ordre de priorité les activités entreprises par la Division de statistique de la CEE; et iii) d'assurer une plus grande transparence et de mieux circonscrire les travaux.</li> <li>• Le programme de statistique annuel de la CEE pour 2005 sera élaboré sur la base de la version de 2004, dont les différents éléments seront actualisés par les divisions et unités administratives concernées de la CEE.</li> <li>• Un rapport sur l'exécution du programme pour 2004 décrivant les modifications apportées après son achèvement (en particulier les activités nouvelles et les activités qui ont été supprimées) sera élaboré pour examen par le Bureau de la Conférence à sa réunion d'octobre 2004.</li> </ul>

		<p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/activities.e.htm">http://www.unece.org/stats/activities.e.htm</a></p>
1.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Vers un système statistique des organisations internationales</u></b> (<i>Activité 1.3 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Participation aux travaux d'un groupe de rédaction réuni sous l'égide du Comité de coordination des activités de statistique (CCAS) de l'ONU en vue d'élaborer une déclaration de principes destinée à orienter les activités statistiques des organisations internationales.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Liste de principes qui sera arrêtée d'un commun accord lors de la réunion du Comité de coordination des activités de statistique en septembre 2004, en vue de son adoption ultérieure par la Commission de statistique et de son approbation par les organes de haut niveau compétents de chaque organisation internationale.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p>Travaillant sous la direction de la Division de statistique de l'ONU, le groupe de rédaction se compose de représentants du FMI, de la Banque mondiale, de l'OCDE, de l'UNESCO, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale du tourisme et de la CEE. Le produit final devrait comprendre une liste de principes, reposant sur les principes fondamentaux de la statistique officielle modifiés et complétés de manière à pouvoir s'appliquer aux divers types d'activités statistiques des organisations internationales. Cette activité fait suite au document établi par la CEE pour la réunion du Comité de coordination des activités de statistique tenue en septembre 2003 sous le titre «Vers un système statistique».</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
1.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Services de secrétariat pour la Conférence des statisticiens européens et son Bureau</u></b> (<i>Activité 1.4 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>La Division de statistique de la CEE assure le secrétariat de la Conférence des statisticiens européens (CSE), qui est l'organe subsidiaire principal de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe dans le domaine statistique.</p>

	<p>La Conférence coordonne les activités statistiques des trois grands organismes internationaux actifs en matière de statistique dans la région, à savoir Eurostat, l'OCDE et la CEE, de même que les activités statistiques du CEI-STAT, de la Division de statistique de l'ONU et d'autres organisations appartenant au système des Nations Unies comme le FMI, l'OIT, l'OMS et la Banque mondiale. Les travaux de la Conférence sont orientés par son Bureau.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Amélioration de la coordination des activités statistiques internationales (collecte, traitement et diffusion de données, travaux méthodologiques, coopération technique, etc.) entreprises par les diverses organisations internationales actives dans la région de la CEE dans le but d'éviter les doubles emplois, d'utiliser efficacement les ressources et d'alléger la charge que la communication de données représente pour les pays membres.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer le secrétariat des travaux du Bureau de manière permanente, de même que le secrétariat de la Conférence.</li><li>• Organiser et préparer la réunion plénière annuelle de la Conférence (juin 2004) et en assurer le service. La réunion plénière comprend trois volets: une séance officielle consacrée à l'examen de questions générales et deux séminaires.</li><li>• Organiser et préparer les deux réunions du Bureau (février et octobre 2004), et en assurer le service.</li><li>• Élaborer la documentation pour la réunion plénière de la Conférence et les réunions du Bureau (voir également les éléments de programme (EP) 1.1: Présentation intégrée et 1.2: Programme statistique annuel de la CEE).</li><li>• Coordonner les activités des divers groupes directeurs qui travaillent sous l'égide de la Conférence dans divers domaines de la statistique et rendre compte de leurs activités au Bureau.</li></ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Importantes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/archive/01.e.htm">http://www.unece.org/stats/archive/01.e.htm</a></p>
--	---

1.2	Intitulé	<b>Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique</b>
1.2	But	Faire en sorte que les relations entre les directions des services nationaux de statistique et les contacts avec les cadres des organismes internationaux de statistique soient efficaces.
1.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de prêter particulièrement attention au rôle des différents acteurs internationaux ainsi qu'aux chevauchements partiels de différents groupes de pays.</li> <li>• La nécessité de se limiter et de donner la priorité à des questions bien circonscrites pendant un laps de temps déterminé.</li> <li>• L'opposition entre l'augmentation de la demande de statistiques et la diminution des ressources.</li> <li>• Les actions visant à encourager l'application des Principes fondamentaux de la statistique officielle, la Conférence étant appelée à déterminer s'il faut ou non réviser ou actualiser ces principes.</li> <li>• La stratégie de développement des services nationaux de statistique.</li> <li>• L'élaboration et la conception globales de la statistique officielle.</li> <li>• La déontologie dans le domaine de la statistique.</li> <li>• Les actions visant à encourager la diffusion des «meilleures pratiques statistiques» parmi les pays de la CEE.</li> <li>• Le renforcement du rôle et de l'intérêt pratique des statistiques aux niveaux national et international.</li> </ul>
1.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les activités de collecte de données entreprises par les organisations internationales soient coordonnées et suivies. Cet objectif intéresse également l'élément de programme 6.1 intitulé «Diffusion des données et coordination de la collecte internationale de données».</li> <li>• Passer en revue la mise en œuvre des Principes fondamentaux de la statistique officielle et réaliser des analyses comparatives périodiques.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examiner le fonctionnement des différentes réunions et des divers processus étayant la normalisation, la mise au point des méthodes et l'échange des meilleures pratiques.</li> <li>• Se concentrer sur la mesure dans laquelle les statistiques sont adaptées à l'usage qu'en font les pouvoirs publics.</li> </ul>
1.2	Rapporteur	Président de la Conférence des statisticiens européens
1.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude de l'application des principes fondamentaux dans tous les pays membres de la Conférence.</li> <li>• Mise au point d'une solution en vue d'améliorer le suivi de l'échange international de données et rassemblement d'informations attestant de l'amélioration de la coordination de la collecte de données dans des domaines particuliers.</li> <li>• Documents de fond et examens détaillés concernant l'évolution des normes et méthodes internationales dans le domaine de la statistique et leur application dans la pratique statistique, préparés en prévision des réunions plénières.</li> <li>• Examen de la structure des réunions dans le cadre international.</li> <li>• Minutes des principales réunions du Bureau, et rapports sur les travaux des réunions d'experts relevant de la Conférence, qui seront distribués au cours de la réunion plénière en tant que documents de séance.</li> <li>• Décisions et avis formulés par la Conférence au sujet des programmes de travail projetés par les organisations internationales.</li> </ul>
1.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élargissement de l'Union européenne dont découle, pour la Conférence, la nécessité d'évaluer ses activités et ses priorités.</li> </ul>
1.2	Décision(s) recommandée(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
1.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Cinquante-deuxième réunion du CPS (12 février 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Cinquante-troisième réunion du CPS (27 mai 2004).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Programmation et coordination avec le SSE (21 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Quatre-vingt-dixième conférence des directeurs généraux des instituts nationaux de statistique (13 et 14 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Cinquante-quatrième réunion du CPS (18 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> CEIES: Quatorzième réunion (19 novembre 2004).</li> </ul>
1.2	<p>Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)</p>	<p><b><u>Handbook of Official Statistics (Manuel de statistiques officielles)</u></b> (<i>Activité 1.5 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Le Handbook of Official Statistics présente une description des aspects organisationnels et juridiques des systèmes nationaux de statistique officielle dans l'ensemble des 55 pays membres de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Version en ligne actualisée du Handbook of Official Statistics.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Handbook of Official Statistics peut être consulté en ligne sur le site Web de la CEE, mais ces quelques dernières années il n'a pas été régulièrement actualisé. Au cours de l'année 2004, l'information contenue dans ce manuel sera passée en revue. Un mécanisme sera mis en place pour veiller à ce que cette information soit régulièrement actualisée à l'avenir.</li> <li>• La documentation actuellement disponible en rapport avec cette question, notamment les informations sur les dispositions législatives nationales ayant trait à la statistique, diffusées sur le site Web de la Division de statistique de l'ONU, sera prise en considération pour actualiser le Handbook of Official Statistics.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/handbook/">http://www.unece.org/stats/handbook/</a>.</p>

1.3	Intitulé	<b>Relations avec les pays du sud-est de l'Europe et pays de la CEI</b>
1.3	But	Faire en sorte que les pays du sud-est de l'Europe et pays de la CEI disposent d'une infrastructure statistique bien développée, stable et adéquate qui corresponde à leurs besoins, qu'ils reçoivent des milieux statistiques internationaux des conseils ainsi qu'une aide pour les appliquer et qu'ils se conforment aux normes et règles internationales en matière de statistique.
1.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le transfert de connaissances concernant les priorités statistiques et la mise en place de solides programmes statistiques.</li> <li>• L'application des normes internationales.</li> <li>• L'évaluation, à la fois par les pays bénéficiaires et les pays donateurs, de l'amélioration due à l'assistance technique (aide fournie et aide reçue).</li> <li>• Pour les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, l'assistance technique a pour objectif de favoriser la mise en conformité avec l'acquis communautaire.</li> </ul>
1.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer que les activités accomplies par les pays et les organisations internationales sont coordonnées et efficaces.</li> <li>• S'assurer que la création de systèmes statistiques nationaux durables répond aux priorités et besoins nationaux et internationaux.</li> <li>• Adopter une législation statistique dans les pays où il n'en existe pas encore, en y incluant notamment une référence explicite aux Principes fondamentaux de la statistique officielle.</li> <li>• Procéder à un examen périodique des activités de coopération technique des organisations internationales et nationales dans le sud-est de l'Europe et dans les pays de la CEI.</li> </ul>
1.3	Rapporteur	CEE
1.3	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités statistiques dans le sud-est de l'Europe et les pays de la CEI.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Possibilité de disposer, dans les domaines essentiels, de statistiques comparables s'agissant des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne.</li> </ul>
1.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les pays de l'ouest des Balkans, le développement de la statistique officielle est en retard par rapport à l'évolution enregistrée dans les autres pays européens, en raison des difficultés économiques et sociales qui entravent la progression vers l'économie de marché dans cette région. Ce retard appelle un développement sur mesure de la statistique dans la région étayé par une assistance technique soutenue des organisations internationales actives dans la région.</li> <li>• Il convient de poursuivre les activités ayant pour but d'assurer la comparabilité des statistiques de la CEI avec celles des autres pays de la région.</li> </ul>
1.3	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
1.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de gestion de la coopération en statistique (pays candidats et pays bénéficiaires du programme CARDS) (18 et 19 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Réunion du groupe directeur sur la coopération statistique de l'Union européenne avec les nouveaux États indépendants et la Mongolie dans le cadre du programme TACIS (14 au 18 juin 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Atelier sur l'économie non observée à l'intention des pays de l'ouest des Balkans (27 au 30 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe des politiques en matière de coopération statistique avec les pays bénéficiaires du programme CARDS (21 et 22 octobre 2004).</li> </ul>
1.3	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b>Coopération technique bilatérale</b> (<i>Activité 4.1 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b> Renforcement des capacités statistiques dans différents pays.</p> <p><b>Produit final:</b> Renforcement des capacités statistiques de différents pays membres de la CEE, pour leur permettre de satisfaire aux besoins des utilisateurs de données aux niveaux national et international.</p>

		<p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités statistiques des pays membres de la CEE, l'accent étant mis tout particulièrement sur les pays du sud-est de l'Europe et les pays membres de la CEI.</li> <li>• Une coopération technique bilatérale est assurée, à la demande des autorités nationales et/ou des organisations internationales participant au renforcement des capacités du pays. Cette tâche incombe au Conseiller régional pour les statistiques et/ou à des fonctionnaires de la Division de statistique. Divers thèmes sont pris en considération, par exemple: l'organisation générale du système statistique, les principes fondamentaux de la statistique officielle, les indicateurs nécessaires aux fins des rapports relatifs au développement humain et aux Objectifs du Millénaire en matière de développement, les statistiques économiques ou sociales, etc.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p>
1.3	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Coopération technique multilatérale</u></b> (<i>Activité 4.2 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Renforcement des capacités statistiques dans les groupements sous-régionaux de pays.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Renforcement des capacités statistiques dans des groupes de pays de la CEE, en particulier dans le sud-est de l'Europe et dans les pays membres de la CEI, pour leur permettre de satisfaire aux besoins des utilisateurs de données aux niveaux national et international.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités statistiques dans les groupes de pays membres de la CEE, grâce à des services de formation fournis à ces pays dans le cadre du budget du Conseiller régional pour les statistiques et au programme de réunions périodiques de la Conférence des statisticiens européens. Les pays intéressés sont principalement ceux du sud-est de l'Europe ou les pays de la CEI.</li> <li>• Participation à des efforts de collaboration interinstitutions visant à aider les pays du sud-est de l'Europe et les pays de la CEI.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de toutes les activités de programme et des séminaires de la Conférence des statisticiens européens de manière à refléter également les préoccupations des pays du sud-est de l'Europe et pays de la CEI.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Importantes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/archive/04.11ab.e.htm">http://www.unece.org/stats/archive/04.11ab.e.htm</a></p>
1.4	Intitulé	<b>Relations avec des pays hors de la région de la CEE (notamment des pays de la région méditerranéenne)</b>
1.4	But	Faire en sorte que les pays hors de la région de la CEE disposent d'une infrastructure statistique bien développée, stable et adéquate qui corresponde à leurs besoins, et qu'ils se conforment aux règles et normes internationales.
1.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des normes internationales dans les pays hors de la région de la CEE.</li> <li>• Orientations à donner aux pays hors de la région de la CEE qui veulent acquérir les caractéristiques requises des organismes de statistique des pays à économie de marché.</li> <li>• Mesure et suivi des droits de l'homme et de la bonne gouvernance.</li> <li>• Incidences et conséquences des projets d'union douanière dans différentes zones économiques.</li> <li>• Transfert de connaissances concernant les priorités statistiques et mise en place de solides programmes statistiques.</li> </ul>
1.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation coordonnée et efficace des activités entreprises par les pays et par les organisations internationales et supranationales.</li> <li>• Examen périodique, par le Bureau de la Conférence et par celle-ci à sa réunion plénière, des modalités de transfert et/ou d'utilisation efficaces de l'expérience statistique des pays membres de la CEE au bénéfice de pays hors de la région de la CEE.</li> <li>• Élaboration, en concertation avec les autres commissions régionales de l'ONU, d'ensembles régionalement pertinents d'indicateurs se rapportant aux Objectifs de développement du Millénaire et d'indicateurs du développement durable. Ce travail sera entrepris en collaboration avec le Comité permanent pour les indicateurs économiques et sociaux de l'ONU.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement de tables de transition régionales entre les ensembles régionaux susmentionnés d'indicateurs et les ensembles d'indicateurs mondiaux du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.</li> <li>• Mise en œuvre des normes statistiques de l'ONU dans les domaines économique, social et environnemental dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et les pays méditerranéens.</li> </ul>
1.4	Rapporteur	CEE
1.4	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités statistiques dans les pays hors de la région de la CEE.</li> </ul>
1.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant.
1.4	Décisions recommandées	Néant.
1.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Paris 21:</b> Nombreux ateliers régionaux, ateliers méthodologiques et réunions d'équipes spéciales.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion MEDSTAT (15 et 16 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion MEDSTAT (21 et 22 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion MEDSTAT (10 et 11 mai 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Atelier sur l'économie non observée à l'intention des pays de la région de la CESAP (voir l'activité de l'OCDE intitulée «Économie non observée» mentionnée au titre de l'élément de programme 1.3) (11 au 14 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion MEDSTAT (8 et 9 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Coopération statistique (7 et 8 juillet 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion MEDSTAT (15 et 16 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> La mesure de la pauvreté (séminaire de préparation) (27 et 28 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Coopération statistique (28 et 29 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion MEDSTAT (25 et 26 novembre 2004).</li> </ul>

## ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2

### INFRASTRUCTURE TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS COMMUNES

2.	Intitulé	<b>Infrastructure technique et autres questions communes (édition de 2004)</b>
2.1	Intitulé	<b>Gestion de l'infrastructure informatique</b>
2.1	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient exploités au mieux, dans le cadre de la collecte, du traitement et de la diffusion des données statistiques.
2.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le potentiel des nouvelles TIC n'a pas encore été pleinement exploité et on se rend compte que ce potentiel est considérable.</li> <li>• Il existe des différences importantes entre les pays de la région de la CEE pour ce qui est de leurs capacités en matière de TIC.</li> <li>• La priorité devrait être donnée aux processus de réorganisation globale des opérations de collecte, de traitement et de diffusion, rendus nécessaires par l'expansion rapide de l'utilisation de services Internet dans le secteur de la statistique.</li> <li>• À sa réunion plénière de 2002, la Conférence a dressé une liste de questions auxquelles les organisations internationales devraient donner suite. En particulier, elle a prié les organisations internationales: <ul style="list-style-type: none"> <li>– D'envisager la possibilité de mettre en place un système commun (portail) pour le suivi des activités de collecte des données menées par les organisations internationales;</li> <li>– D'assurer l'élaboration de modèles de mise en commun des données;</li> <li>– D'offrir tant aux services nationaux de statistique qu'à d'autres fournisseurs de données un accès convivial aux statistiques disponibles dans les organisations internationales sous une forme qui permette des comparaisons et soit utilisable dans le cadre des programmes nationaux de diffusion;</li> </ul> </li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>– De mettre en place des méthodes et instruments sûrs et opérationnels de transmission d’informations sensibles. L’expérience acquise en appliquant la solution STADIUM/STATEL à l’appui de GESMES CB devrait être prise en compte à ce propos;</li> <li>– D’envisager l’établissement éventuel d’un système de codification type pour les séries chronologiques de statistiques économiques (comptes nationaux et balance des paiements) en se concentrant initialement sur les indicateurs à court terme; et</li> <li>– De collaborer avec les services nationaux de statistique en vue de faciliter la réutilisation de leurs produits standard.</li> </ul>
2.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>(NOTE: des travaux sont en cours au sujet des questions répertoriées par la Conférence à sa réunion plénière de 2002, auxquelles les organisations internationales devaient donner suite. Ces questions sont énumérées à la rubrique «Thèmes d’étude et problèmes».)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la structure et renforcement de la coopération avec les coordonnateurs nationaux s’agissant du site Web sur les meilleures pratiques en matière de technologies de l’information dans les services nationaux de statistique.</li> <li>• Introduction de systèmes de vidéoconférence et de conférence sur Internet dans le contexte de la coopération statistique internationale.</li> </ul> <p><b>Pour la CEE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une architecture modifiée de collecte, de traitement et de diffusion des données statistiques dans un contexte d’évolution rapide des technologies de l’information et de la communication (TIC), l’accent étant mis sur l’intégration des sources de données et la diffusion des données au niveau tant national qu’international.</li> <li>• Une amélioration de la diffusion des statistiques officielles via l’Internet.</li> <li>• Le développement de l’utilisation de normes communes pour les messages d’EDI dans les pays en transition.</li> </ul>

	<p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un accord sur une architecture commune pour les services d'information statistique (collecte, production et référence interne, référence externe, diffusion).</li><li>• L'adoption et l'intégration de techniques d'EDI ouvert telles que les normes communes d'échange pour les documents, les rapports statistiques, les données statistiques, les classifications et les métadonnées.</li><li>• L'adoption de messages d'EDI communs et d'interfaces de programmes d'application permettant de connecter entre eux des services d'information statistique répartie (par exemple, localisation, extraction et téléchargement de données statistiques concernant un domaine déterminé).</li></ul> <p><b>Pour l'OCDE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La poursuite de la normalisation et de l'intégration des activités statistiques de l'Organisation aux fins de constituer un entrepôt de données interne.</li><li>• Une coordination plus poussée de la collecte et de la diffusion de données statistiques avec d'autres organisations internationales et les pays intéressés.</li></ul> <p><b>Pour la Banque mondiale:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La mise au point d'ici 2005 d'un système de collecte et de diffusion des données statistiques fondé sur le Web, pour son propre personnel et pour des utilisateurs se trouvant dans d'autres pays ou appartenant à d'autres institutions. Les objectifs de ce système seront notamment les suivants:<ul style="list-style-type: none"><li>– Dans un premier temps, des indicateurs socioéconomiques et des indicateurs sur la dette extérieure et sur le commerce ainsi que d'autres informations connexes de la Banque mondiale/IDA (Échange de données entre administrateurs) seront inclus dans cet entrepôt de données;</li><li>– Le système sera capable de répondre aux demandes précises formulées par les utilisateurs, par le biais d'Internet;</li><li>– Il offrira un accès différencié fondé sur des privilèges;</li></ul></li></ul>
--	---

		<p>– Le logiciel élaboré dans le cadre de ce projet pourra être installé dans les pays aux fins de développer leur capacité statistique.</p>
2.1	Rapporteur	CEE
2.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du site Web consacré aux meilleures applications des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la statistique et diffusion d'informations pour faire connaître ce site.</li> <li>• Progrès des travaux visant à donner suite aux priorités fixées s'agissant de l'utilisation de l'infrastructure des systèmes d'information pour améliorer la mise en commun des données, la coordination des activités de collective internationale de données et la diffusion des statistiques que les organisations internationales mettent à la disposition des services nationaux de statistique.</li> <li>• <b>CEI-STAT:</b> Augmentation de la proportion de données communiquées par les points de contact dans les pays membres de la CEI en se servant de normes communes d'échange informatisé des statistiques.</li> <li>• <b>CEE:</b> Amélioration de l'environnement technologique pour la collecte, le traitement et la diffusion de données, en se concentrant tout particulièrement sur la technologie Internet.</li> <li>• <b>CEE:</b> Un programme commun (établi en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU) d'assistance technique aux pays membres de la CEI axée sur les problèmes intéressant les systèmes d'information relatifs au recensement de la population et de l'habitation.</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Projet de texte d'un ensemble de meilleures pratiques en vigueur en matière de confidentialité des statistiques et d'accès aux microdonnées.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Création d'un nouveau système de préparation des données.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Introduction d'une nouvelle architecture TIC.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Construction d'une interface unique pour les bases de référence d'Eurostat.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Installation d'une nouvelle version du site Internet d'Eurostat.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FMI:</b> Augmentation du nombre de correspondants dans les pays membres utilisant le message standard GESMES/CB (EDIFACT/ONU) pour l'échange informatisé de statistiques monétaires, de statistiques de la balance des paiements ou d'autres statistiques émanant de pays de la région de la CEE.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Installation d'une nouvelle version du portail statistique de l'OCDE.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Mise en place définitive d'une interface universelle s'articulant autour de métadonnées avec OECD.Stat.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Achèvement de la mise au point des nouveaux systèmes statistiques de l'OCDE (OECD.Stat).</li> </ul>
2.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant.
2.1	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
2.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion de travail CEE/Eurostat sur la communication électronique de données (automne 2004) (<i>1<sup>er</sup> septembre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion sur la gestion des systèmes d'information statistique (17 au 19 mai 2004). Pour plus de détails, voir l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.05.msis.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.05.msis.htm</a>.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité directeur TI (20 et 21 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Confidentialité statistique (10 décembre 2004).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion sur la gestion des systèmes d'information statistique (<i>1<sup>er</sup> mai 2005 - date provisoire</i>).</li> </ul>
2.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Traitement de l'information statistique</u></b> (<i>Activité 3.2 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Ce secteur d'activité englobe les aspects méthodologiques et organisationnels du traitement des données statistiques, principalement les structures, les modèles et les procédures.</p>

		<p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Amélioration des systèmes d'information statistique dans les organismes nationaux et internationaux de statistique.</li><li>• Facilitation de la coopération entre les organismes de statistique dans le domaine du traitement de l'information statistique et harmonisation plus poussée des modèles de données, des concepts, etc.</li><li>• Facilitation de la coopération et de l'échange de données et de connaissances entre organismes de statistique.</li></ul> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Gestion des systèmes d'information statistique:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Objectifs du Groupe directeur chargé de la gestion des systèmes d'information statistique: i) permettre aux responsables de cette question de se rencontrer pour confronter leurs expériences professionnelles; ii) formuler des recommandations afin d'assurer la coordination des activités des différentes organisations internationales dans ce domaine; iii) collecter, examiner et diffuser les informations disponibles sur les pratiques optimales; iv) faciliter et encourager l'application des normes et des recommandations formulées dans le domaine de l'informatique statistique au sein de la région de la CEE.</li><li>• Réunion sur la gestion des systèmes d'information statistique (17 au 19 mai 2004) pour l'étude des questions suivantes: i) la technologie de l'Internet dans les systèmes d'information statistique; ii) l'établissement de stratégies faisant appel aux technologies de l'information dans les services de statistique; iii) le concept de source ouverte dans le domaine statistique; et iv) l'examen et le suivi des activités dans le domaine du traitement des données statistiques, l'accent étant mis sur les métadonnées statistiques.</li></ul> <p><u>Échange d'informations statistiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réunion de travail CEE/Eurostat sur la communication électronique des données (deuxième semestre de 2004) pour l'étude des questions suivantes: i) intégration nationale (initiatives des pouvoirs publics dans le domaine électronique); ii) travaux de recherche nationaux (qualité, organisation, sources administratives); iii) comportement des enquêtés (sécurité, commerce électronique, édition automatique, analyse comparative des données); iv) communication et soutien (service d'assistance, formation); v) mise en application.</li></ul>
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération active avec d'autres organisations internationales dans le cadre des travaux tendant à une normalisation de l'échange informatisé de données (EEG6, GMWG, SDMX).</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante:  <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.05.msis.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.05.msis.htm</a>.</p>
2.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Confidentialité des statistiques et accès aux microdonnées</u></b>  <i>(Activité 3.4 du programme de statistique de la CEE pour 2004)</i></p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Appui du secrétariat aux travaux menés par l'Équipe spéciale de la confidentialité et des microdonnées, travaillant, sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens, en vue d'élaborer un ensemble de principes et de directives connexes relatifs à la protection de la confidentialité des microdonnées et leur diffusion (cette activité fait suite au séminaire sur la confidentialité des données statistiques et les microdonnées organisé lors de la réunion plénière de 2003 de la Conférence).</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Compilation d'un ensemble des meilleures pratiques actuelles dans le but d'orienter l'application des principes de protection de la confidentialité en ce qui concerne l'accès des chercheurs aux microdonnées.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p>Fourniture de services de secrétariat à l'appui des travaux de l'Équipe spéciale, conformément au mandat de cette dernière. L'Équipe spéciale se compose des directeurs des services nationaux de statistique des pays suivants: Australie (présidence), Canada, Danemark, Géorgie, Italie et Pologne. Présentation d'un projet d'ensemble des meilleures pratiques actuelles pour examen par le Bureau de la Conférence à sa réunion d'octobre 2004.</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
2.2	Intitulé	<b>Collecte et traitement des données statistiques</b>
2.2	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les TIC soient exploités au mieux, dans le cadre de la collecte et du traitement des données statistiques, et que la charge que le travail de communication des données représente pour les pays soit allégée au maximum.

2.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adoption de normes d'échange de données informatisé est encouragée pour assurer une harmonisation technique encore plus forte entre les systèmes statistiques des pays et des organisations internationales.</li> <li>• L'utilisation et le partage de méthodes et logiciels efficaces pour les opérations communes de collecte et de traitement des données effectuées par les organismes de statistique (échantillonnage, saisie de données, édition, codage et estimation, par exemple) seront encouragés; les meilleures méthodes et techniques effectivement utilisées pour l'édition des données, en particulier celles qui permettent de faire des économies, seront répertoriées et diffusées.</li> </ul>
2.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès dans la mise en place de méthodes et d'instruments sécurisés et opérationnels pour la transmission d'informations sensibles en s'inspirant des meilleures pratiques (STADIUM/STATEL, GESMES CB, etc.).</li> <li>• Réutilisation, lorsqu'elle s'avère rentable et réalisable, des produits de données électroniques standard des services nationaux de statistique par les organisations internationales.</li> </ul> <p><b>Pour la CEE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganisation progressive de la collecte de données réalisée aux fins des enquêtes statistiques, suite à l'expansion des services Internet.</li> <li>• Utilisation plus intensive des méthodes et techniques de communication électronique, lors de la collecte des données auprès des entreprises, administration et autres sources.</li> <li>• Meilleure utilisation des normes en matière d'EDI pour la collecte des données statistiques, en se concentrant sur les pays en transition.</li> <li>• Formulation de recommandations sur les meilleures pratiques aux fins de l'évaluation de l'efficacité du processus d'édition des données.</li> </ul> <p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption par l'organe de normalisation de l'ONU de la version XML de RDRMES en tant que norme internationale.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord sur l'utilisation de messages EDI pour préciser les besoins statistiques à l'intention des agents économiques et de leurs déclarants.</li> <li>• Établissement d'une documentation sur les projets d'EDI s'adressant aux décideurs, aux principaux partenaires dans le cadre de la collecte des données et aux principaux acteurs technologiques tels que les sociétés de services et de conseil en informatique, les prestataires d'EDI, les organismes de normalisation, etc.</li> </ul> <p><b>Pour l'OCDE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette organisation poursuivra ses efforts pour contribuer à alléger la charge de travail des organismes nationaux de statistique en intensifiant la coordination des activités de collecte de données au niveau de l'ensemble de ses services et avec d'autres organisations internationales, coordination qui portera à la fois sur le contenu, sur le calendrier des opérations et sur l'utilisation de techniques communes (XML/GESMES).</li> </ul> <p><b>Pour la Banque mondiale:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganisation de la collecte et du traitement des données statistiques officielles dans la Fédération de Russie.</li> </ul>
2.2	Rapporteur	CEE
2.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un environnement sécurisé dans lequel les chercheurs pourront avoir accès aux microdonnées de l'Union européenne à des fins scientifiques (centre sécurisé).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Publication méthodologique intitulée «Statistical Data Editing, vol.3» («Édition des données statistiques, vol. 3»), consacrée aux méthodes d'évaluation et indicateurs de qualité pour l'édition des données statistiques.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Propositions concernant des normes de sécurité informatique pour le SSE.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Parution de la publication «Statistical Confidentiality in the EU» («Confidentialité des données statistiques dans l'Union européenne»).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Version Windows d'IDEP/CN8.</li> </ul>

2.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation combinée éventuelle des données extraites des registres des activités industrielles et commerciales et des données recueillies à des fins fiscales.</li> </ul>
2.2	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
2.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (<b>Ottawa, 1<sup>er</sup> mars 2005 - date provisoire</b>).</li> </ul>
2.2	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Édition des données statistiques</u></b> (<i>Activité 3.3 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Ce domaine englobe les questions méthodologiques relatives au contrôle de la qualité des données au stade de la collecte.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la qualité des données statistiques utilisées au sein des services nationaux de statistique de la région.</li> <li>Facilitation de la coopération entre les experts sur les questions relatives à l'édition et l'imputation des données, à l'échange de données d'expérience, à l'harmonisation des méthodes et concepts et à la mise au point de nouvelles méthodes et techniques.</li> <li>Publication de guides méthodologiques sur le contrôle de la qualité des données et sur l'édition et l'imputation des données.</li> </ul> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Édition des données statistiques:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Parution d'une publication de nature méthodologique intitulée «Statistical Data Editing, vol. 3» («Édition des données statistiques, vol. 3») consacrée aux méthodes d'évaluation et indicateurs de la qualité pour l'édition des données statistiques.</li> <li>Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (automne 2004, printemps 2005) pour l'étude des méthodes et techniques d'édition des données, en mettant l'accent tout particulièrement sur les méthodes d'évaluation et les indicateurs de la qualité pour l'édition des données statistiques.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p>

2.3	Intitulé	<b>Diffusion et échange de l'information statistique</b>
2.3	But	Faire en sorte que les avantages procurés par les technologies de l'information et de la communication (TIC) soient exploités au mieux, dans le cadre de la diffusion et de l'échange de l'information statistique (NOTE: Cet élément de programme est axé sur les aspects techniques et méthodologiques de la diffusion des données, tandis que le contenu diffusé est traité au titre de l'EP 6.1).
2.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de systèmes de méta-informations au niveau national et harmonisation des systèmes de métadonnées des organisations internationales.</li> <li>• Poursuite du développement de l'utilisation de l'Internet pour la diffusion des données statistiques.</li> <li>• Application des normes d'EDI communes pour la diffusion des données statistiques.</li> <li>• Communication aux médias de données économiques sensibles du point de vue des marchés.</li> </ul>
2.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion améliorée et conviviale des statistiques recueillies par les organisations internationales aux services nationaux de statistique et à d'autres fournisseurs de données.</li> </ul> <p><b>Pour la CEE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des instruments de diffusion des statistiques, en se concentrant tout particulièrement sur l'Internet.</li> <li>• Progression de l'harmonisation des métadonnées en relation avec la diffusion de statistiques par les organisations internationales.</li> <li>• Élaboration d'un recueil d'exemples de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques qui ont été diffusées.</li> <li>• Meilleure utilisation des normes d'EDI communes dans les pays en transition.</li> </ul>

	<p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accord sur la concentration des efforts, des investissements et des ressources sur les six priorités des DSIS (métadonnées, structure de référence, collecte de données brutes, conception et intégration des techniques d'EDI, systèmes multimédias et autoroutes de l'information, application des techniques de réseau).</li><li>• Accord sur l'utilisation de messages d'EDI normalisés comme support pour l'échange de données et de métadonnées entre différentes structures de référence.</li><li>• Mise en œuvre de structures de référence et de diffusion (nouvelle architecture) conformes aux recommandations communes, aux prescriptions et au mémorandum d'accord (notamment en ce qui concerne les droits d'accès, les droits d'auteur, les pratiques comptables).</li><li>• Études de faisabilité sur la manière dont les services d'information statistique peuvent tirer parti de l'EDI et des techniques multimédias.</li><li>• Amélioration de la qualité des publications et réduction du nombre de titres.</li></ul> <p><b>Pour l'OCDE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nouvelle expansion de la diffusion de données gratuites par le biais de l'Internet et amélioration de la cohérence de la diffusion en ligne grâce au regroupement des séries de données et à l'amélioration du contenu descriptif des métadonnées.</li><li>• Coordination des politiques de diffusion entre l'ensemble des services nationaux de statistique et des organisations internationales.</li></ul> <p><b>Pour le FMI:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Achèvement de la série initiale de projets de norme pour l'échange d'informations statistiques au moyen du système SDMX (échange de données et métadonnées statistiques).</li></ul>
--	--

		<p><b>Pour la Division de statistique de l'ONU:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de la base de données sur les indicateurs du millénaire aux fins du suivi de l'application de la Déclaration du Millénaire.</li> </ul>
2.3	Rapporteur	CEE
2.3	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits dans les quatre domaines d'action prioritaires de l'Équipe spéciale chargée d'élaborer une norme commune pour l'échange de données et métadonnées statistiques (SDMX) (monographie pratique sur les nouvelles normes électroniques; échange de lots de données chronologiques; vocabulaire des métadonnées commun; et gisements de métadonnées).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Publication d'un guide des meilleures pratiques en matière de relations avec les médias faisant la synthèse des résultats des réunions précédentes sur la production de statistiques pour diffusion aux médias.</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Recueil d'exemples de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Une réflexion sur la politique de tarification sera engagée avec les États membres de l'Union européenne.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Une nouvelle version du site Web consacré aux euro-indicateurs sera lancée et évaluée.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Un plan d'action pour les Data Shops et les relais Data Shop sera mis à exécution.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> La version 2 du vocabulaire des métadonnées sera diffusée sur l'Internet à l'intention des utilisateurs du SSE.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Nouvelle version d'une base de données conviviale accessible par le biais de l'Internet.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Gisement d'informations pour la gestion des métadonnées textuelles.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Nouvelle version de NewCronos.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Manuel contenant des recommandations et directives internationales relatives à la présentation des données et métadonnées dans divers moyens de diffusion, y compris l'Internet.</li> </ul>

2.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Conférence est censée débattre, à sa réunion plénière de 2004, de la création éventuelle d'une équipe spéciale qui serait chargée d'élaborer un projet de cadre commun de métadonnées, sur la base d'une proposition formulée par le secrétariat de la CEE.</li> </ul>
2.3	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
2.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion de travail sur la diffusion de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques (<i>1<sup>er</sup> avril 2005 - date provisoire</i>) pour l'étude des questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Comment former et sensibiliser les statisticiens en vue de la diffusion de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques?</li> <li>ii) Comment échanger des données d'expérience en ce qui concerne la diffusion d'analyses, de commentaires et d'explications statistiques?</li> <li>iii) Comment promouvoir une meilleure acceptation et un meilleur accueil des statistiques dans le grand public et les médias et comment dissiper la «peur» des chiffres?</li> <li>iv) Observer les réactions des utilisateurs et mesurer l'efficacité des commentaires explicatifs accompagnant les statistiques.</li> </ul> </li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion sur l'avenir de la diffusion (26 janvier 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Diffusion de l'information statistique (19 et 20 février 2004)</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Diffusion de l'information statistique (28 et 29 avril 2004)</li> <li>• <b>Eurostat:</b> STNE (13 et 14 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de réflexion sur l'avenir de la diffusion (9 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> METADATA, métadonnées statistiques (17 et 18 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Diffusion de l'information statistique (7 et 8 octobre 2004).</li> </ul>

23	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Métadonnées statistiques</u></b> (<i>Activité 3.5 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Cette activité est centrée sur les modèles et structures de données pour les métadonnées statistiques dans le contexte du traitement et de la diffusion des informations statistiques.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Recensement et publication des bonnes pratiques dans le domaine des métadonnées statistiques.</li><li>• Mise en œuvre des normes et recommandations élaborées en ce qui concerne les métadonnées statistiques.</li></ul> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p>Réunion de travail CEE/Eurostat/OCDE sur les métadonnées statistiques (METIS) (9 au 11 février 2004) pour l'étude des questions suivantes: i) fonctions des métadonnées dans la production de statistiques; ii) échange de métadonnées; iii) modèles de métadonnées et terminologie employée; iv) utilisation de métadonnées pour la recherche de données statistiques sur les sites Web et par le biais des portails Internet.</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.02.metis.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.02.metis.htm</a>.</p>
2.3	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Gestion de la production statistique en vue de sa diffusion</u></b> (<i>Activité 3.6 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Recensement et promotion des bonnes pratiques concernant la diffusion d'informations statistiques par les services nationaux de statistique à la lumière des Principes fondamentaux de la statistique officielle.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Publication d'un recueil de bonnes pratiques concernant la diffusion de l'information statistique.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Publication d'un recueil des meilleures pratiques concernant les relations avec les médias faisant la synthèse des résultats des réunions précédentes sur la production de statistiques pour diffusion aux médias.</li></ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un recueil d'exemples de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques.</li> <li>• Réunion de travail sur la diffusion de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques, qui se tiendra en 2004/05, en vue d'étudier les questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Comment former et sensibiliser les statisticiens en vue de la diffusion de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques?</li> <li>ii) Comment échanger des données d'expérience en ce qui concerne la diffusion d'analyses et de commentaires explicatifs accompagnant les statistiques?</li> <li>iii) Comment promouvoir une meilleure acceptation et un meilleur accueil des statistiques dans le grand public et les médias et comment dissiper la «peur» des chiffres?</li> <li>iv) Observer les réactions des utilisateurs et mesurer l'efficacité des commentaires explicatifs accompagnant les statistiques.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
2.4	Intitulé	<b>Classifications statistiques</b>
2.4	But	Faire en sorte que des normes de classement uniques soient appliquées dans le monde entier pour chaque domaine de la statistique.
2.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe encore des grandes divergences entre les classifications ou nomenclatures utilisées par les services nationaux de statistique de la région de la CEE, en particulier entre la CITI/NACE et le NAICS.</li> <li>• Des différences existent entre les classifications statistiques officielles et celles utilisées par les entreprises du secteur privé.</li> <li>• L'OIT dispose de relativement peu de ressources pour aider les pays à s'adapter à la CIP-88.</li> <li>• Il n'a toujours pas été créé de classification socioéconomique, encore que les travaux avancent dans ce sens grâce à des fonds d'Eurostat et avec la participation de l'OIT.</li> <li>• Certains secteurs de l'économie évoluent rapidement tandis que les moyens de mettre à jour les classifications sont limités.</li> </ul>

2.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dresser un inventaire des plans de mise en application dans les différents pays et des écarts actuels par rapport aux classifications internationales.</li> <li>• Assurer une plus grande convergence entre le NAICS (Système nord-américain de classification des industries) et la NACE (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne).</li> <li>• Suivre le programme de révision de la CPC/CPA.</li> <li>• En 2007, révision de la CITI par la Division de statistique de l'ONU.</li> </ul>
2.4	Rapporteur	Eurostat
2.4	Résultats attendus au cours des deux prochaines années	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement pour le secteur des technologies de l'information de classifications à caractère transitoire jusqu'à la révision complète de la NACE.</li> </ul>
2.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les efforts accomplis par Statistique Canada, l'Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática du Mexique, le Bureau of the Census des États-Unis et Eurostat pour assurer la convergence du NAICS et de la NACE.</li> <li>• La révision de la CITI.</li> </ul>
2.4	Décisions recommandées	Néant.
2.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Atelier sur les classifications à l'intention des pays membres de la CEE (2004 - date provisoire).</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Réunion du Sous-Groupe technique (1<sup>er</sup> octobre 2004 - date provisoire).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité du Code des douanes «Section de la nomenclature tarifaire et statistique» (4 et 5 février 2004).</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Réunion du Sous-Groupe technique (22 au 26 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité du Code des douanes «Section de la nomenclature tarifaire et statistique» (18 et 19 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité CPS sur les nomenclatures NACE/CPA (8 au 10 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité CPS sur les nomenclatures NACE/CPA (15 au 17 décembre 2004).</li> </ul>

2.5	Intitulé	<b>Recherche-développement statistique</b>
2.5	But	Assurer la poursuite d'un programme de recherche-développement productif et approprié, avec une large diffusion des résultats.
2.5	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir les priorités de la recherche-développement.</li> <li>• Éviter les répétitions.</li> <li>• Diffuser largement les résultats.</li> <li>• Élaborer, à l'intention des organismes de statistique, des principes directeurs concernant les politiques et pratiques relatives à la gestion de la qualité des données dans les programmes de statistique, y compris la définition, le contrôle et la description de cette qualité, ainsi que leurs incidences sur la publication des données.</li> </ul>
2.5	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir un programme actif de recherche-développement et de transfert technologiques dans la région sur les questions statistiques et méthodologiques communes à d'autres éléments du programme de travail (par exemple, correction des variations saisonnières; mesure de la qualité des données; erreur autres que d'échantillonnage; échantillonnage et estimation; conception des questionnaires; protection de la confidentialité; enquêtes longitudinales).</li> <li>• Veiller à ce que les services de statistique de toute la région puissent avoir accès aux résultats de ces travaux.</li> <li>• Publier des manuels des meilleures pratiques pour les procédures d'ajustement et d'estimation les plus courantes à Eurostat.</li> </ul>
2.5	Rapporteur	Eurostat
2.5	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un réseau de compétences en matière de correction des variations saisonnières, qui regrouperait les services nationaux de statistique, les universités et les banques centrales. Amélioration du cadre de coopération pour les travaux de désaisonnalisation à l'intérieur du SSE et mise en œuvre de l'accord de coopération avec les États-Unis. Le réseau mettrait en contact les différents acteurs comme Eurostat, les services nationaux de statistique, les banques centrales et le Bureau of the Census des États-Unis, par exemple. Il favoriserait la convergence des politiques des États membres ainsi que l'élaboration (et la promotion) de méthodes et d'instruments.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Manuel sur la correction des variations saisonnières: Achèvement de l'élaboration du manuel sur les meilleures pratiques en matière de correction des variations saisonnières. Ce manuel, élaboré pour la mise en application de la politique d'Eurostat en matière de correction des variations saisonnières (désaisonnalisation), traitera de questions aussi bien théoriques que méthodologiques. Un chapitre sera consacré aux informations à communiquer à l'utilisateur au sujet de la qualité des corrections des variations saisonnières. Le but est d'en faire un instrument que pourront utiliser à la fois les unités de production d'Eurostat et les instituts nationaux de statistique.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Manuel des pratiques utiles pour la construction des indicateurs composites.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Manuel sur les indicateurs de globalisation économique.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Édition sur CD-ROM du glossaire de termes statistiques de l'OCDE (déjà en libre distribution sur le site Web de l'OCDE).</li> </ul>
2.5	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'application accrue et omniprésente des TIC nécessite une nouvelle modélisation des données et métadonnées.</li> <li>• Les travaux de recherche sur la modélisation des données font défaut; or ils devraient recevoir un rang de priorité élevé.</li> </ul>
2.5	Décisions recommandées	Néant.
2.5	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FAO:</b> Centre de démonstration de la FAO sur les statistiques relatives à la sécurité alimentaire pour les pays d'Europe orientale (Sinaia, Roumanie, <i>1<sup>er</sup> mars 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>FAO:</b> Septième Table ronde internationale sur les statistiques concernant la production agricole et le commerce de produits agricoles, les disponibilités alimentaires et les bilans alimentaires (Chisinau, République de Moldova, <i>1<sup>er</sup> mai 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Désaisonnalisation (groupe des utilisateurs) (1<sup>er</sup> et 2 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Réseau des indicateurs structurels (22 juin 2004).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Désaisonnalisation (conférence) (13 au 15 septembre 2004).</li> <li>• <b>FAO:</b> Troisième Conférence internationale sur les statistiques agricoles - Mesure des indicateurs de l'agriculture durable (coorganisée par la FAO) (Cancun, Mexique, 2 au 4 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de travail: FEBI/FEBS/UNICE/Eurostat/ Instituts nationaux de statistique (8 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> EPROS (8 et 9 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Évaluation de la qualité des statistiques (15 et 16 novembre 2004).</li> </ul>
2.6	Intitulé	<b>Données géographiques et régionales</b>
2.6	But	Faire en sorte que les normes applicables aux informations géographiques soient universellement adoptées et que les informations d'ordre géographique soient diffusées aussi largement et efficacement que possible.
2.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration et l'intégration des statistiques au niveau des régions (infranationales et supranationales).</li> <li>• L'efficacité, la qualité et la comparabilité de la composante géographique des statistiques officielles.</li> <li>• La mesure et le renforcement de la cohésion économique et sociale de l'Union européenne grâce à des informations statistiques de qualité sur les régions européennes.</li> <li>• La mise à disposition des données régionales nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques régionales (tant au niveau national qu'à celui de l'Union européenne) ainsi que l'évaluation de la situation et de l'évolution socioéconomiques des régions d'Europe.</li> <li>• La mise au point et l'élaboration des concepts et des normes ainsi que de nouveaux instruments et techniques (SIG), et la diffusion des produits géographiques et des analyses spatiales.</li> </ul>
2.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><b>Pour Eurostat</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La publication de l'annuaire statistique «RÉGIONS».</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La classification complète des régions pour les nouveaux États membres.</li> <li>• La publication d'une méthodologie applicable aux comptes régionaux des ménages.</li> <li>• La publication des premiers résultats de l'examen sélectif.</li> </ul>
2.6	Rapporteur	Eurostat
2.6	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Création du site «Portrait des régions» de l'Union européenne.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Stratégie à moyen terme pour les statistiques urbaines (2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Rapport sur l'«Équité géographique en matière de santé dans les pays de l'OCDE».</li> <li>• <b>OCDE:</b> Publication de <i>OECD Regions at Glance</i> (Regard sur les régions dans l'OCDE) dans les <i>Perspectives territoriales de l'OCDE</i>, édition de 2004.</li> <li>• <b>Banque mondiale:</b> Adjonction de données infranationales dans les bases de données de la Banque mondiale.</li> </ul>
2.6	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut établir une coopération plus étroite entre les services nationaux de statistique, les organismes nationaux de cartographie et les administrations nationales si l'on veut améliorer l'offre et la comparabilité des informations spatiales.</li> </ul>
2.6	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
2.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion de travail CEE/Eurostat sur les systèmes d'information géographiques (16 au 18 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Compte régional et indicateurs connexes (24 et 25 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Système d'information géographique pour l'établissement des statistiques (25 et 26 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques régionales (Statistiques urbaines et infrarégionales) (29 et 30 novembre 2004).</li> </ul>

2.6	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Intégration des systèmes d'information statistiques et géographiques</u></b> (<i>Activité 3.7 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Cette activité, qui s'articule autour d'activités antérieures relatives au traitement des données d'enquête est axée sur des aspects particuliers de l'utilisation de données géoréférencées dans le cadre de la production de statistiques.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Échange de données d'expérience sur les processus de géocodage et de géoréférencement.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de travail CEE/Eurostat sur les systèmes d'information géographiques (16 au 18 juin 2004) pour l'étude des questions suivantes: i) besoins d'infrastructure en matière de géostatistique; ii) coopération entre les instituts nationaux de statistique et les fournisseurs de données géographiques; iii) solutions visant à répondre aux besoins des utilisateurs; iv) géocodage et géoréférencement des ensembles de données utilisés en statistique dans les différents pays.</li> <li>• Organisation éventuelle d'un séminaire de formation d'une journée pour les pays intéressés, juste avant la Réunion sur les systèmes d'information géographiques.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
2.7	Intitulé	<b>Mise en valeur des ressources humaines</b>
2.7	But	Faire en sorte que le personnel participant aux travaux statistiques reçoive une formation appropriée et qu'il existe des systèmes adéquats pour la formation permanente et la mise en valeur du personnel.
2.7	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il conviendra d'échanger des données d'expérience sur la formation en général, d'en revoir l'organisation et les modalités et d'étudier la complémentarité entre la formation nationale et la formation internationale.</li> <li>• Il faudrait en particulier prendre en considération les besoins des pays qui disposent de peu de ressources internes pour la formation.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Union européenne estime qu'il est nécessaire de créer une nouvelle structure permanente pour organiser l'enseignement de la statistique en Europe.</li> <li>• La formation est un volet essentiel de la construction de systèmes statistiques harmonisés et de qualité. Ce volet devrait être considéré de façon générale comme un élément important de la plupart des réunions puisqu'elles offrent l'occasion d'un échange d'informations sur les outils, les méthodes et les meilleures pratiques.</li> <li>• Il faudrait promouvoir des cours de formation internationaux communs, en tenant compte des besoins particuliers en matière de formation qui découlent de l'évolution des méthodes, des instruments et des ressources nécessaires en personnel ainsi que de la nécessité d'une harmonisation internationale.</li> <li>• Étant donné que la principale contribution systématique à la formation dans la région de la CEE est assurée par le programme de formation d'Eurostat (TES), il importe de garantir le bon fonctionnement de ce programme.</li> </ul>
2.7	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un programme de formation bien préparé dans le cadre du TES, en analysant les besoins des utilisateurs et en faisant participer les pays à la préparation et l'exécution de ce programme.</li> <li>• Chercher à réaliser des économies d'échelle lorsqu'il s'agit d'organiser la formation dans des pays semblables.</li> <li>• Susciter une large participation à ce programme de formation en diffusant des informations à son sujet.</li> <li>• Améliorer la coordination des formations offertes par les acteurs internationaux et les services nationaux de statistique grâce à un échange d'informations, Eurostat faisant fonction de centre de coordination. Les informations communes devraient être diffusées par le biais du groupe d'intérêt CIRCA d'Eurostat; il sera procédé à l'évaluation des activités de formation au sein de différents groupes de travail mis en place par Eurostat, l'OCDE ou la CEE.</li> </ul>
2.7	Rapporteur	Eurostat

2.7	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La coordination dans le domaine de la formation statistique devrait être intensifiée. Étant donné que la formation à l'échelle internationale permettra de combler les lacunes dans le cadre des programmes nationaux de formation et d'obtenir des effets synergiques, l'échange d'informations est un aspect important et fondamental.</li> </ul>
2.7	Décisions recommandées	Néant.
2.7	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe de travail sur la formation des statisticiens européens (TES), (16 avril 2004).</li> </ul>
2.8	Intitulé	<b>Développement durable</b>
2.8	But	Mettre en évidence les meilleures mesures applicables pour ce qui concerne le développement durable; élaborer des indicateurs ou un cadre qui permettront d'évaluer le développement durable.
2.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations internationales se sont efforcées de constituer un ensemble unique d'indicateurs, mais il a été conclu que ce n'était pas un objectif réalisable, ni utile. En fait, les besoins des utilisateurs sont différents dans les divers contextes et il ne sert à rien de vouloir les obliger à adopter un ensemble unique d'indicateurs. Aujourd'hui, bon nombre de projets internationaux sont fondés sur une approche orientée vers l'action, dans le cadre de laquelle une liste d'indicateurs est établie dans le but de suivre la mise en œuvre des engagements et des politiques définis, par exemple d'Action 21.</li> <li>• On a décelé un certain nombre de problèmes en ce qui concerne les indicateurs actuellement proposés pour évaluer le développement durable, et leurs rapports avec les statistiques officielles. Pour répondre de manière appropriée aux besoins des responsables politiques, il est nécessaire d'élaborer une stratégie statistique. D'une part, il faudrait accorder davantage d'attention à la mise au point de cadres comptables pour la mesure du développement durable qui permettent de prendre en compte les aspects économiques, sociaux et environnementaux de ce développement. D'autre part, il convient d'établir parallèlement des plans concrets pour la production de statistiques couvrant différents domaines et s'appuyant sur des méthodes harmonisées dans le but de calculer les valeurs des indicateurs du développement durable.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des statistiques du développement durable doivent être élaborées selon des méthodes qui permettent de faire la synthèse des données concernant respectivement les aspects sociaux, économiques et environnementaux du développement durable.</li> </ul>
2.8	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir un cadre théorique pour l'intégration des statistiques issues de différents domaines, qui sera à la fois commode et utile pour l'élaboration des politiques.</li> </ul>
2.8	Rapporteur	OCDE
2.8	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Compilation et amélioration des indicateurs sur la prise en compte des problèmes écologiques relatifs à l'agriculture, à l'énergie, aux transports et à l'industrie.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Mise au point et compilation d'un ensemble d'indicateurs sur le développement durable pour étayer la préparation d'une stratégie de l'Union européenne pour un développement durable.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Compilation et amélioration de l'ensemble d'indicateurs de la pression s'exerçant sur l'environnement.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Création d'un site Web consacré aux indicateurs du développement durable (2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Mise au point de nouveaux cadres comptables comprenant l'élaboration d'indicateurs pour les examens critiques par les pairs et l'évaluation des tendances sectorielles.</li> <li>• <b>Bureau régional de l'Europe de l'OMS:</b> Achèvement de l'application expérimentale du système d'indicateurs de l'environnement et de la santé dans certains pays et obtention de l'approbation d'un système global d'indicateurs de l'environnement et de la santé (lors de la quatrième Conférence ministérielle sur la santé et l'environnement à Budapest, en 2004).</li> </ul>
2.8	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut améliorer la coordination entre la Commission du développement durable de l'ONU et d'autres instances internationales actives dans ce domaine. Le rôle de la statistique officielle dans la mesure des besoins en matière de développement durable doit être mis en lumière et renforcé.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est nécessaire que les services nationaux de statistique coopèrent activement aux fins de la conception de mesures pour le développement durable.</li> <li>• Il faut intensifier la coordination entre les organismes nationaux chargés du développement durable et les services nationaux de statistique.</li> <li>• En février 2004, le Bureau de la Conférence des statisticiens européens a décidé de consacrer l'un des séminaires de la Conférence en 2005 à l'examen du rôle de la statistique officielle dans la mesure du développement durable et a approuvé la création d'un groupe directeur chargé de préparer ce séminaire.</li> </ul>
2.8	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
2.8	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE:</b> Organisation d'un atelier en 2004, en collaboration avec d'autres organisations internationales.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Indicateurs du développement durable (14 et 15 juin 2004).</li> </ul>
2.8	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Statistiques du développement durable</u></b> (<i>Activité 3.8 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b> Secrétariat du groupe directeur sur le développement durable de la Conférence des statisticiens européens.</p> <p><b>Produit final:</b> Organisation en 2005 d'un séminaire de la Conférence des statisticiens européens sur le développement durable à l'intention des directeurs des services nationaux de statistique.</p> <p><b>Description détaillée:</b> <u>Activités nouvelles en 2004:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen des activités entreprises par les organisations internationales et certains services nationaux de statistique dans le domaine des statistiques du développement durable. Établissement d'une liste des problèmes essentiels relatifs au rôle des services nationaux de statistique dans la collecte, la diffusion et l'analyse des statistiques du développement durable.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux membres du groupe directeur aux fins de les aider à mettre définitivement au point l'ordre du jour du séminaire organisé en 2005 par la Conférence des statisticiens européens et à élaborer un projet de programme d'activités de la Conférence dans le domaine des statistiques du développement durable.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
2.9	Intitulé	<b>Objectifs de développement du Millénaire et développement humain</b>
2.9	But	Améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques permettant de suivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement aux niveaux national et mondial.
2.9	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les organisations internationales s'emploient actuellement à renforcer leur collaboration et les efforts qu'elles déploient pour améliorer à l'échelle mondiale les données communiquées aux fins de la compilation des indicateurs de suivi des Objectifs du Millénaire pour le développement (sur la base de la liste normalisée d'indicateurs), dans le cadre des réunions périodiques du groupe d'experts interinstitutions chargé des indicateurs relatifs aux Objectifs du Millénaire. Cependant, il subsiste des lacunes et des problèmes de qualité dans des domaines tels que l'environnement, la malnutrition, la mortalité maternelle, le VIH/sida et d'autres grandes maladies. Au nombre des autres questions à l'étude, il y a lieu de citer les principes applicables au calcul des agrégats régionaux et sous-régionaux et désagréments régionaux communes des données.</li> <li>• Un processus d'examen de la liste normalisée d'indicateurs approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies a débuté et des groupes de travail ont été créés, dans les domaines de la pauvreté, de l'égalité des sexes, de l'environnement, des taudis, et de l'éducation, dans le but de passer en revue les indicateurs actuels et de présenter au Cabinet du Secrétaire général, d'ici à 2005, une proposition portant sur des indicateurs nouveaux.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays, avec le concours du PNUD et d'autres organisations internationales, se sont lancés dans la mise au point de systèmes et d'indicateurs visant à suivre la réalisation des Objectifs du Millénaire au niveau national. La liste normalisée d'indicateurs sert de référence mais des listes nationales sont établies pour suivre la réalisation des Objectifs qui, replacés dans le contexte national, peuvent exiger des statistiques plus spécifiques.</li> </ul>
2.9	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des rapports annuels pour suivre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau mondial et améliorer la disponibilité et la qualité des statistiques et agrégats présentés.</li> <li>• Revoir d'ici à 2005 la liste normalisée d'indicateurs actuelle.</li> <li>• S'entendre sur des méthodes communes de calcul des agrégats régionaux et sous-régionaux.</li> <li>• Renforcer les moyens statistiques dont disposent les pays pour produire régulièrement les statistiques nécessaires au suivi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau national.</li> </ul>
2.9	Rapporteur	Division de statistique de l'ONU
2.9	L'attention de la Conférence était appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faudrait renforcer la participation des pays au système mondial de suivi.</li> <li>• Il conviendrait d'associer plus étroitement les services nationaux de statistique aux systèmes nationaux de suivi et de renforcer le rôle de la statistique officielle dans l'établissement des rapports nationaux.</li> <li>• Il faudrait coordonner les systèmes nationaux de suivi concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement avec les processus relatifs aux stratégies pour la réduction de la pauvreté.</li> </ul>
2.9	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>

2.9	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Indicateurs relatifs au développement humain et aux Objectifs du Millénaire pour le développement</u></b> (Activité 3.1 du programme de statistique de la CEE pour 2004)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Mise au point d'indicateurs statistiques normalisés aux fins de l'établissement des rapports sur le développement humain et de la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays du Sud-Est de l'Europe et les pays de la CEI.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Élaboration d'indicateurs pertinents dont les pays du Sud-Est de l'Europe et les pays de la CEI se serviront aux fins de l'établissement de leurs rapports nationaux relatifs au développement humain et aux progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En collaboration avec le Bureau régional du PNUD pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants, la CEE continuera d'élaborer des propositions relatives à un ensemble fondamental d'indicateurs statistiques dont les pays se serviront pour établir leurs rapports nationaux portant, respectivement, sur le développement humain et sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. On prendra en compte, dans ce contexte, les travaux méthodologiques sur la désagrégation des indicateurs au niveau local.</li><li>• Organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux pour veiller à ce que les analystes puissent faire part comme il se doit de leurs réactions aux services nationaux de statistique.</li><li>• Conception et mise en œuvre de méthodes statistiques, (en matière d'analyse des facteurs, par exemple) pour étudier les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.</li></ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p>
-----	---	---

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3**  
**STATISTIQUES ÉCONOMIQUES**

3.1	Intitulé	<b>Mise en œuvre du système de comptabilité nationale (version 2004)</b>
3.1	But	Faire en sorte qu'il existe, pour toute la gamme des comptes nationaux, des données de grande qualité produites conformément aux normes du SCN/SEC pour tous les pays de la CEE et, notamment, que l'on dispose de longues séries chronologiques.
3.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les équipes spéciales suivantes composées d'experts de la comptabilité nationale ont été créées: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Services d'assurance, l'accent étant mis sur l'assurance en cas de catastrophe;</li> <li>– Les services bancaires, en particulier la gestion de portefeuille;</li> <li>– Mesure des logiciels.</li> </ul> </li> <li>• Le Groupe de Canberra II (dont le secrétariat est assuré par l'OCDE), présidé par l'Australie, poursuit l'examen du traitement des actifs non financiers.</li> <li>• La communication en temps voulu des comptes, en particulier les comptes des secteurs institutionnels et les comptes des administrations publiques, continue de poser un grave problème. Eurostat se propose dans un premier temps d'élaborer des estimations instantanées des agrégats européens à 45/48 jours.</li> <li>• On manque de données patrimoniales pour les ménages.</li> <li>• La mise en œuvre progressive de la version du SNC de 1993 demeure une priorité.</li> <li>• Dans le cas des pays en transition, il ne sera possible d'améliorer les comptes nationaux au cours des prochaines années que dans la mesure où l'on disposera de meilleures données de base pour les établir, et ce sont donc ces données qui doivent être considérées comme prioritaires. Le CEI-STAT élaborera des éléments permettant d'améliorer les statistiques de l'économie non observée.</li> </ul>

3.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de la première version révisée du SNC de 1993 en vue de sa publication vers 2008.</li> <li>• Élaboration d'une politique commune concernant le moment où devront s'effectuer les révisions des comptes nationaux.</li> <li>• Mise en œuvre de la réforme du questionnaire, moins de données annuelles, plus de données trimestrielles.</li> <li>• Expérimentation de l'initiative NAWWE (échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux) destinée à alléger sensiblement à l'avenir la charge que représente le travail de communication des réponses.</li> </ul>
3.1	Rapporteur	OCDE
3.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation de la mise à jour de la version du SCN de 1993 sera complète, avec la nomination d'un directeur de projet et d'un rédacteur et la participation de groupes de discussion électronique, de groupes-villes et du Groupe de Canberra sur les actifs non financiers. Les recommandations de ces groupes spécialisés seront transmises au Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale pour examen.</li> <li>• Amélioration des comptes nationaux trimestriels.</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Diffusion de l'enquête sur les meilleures pratiques d'estimation de la durée utile des actifs fixes.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Appui fourni à un certain groupe de pays non membres pour appliquer le manuel sur la mesure de l'économie non observée.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Relance de la base de données sur les comptes financiers (2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Publication d'un volume sur les comptes des administrations publiques et les comptes de sous-secteur.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Les données sur les services fournis par les biens d'équipement (capital) pour la mesure de la productivité seront étoffées et établies pour un plus grand nombre de pays.</li> </ul>

3.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action future concernant la collecte en commun de données: Eurostat, en coopération avec l'OCDE, prépare une réforme du Questionnaire commun. L'OCDE a lancé l'initiative NAWWE, qui a pour objet d'amener les pays à actualiser les tableaux du questionnaire directement sur leur site Web. L'Australie et le Canada ont accepté de participer à l'expérience. Cette initiative devrait permettre d'éviter que les pays aient à transmettre deux ou trois fois les mêmes données. Les organisations internationales utiliseraient directement ces tableaux.</li> <li>• Des contributions financières et en nature sont nécessaires pour mettre à jour la version du SCN de 1993 qui doit être achevée en 2007.</li> </ul>
3.1	Décision(s) recommandée(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
3.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Séance spéciale de la CEE sur la comptabilité nationale s'adressant aux pays en transition juste avant la réunion de l'OCDE sur la comptabilité nationale (<i>1<sup>er</sup> octobre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Directeurs pour la comptabilité nationale (28 janvier 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptabilité nationale (25 et 26 février 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe de Canberra II sur la mesure des actifs non financiers. Rentabilité des banques - États financiers des banques (17-19 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité du revenu national brut (25 et 26 mars 2004).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat/OCDE:</b> Séance spéciale sur la comptabilité nationale s'adressant aux pays de la CEI, immédiatement avant la réunion commune CEE/Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale (Genève, 27 avril 2004) pour examiner les sujets suivants: i) les estimations instantanées du PIB; ii) l'allocation des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM); iii) l'économie non observée. Pour plus de détails, voir: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.04.scissna.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.04.scissna.htm</a>.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/OCDE/Eurostat:</b> Réunion commune CEE/OCDE/Eurostat organisée à Genève, sous le mot d'ordre «Répondre aux besoins des utilisateurs» (28-30 avril 2004) qui examinera les questions suivantes: i) les statistiques à court terme et leur rapport avec les comptes nationaux; ii) la cohérence des séries chronologiques: solutions pratiques pour définir des séries longues lorsqu'il se produit des changements de méthode et de classification; iii) le lien entre les comptes satellites et les comptes nationaux (y compris la question suivante: faut-il étalonner les comptes satellites sur les comptes nationaux?); iv) les méthodes quantitatives de contrôle de la qualité des comptes nationaux (y compris l'interaction avec les statistiques de base); v) questions théoriques et éléments nouveaux sur le plan méthodologique. Pour plus d'information, voir: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.04.sna.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.04.sna.htm</a>.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptabilité nationale (18 et 19 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Directeurs pour la comptabilité nationale (14 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité du produit national brut (5 et 6 juillet 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Quatrième réunion du Groupe de Canberra II (1<sup>er</sup>-3 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité du produit national brut (4 et 5 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptabilité nationale (24 novembre 2004).</li> </ul>
3.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Comptabilité nationale</u></b> (<i>Activité 3.9 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>).</p> <p><b>Description succincte:</b> Encourager les pays membres de la CEE et en particulier les pays en transition à appliquer la méthodologie de la version du Système de comptabilité nationale de 1993.</p> <p><b>Produit final:</b> Faire en sorte que les pays de la région de la CEE, et en particulier les pays en transition et tout spécialement les pays de la CEI et de l'Europe du Sud-Est établissent toute une gamme de données de comptabilité nationale de qualité établies selon les normes de la version du SCN de 1993.</p>

		<p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Travaux méthodologiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux méthodologiques concernant l'application de la version du SCN de 1993 sont réalisés en collaboration étroite avec Eurostat, l'OCDE et le CEI-STAT. Ils sont coordonnés au sein du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (ISWGNA) composé d'Eurostat, de l'OCDE, du FMI, de la Banque mondiale, de la Division de statistique de l'ONU et des commissions régionales de l'ONU.</li> <li>• Participer et contribuer aux travaux de l'ISWGNA qui dirige les travaux relatifs à la comptabilité nationale dans la région de la CEE.</li> <li>• Contribuer aux travaux entrepris par la Division de statistique de l'ONU, suite à la décision de la Commission de statistique concernant la mise à jour de la méthodologie du SCN d'ici à 2008. Veiller au contexte régional de la révision.</li> <li>• Contribuer aux travaux du Groupe de Canberra II sur la mesure du capital.</li> <li>• Élaborer et diffuser le document d'ordre méthodologique sur les meilleures pratiques d'estimation de la durée utile des actifs fixes. Le document sera examiné en avril 2004 à une réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante:  <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.04.sna.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.04.sna.htm</a>.</p>
3.2	Intitulé	<b>Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements</b>
3.2	But	Faire en sorte qu'il existe un système global, cohérent et équilibré de statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements capable d'appuyer la mise au point et l'ajustement de l'action des pouvoirs publics et permettant de mieux comprendre les déterminants de la mondialisation.
3.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolution rapide des domaines visés par les statistiques des finances - notamment les statistiques monétaires et financières.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moyens d'établir une architecture financière internationale qui soit de nature à renforcer et à amplifier les bienfaits de la mondialisation tout en réduisant au minimum les risques qui y sont inhérents.</li> <li>• La diffusion des données et métadonnées en rapport avec les statistiques des finances pose de multiples problèmes, et cela pour deux raisons: d'une part, il importe que ces données qui sont utilisées aux fins de la politique monétaire soient diffusées dans les plus brefs délais; d'autre part, les données et métadonnées étant de plus en plus nécessaires au-delà des frontières nationales, il est particulièrement souhaitable que les modes de diffusion soient rapides et simples à utiliser.</li> <li>• La qualité des données revêt une importance particulière et pose parfois un problème lorsque, par exemple, les statistiques sont calculées à partir de plusieurs séries de données de base, existent depuis relativement peu de temps et sont donc moins connues des utilisateurs, ou encore lorsqu'elles sont utilisées à des fins de politique générale ou opérationnelles. Plusieurs ensembles de statistiques des finances répondent à un ou plusieurs de ces critères.</li> <li>• Il convient d'harmoniser avec le SCN de 1993 les statistiques de la balance des paiements, de la position extérieure globale (PEG) et des finances publiques, ainsi que les statistiques monétaires et bancaires.</li> </ul>
3.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><b>Pour le FMI:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une base de données du FMI compatible avec les normes du Manuel de statistiques monétaires et financières.</li> <li>• Élaboration d'un guide pratique d'accompagnement du Manuel de statistiques monétaires et financières.</li> <li>• Actualisation de la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI pour tenir compte de l'évolution rapide observée dans des domaines pertinents comme ceux des services, des produits financiers dérivés et d'autres activités financières, et pour donner des directives plus précises en ce qui concerne les statistiques de la position extérieure globale (PEG).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide aux pays membres aux fins de l'établissement de statistiques de la PEG. Le Département des statistiques a publié un document intitulé «International Investment Position: a Guide to Data Sources» (position extérieure globale: un guide des sources de données) en novembre 2002, pour donner des conseils pratiques sur les sources de données existantes qui pourraient être mises à profit pour élaborer un état de la position extérieure globale dans un délai relativement bref.</li> <li>• Collecte de données de flux et de stocks concernant les investissements étrangers directs (IED).</li> <li>• Mise au point de directives aux fins de l'élaboration d'indicateurs de la solidité financière en vertu du mandat conféré par le Conseil d'administration du FMI.</li> </ul> <p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production des statistiques nécessaires à la conduite de la politique macroéconomique et à l'appui du Pacte de stabilité et de croissance.</li> </ul> <p><b>Pour l'OCDE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OCDE va mettre à la disposition du grand public, par le biais de l'Internet, des informations relatives aux pays membres recueillies lors de l'enquête qu'elle a réalisée avec le FMI concernant la mise en œuvre des règles méthodologiques applicables aux investissements directs (Survey of Implementation of Methodological Standards of Direct Investment - SIMSDI).</li> <li>• L'OCDE va créer, conjointement avec la Banque mondiale, un site Internet sur les statistiques relatives aux privatisations, qui sera ouvert au public.</li> </ul>
3.2	Rapporteur	FMI
3.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation des bases de données des statistiques monétaires et financières du FMI aux normes du Manuel des statistiques monétaires et financières.</li> <li>• <b>CEI-STAT:</b> Préparation à l'intention des pays de la CEI en 2004 des Éléments fondamentaux d'une nouvelle norme applicable aux statistiques monétaires, aux statistiques du crédit et aux statistiques financières.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>BCE:</b> Amélioration des données relatives aux émissions de valeurs mobilières et aux taux d'intérêt.</li><li>• <b>BCE:</b> Nouvelles améliorations des données relatives aux comptes de patrimoine des banques (institutions financières monétaires) et utilisation de ces données pour le calcul des statistiques monétaires ou statistiques analogues.</li><li>• <b>BCE:</b> Comptes financiers pour la zone euro, en commençant par le financement et les investissements des secteurs non financiers.</li><li>• <b>BCE:</b> Amélioration des liens entre les statistiques de la balance des paiements et les statistiques monétaires.</li><li>• <b>BCE:</b> Amélioration des données concernant la balance des paiements (en particulier dans les domaines du compte des investissements de portefeuille et du revenu des placements).</li><li>• <b>BCE:</b> Données sur les institutions financières (non monétaires).</li><li>• <b>BCE:</b> La BCE se propose de créer une base de données centralisée sur les valeurs mobilières pour améliorer le traitement des titres négociables dans tous les comptes financiers.</li><li>• <b>Eurostat:</b> Un manuel sur les sources et méthodes à utiliser pour l'établissement des comptes financiers devrait être opérationnel d'ici deux ans.</li><li>• <b>FMI:</b> Collecte automatique des données pour l'établissement des statistiques de la balance des paiements.</li><li>• <b>FMI:</b> Adaptation des bases de données du FMI relatives aux <i>Government Finance Statistics Yearbook</i> et à la revue <i>Statistiques financières internationales</i> aux normes du <i>Manuel des statistiques des finances publiques</i> (fin 2004).</li><li>• <b>FMI:</b> Guide du FMI pour l'élaboration d'indicateurs de la solidité financière (fin 2004).</li><li>• <b>OCDE:</b> Des documents de travail de l'OCDE sur diverses études méthodologiques (y compris des directives opérationnelles supplémentaires pour l'établissement des statistiques des investissements étrangers directs) seront rendus publics à mesure qu'ils seront disponibles.</li></ul>
--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CNUCED:</b> Formulation de directives pour la compilation de données de flux et de données de stocks concernant les IED et diffusion de ces directives par l'intermédiaire de la CNUCED.</li> <li>• <b>CNUCED:</b> Formulation de directives pour l'établissement des statistiques de la dette extérieure.</li> </ul>
3.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonisation de la comptabilité du secteur public et des directives statistiques (Manuel des statistiques de finances publiques 2001 et SCN).</li> <li>• Difficultés qu'éprouvent les pays à recueillir des données de qualité sur la balance des paiements.</li> </ul>
3.2	Décision(s) recommandée(s)	Néant.
3.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>FMI:</b> Groupe d'experts des questions d'union monétaire.</li> <li>• <b>FMI:</b> Groupe d'experts des autres questions de balance des paiements.</li> <li>• <b>Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances:</b> (Réunions ad hoc le cas échéant).</li> <li>• <b>OCDE/FMI:</b> Groupe d'experts commun OCDE-FMI des statistiques des investissements directs.</li> <li>• <b>BCE:</b> Comité statistique: environ cinq réunions par an (des groupes de travail relevant du Comité se réunissent à intervalles variables).</li> <li>• <b>Groupe de travail de l'harmonisation de la comptabilité du secteur public:</b> Réunion du Groupe de travail (<i>1<sup>er</sup> février 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>OCDE/FMI:</b> Groupe technique commun FMI/OCDE des investissements directs (<i>1<sup>er</sup> juin 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>BCE/Eurostat:</b> Comptes financiers trimestriels des administrations publiques (juin) (<i>1<sup>er</sup> juin 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>FMI:</b> Comité des statistiques de la balance des paiements (deux réunions par an) (<i>1<sup>er</sup> octobre 2004 - date provisoire</i>).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>OCDE/FMI:</b> Groupe technique commun FMI/OCDE des investissements directs (<i>1<sup>er</sup> novembre 2004 - date provisoire</i>).</li><li>• <b>Groupe de travail de l'harmonisation de la comptabilité du secteur public:</b> Réunion de l'Équipe spéciale interinstitutions de l'harmonisation des comptes du secteur public (<i>1<sup>er</sup> février 2005 - date provisoire</i>).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Comité des statistiques monétaires, financières et de la balance des paiements (CMFB) (29 et 30 janvier 2004).</li><li>• <b>OCDE:</b> Réunion informelle du WP-STAT sur le Guide des utilisateurs du système de notification de la dette et autres questions (9 et 10 février 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Réunion commune Eurostat/BCE sur les comptes financiers trimestriels pour le secteur des administrations publiques (19 et 20 février 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Balance des paiements (18 et 19 mars 2004).</li><li>• <b>OCDE:</b> Atelier sur les statistiques de l'investissement international (22-24 mars 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Comptes financiers (10 et 11 mai 2004).</li><li>• <b>OCDE:</b> Groupe directeur sur les statistiques des recettes publiques (8 juin 2004).</li><li>• <b>OCDE:</b> Équipe spéciale des statistiques des régimes de retraite (15 juin 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Comité des statistiques monétaires, financières et de la balance des paiements (CMFB) (15 et 16 juin 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Réunion conjointe Eurostat-BCE: Comptes financiers à court terme/trimestriels des administrations publiques (16-18 juin 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Réunion conjointe Eurostat/BCE sur les comptes financiers trimestriels des administrations publiques (8 et 9 juillet 2004).</li><li>• <b>OCDE:</b> Groupe de travail de la gestion de la dette publique (14 et 15 septembre 2004).</li></ul>
--	--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe de travail des statistiques financières (11 et 12 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Balance des paiements (14 et 15 octobre 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe directeur sur les statistiques des recettes publiques (16 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptes financiers (18 et 19 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques à court terme des finances publiques (13 et 14 décembre 2004).</li> </ul>
3.3	Intitulé	<b>Commerce international des marchandises</b>
3.3	But	Mettre à la disposition des intéressés des statistiques cohérentes et complètes du commerce international de marchandises qui soient à jour et conformes aux normes et aux définitions internationales.
3.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'une façon générale, les pays appliquent le plus souvent les concepts et définitions recommandés au niveau international pour les statistiques du commerce international des marchandises. Toutefois, des différences subsistent d'un pays à l'autre en ce qui concerne le niveau et les modalités de cette application.</li> <li>• Les autorités nationales ont par ailleurs tendance à suivre des calendriers différents pour la communication de leurs statistiques du commerce international des marchandises aux organisations internationales. Celles-ci adaptent les données pour les rendre comparables au niveau international et peuvent procéder par estimation lorsque les données ne sont pas communiquées. Les méthodes appliquées ne sont pas entièrement harmonisées, ce qui aboutit à des résultats différents qui désorientent inutilement les utilisateurs.</li> <li>• L'évaluation de la qualité des données nationales.</li> <li>• L'échange d'informations sur les métadonnées statistiques dans les statistiques commerciales et l'identification des meilleures pratiques.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un mémorandum d'accord, la Division de statistique de l'ONU et l'OCDE sont convenues que la Division obtient directement auprès de l'OCDE ses données sur le commerce de marchandises pour tous ses pays membres sauf le Mexique. La Division et l'OCDE sont également convenues de comparer leurs pratiques de traitement respectives en vue d'adopter des normes communes.</li> </ul>
3.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les éléments théoriques et méthodologiques existants aux nouvelles tendances économiques et en élaborer de nouveaux.</li> <li>• Alléger le travail de communication des données à la charge des pays en continuant de rationaliser les collectes de données effectuées par les organisations internationales, par exemple en intensifiant la mise en commun des données.</li> <li>• Veiller à la compatibilité des données détenues par les différentes organisations grâce à l'établissement d'un ensemble cohérent de données agrégées sur le commerce des marchandises arrêté d'un commun accord (OMC-Division de statistique de l'ONU-FMI-CNUCED-OCDE-Eurostat) et diffusé en commun.</li> <li>• Améliorer en permanence la couverture de Comtrade et élaborer des plans stratégiques pour sa plate-forme.</li> <li>• Aider les pays dans les activités de renforcement des capacités et d'assistance technique pour améliorer les statistiques du commerce international.</li> </ul>
3.3	Rapporteur	Organisation mondiale du commerce
3.3	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Normes de traitement convenues par l'OCDE et la Division de statistique de l'ONU applicables aux données recueillies en commun.</li> <li>• Ensemble commun de données sur les statistiques agrégées du commerce de marchandises par pays.</li> <li>• Manuel sur les indices du commerce extérieur (organisation chef de file: FMI).</li> <li>• Supplément au Manuel pour l'établissement des statistiques du commerce international des marchandises.</li> </ul>

3.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux dirigés par l'OMC qui tendent à mettre au point des ensembles de statistiques agrégées du commerce de marchandises arrêtés d'un commun accord dans le cadre d'une coopération interinstitutions qui devrait fournir des données analytiques cohérentes aux usagers.</li> <li>• Élaboration et adoption de procédures de traitement communes à l'OCDE et à la Division de statistique de l'ONU.</li> <li>• Élaboration d'un manuel sur les indices du commerce extérieur (organisation chef de file: FMI).</li> <li>• Élaboration de la quatrième version révisée de la CTCL.</li> </ul>
3.3	Décision(s) recommandée(s)	Néant.
3.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Équipe spéciale intersecrétariats des statistiques du commerce international</b>, 2004 et 2005.</li> <li>• <b>Eurostat</b>: EDICOM ITC (11 et 12 février 2004).</li> <li>• <b>Eurostat</b>: Comité des statistiques des échanges de biens - Réunion d'élargissement (10-12 mars 2004).</li> <li>• <b>OCDE</b>: Réunion du Groupe d'experts des statistiques du commerce international (suivi de la réunion du Groupe d'experts chargé du commerce des services) (26-29 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat</b>: Comité statistique des échanges de biens + réunion d'élargissement (28-30 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat</b>: EDICOM ITC (18 et 19 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat</b>: Comité statistique des échanges de biens + réunion d'élargissement (15-17 novembre 2004).</li> </ul>
3.4	Intitulé	<b>Statistiques des transports</b>
3.4	But	<p>Veiller à ce qu'il existe des statistiques des transports qui soient conformes aux normes, classifications et besoins des statistiques économiques générales, ainsi qu'aux normes et définitions internationales.</p> <p>(NOTE: Pour les travaux statistiques relatifs aux technologies de l'information et de la communication, voir l'EP 3.13 - «Statistiques de la science et de la technique, notamment techniques de l'information et des communications»).</p>

3.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la comparabilité des données en mettant au point une terminologie, des définitions et des classifications normalisées dans le domaine des statistiques des transports.</li> <li>• Élaborer une série d'indices normalisés des prix et des quantités pour les services de transport.</li> <li>• Suivre l'évolution des systèmes de bases de données et d'information sur les transports et favoriser la coordination de ces systèmes.</li> </ul>
3.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication d'une troisième édition, plus étoffée, du <i>Glossaire des statistiques de transport</i> (CEE/CEMT/Eurostat).</li> <li>• Harmonisation des classifications existantes concernant le transport des marchandises.</li> <li>• Réalisation en 2005 du premier recensement du trafic ferroviaire et inventaire des normes et paramètres.</li> </ul>
3.4	Rapporteur	Eurostat
3.4	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication des résultats de l'enquête paneuropéenne sur la mobilité à longue distance.</li> <li>• Achèvement, en collaboration avec Eurostat et la CEE, de la mise au point d'une version électronique du Questionnaire commun. Rattrapage du retard dans la sortie des publications et respect plus strict des délais de parution.</li> <li>• Production d'une version Internet du Questionnaire commun.</li> <li>• Publication de la troisième édition du <i>Glossaire des statistiques de transport</i>.</li> </ul> <p><b>Pour la CEE et Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord sur les positions à deux chiffres de la NST/R (nomenclature uniforme des marchandises pour les statistiques des transports).</li> </ul> <p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel de référence pour les statistiques du transport de marchandises par route (Règlement du Conseil de 1998).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel de référence pour les statistiques du transport maritime (Directive du Conseil de 1995).</li> <li>• Glossaires pour les statistiques du transport aérien et maritime et pour les statistiques des accidents de la circulation routière.</li> <li>• Directives méthodologiques pour le transport intermodal de marchandises.</li> <li>• Mise en œuvre du Règlement de l'UE sur les statistiques du transport aérien.</li> <li>• Mise en œuvre du Règlement de l'UE sur les statistiques du transport ferroviaire (passagers et marchandises), la sécurité ferroviaire, y compris le projet de manuel de référence.</li> </ul>
3.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très peu de progrès ont été réalisés dans la mise au point d'indices des prix pour les transports; or, la demande de ce genre de données reste forte.</li> </ul>
3.4	Décision(s) recommandée(s)	Néant.
3.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE/CEMT:</b> Groupe des statisticiens de la CEMT (<i>1<sup>er</sup> mai 2004 - date provisoire</i>) chargé d'examiner les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Investissement dans les infrastructures de transport;</li> <li>– Statistiques trimestrielles des transports;</li> <li>– Accidents de la route;</li> <li>– Analyse des tendances du secteur des transports.</li> </ul> </li> <li>• <b>Eurostat:</b> CCST (Comité de coordination des statistiques des transports) (11 et 12 mars 2004).</li> <li>• <b>Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des transports</b> (CEE, CEMT et Eurostat): De deux à trois réunions par an, alternativement à Genève, Paris et Luxembourg. La réunion de Paris (22 et 23 avril 2004) doit examiner la question suivante: Poursuite des travaux sur des projets communs tels que le glossaire, la base de données et les questionnaires communs.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des transports ferroviaires (29 et 30 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des transports maritimes (7 et 8 juin 2004).</li> <li>• <b>CEE (Comité des transports intérieurs):</b> Groupe de travail des statistiques des transports (9-11 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> CCST (Comité de coordination des statistiques des transports) (18 et 19 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques du transport aérien (10 et 11 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de la mobilité des voyageurs (2 et 3 décembre 2004).</li> <li>• <b>CEE (Comité des transports intérieurs):</b> Groupe de travail des statistiques des transports (8-10 juin 2005).</li> </ul>
--	--	--

**NOTE: L'élément de programme 3.5 a été supprimé en 2003 et fusionné avec l'élément 3.8 «Statistiques du commerce international de services»**

3.6	Intitulé	<b>Commerce international de services</b>
3.6	But	Faire en sorte qu'il existe, pour le commerce international de services, des statistiques cohérentes et complètes qui soient conformes aux normes et définitions internationales.
3.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des nomenclatures et des normes internationales permettant de comparer entre eux les chiffres fournis par les pays et d'en assurer la concordance avec les statistiques économiques de base.</li> <li>• Définir et élaborer une série fondamentale de données comparables qui soient conformes aux normes internationales révisées relatives à la communication des données de la balance des paiements (BDP) et de la comptabilité nationale (SCN), au Manuel de statistiques des échanges internationaux de services ainsi qu'aux accords récents sur le commerce international de services.</li> <li>• Dûment veiller à la qualité des données et à leur précision pour qu'elles répondent aux besoins des utilisateurs, notamment les négociateurs commerciaux et les analystes.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que les pays en transition puissent accéder aux méthodes et aux pratiques mises au point pour mesurer le commerce de services.</li> <li>• Contribuer à l'adaptation de la CPC en fonction des besoins spécifiques du commerce international de services.</li> <li>• Passage à des systèmes de déclaration directe ou d'enquête (États membres de l'UE).</li> </ul>
3.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><b>Pour l'OCDE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'objectif principal est la mise en œuvre des recommandations figurant dans le Manuel de statistiques des échanges internationaux de services et la collecte correspondante de données concertée (OCDE, OMC, Eurostat, Division de statistique de l'ONU, CNUCED et FMI).</li> <li>• L'OCDE, en coopération avec Eurostat et l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services surveillera la mise en œuvre du Manuel et la qualité des données.</li> <li>• Le Manuel assure la liaison entre les critères applicables aux statistiques sur le commerce des services et les prescriptions de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).</li> <li>• L'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services doit coordonner la mise au point d'un recueil de méthodes pour le rassemblement d'informations conformément aux recommandations énoncées dans le Manuel de statistiques des échanges internationaux de services.</li> <li>• Définition et mesure du commerce international de logiciels et de la fourniture de produits en ligne à l'échelle internationale.</li> <li>• Mesure des échanges commerciaux de services par mode d'offre, selon la classification de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).</li> <li>• Réduction des asymétries bilatérales (OCDE/EU).</li> </ul>
3.6	Rapporteur	OCDE

3.6	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication et diffusion de directives concernant l'établissement de statistiques sur les activités des sociétés transnationales et de leurs filiales, le commerce de services des filiales étrangères et les dépenses de tourisme dans la balance des paiements (CNUCED et FMI, en coopération avec l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services).</li> <li>• Expansion de la collecte des données pour donner une image plus large et plus détaillée du commerce des services.</li> <li>• Modification des systèmes de collecte des données. Le premier rang de priorité est attribué à ces travaux car la plupart des États membres de l'UE vont passer à des systèmes de déclaration directe ou d'enquête. Eurostat (en collaboration avec la BCE) va encadrer toute cette évolution en suivant de près l'application des plans nationaux.</li> </ul>
3.6	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité d'allouer des ressources à l'assistance technique pour aider les pays à mettre en place des modalités de communication de données sur le commerce de services.</li> </ul>
3.6	Décision(s) recommandée(s)	Néant.
3.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE/Eurostat:</b> Experts OCDE-Eurostat des statistiques du commerce de services (27-29 avril 2004).</li> <li>• <b>Équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services</b> (30 avril 2004).</li> </ul>
3.7	Intitulé	<b>Tourisme</b>
3.7	But	Faire en sorte qu'il existe un système global, cohérent et équilibré de statistiques du tourisme capable d'appuyer la mise au point et l'ajustement de l'action des pouvoirs publics et permettant de mieux comprendre les déterminants du tourisme.
3.7	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de cadres théoriques.</li> <li>• Élaboration de concepts et de méthodologies communs pour la mesure et l'intégration des données.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations réunies devraient également répondre aux besoins très divers des milieux non gouvernementaux (industrie, public), entre autres ceux de la recherche et favoriser l'établissement de corrélations logiques avec des informations touchant d'autres domaines, notamment les études sociales, démographiques, commerciales, économiques et environnementales.</li> <li>• Élaboration d'indicateurs du tourisme durable.</li> </ul>
3.7	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de travail pour la mise au point concertée de méthodes visant à: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Évaluer les statistiques actuelles du tourisme international;</li> <li>– Examiner la compatibilité et la cohérence des concepts, définitions et classifications;</li> <li>– Permettre la conclusion d'accords spéciaux entre pays voisins en ce qui concerne l'harmonisation des méthodologies et l'échange de statistiques sur les courants touristiques mutuels; et</li> <li>– Élaborer un bilan économique crédible de l'ampleur et du poids des industries du tourisme et de leurs relations avec les autres secteurs économiques;</li> </ul> </li> <li>• Manuel sur la mesure des effets du tourisme sur l'emploi.</li> </ul>
3.7	Rapporteur	Eurostat
3.7	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Production de diverses publications, y compris un annuaire sur CD-ROM; Tourisme en Europe, dans les pays d'Europe centrale et dans les pays méditerranéens - Chiffres clefs; Tourisme en Europe - Tendances.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Élaboration d'un guide pratique adapté à la situation de la Communauté pour aider les États membres à établir des comptes satellites du tourisme (CST).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Mise à disposition des données régionales stockées dans les bases de données TOUR, REGIO et New Cronos.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Production d'un inventaire à jour des résultats obtenus, analyses réalisées et problèmes rencontrés par les pays membres dans l'établissement des CST.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE:</b> Élaboration, en concertation avec la Direction de l'environnement, d'une méthode pour la mise au point d'indicateurs nationaux du tourisme durable.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Contribution à la mise à jour des recommandations de l'ONU sur les statistiques du tourisme en date de 1993.</li> <li>• <b>Organisation mondiale du tourisme:</b> <u>Principes directeurs pour évaluer les dépenses des touristes:</u> Un questionnaire sur les dépenses des touristes va être élaboré à l'intention des non-résidents, pour leur être présenté de préférence à la frontière au moment où ils quittent le pays de référence. Les directives correspondantes vont être élaborées pour le rendre opérationnel.</li> <li>• <b>Organisation mondiale du tourisme:</b> <u>Documents Enzo Paci sur la mesure de l'impact économique du tourisme:</u> Ensemble de documents à publier tous les ans, qui devrait permettre de mieux comprendre l'établissement d'un CST et l'emploi qu'en font les différents utilisateurs (secteur public ou privé).</li> <li>• <b>Organisation mondiale du tourisme:</b> <u>Cadre conceptuel d'un compte satellite du tourisme:</u> Travaux en cours pour améliorer et élargir le cadre méthodologique en vue de l'établissement du CST, en tirant parti de l'expérience des pays qui ont déjà élaboré un compte satellite du tourisme.</li> <li>• <b>Organisation mondiale du commerce:</b> <u>Publications ayant un rapport avec le CST:</u> Ensemble de documents techniques à utiliser pour l'établissement de CST dans des pays où les infrastructures statistiques ne sont pas nécessairement très élaborées; matériel de formation et autres instruments destinés à favoriser le développement d'initiatives spéciales en faveur du projet de CST de l'OMT.</li> </ul>
3.7	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La coopération internationale dans le domaine des statistiques du tourisme continue de bien fonctionner. La prochaine tâche importante à laquelle il faudra s'atteler est la mise à jour des recommandations de l'ONU sur les statistiques du tourisme en date de 1993.</li> </ul>
3.7	Décision(s) recommandée(s)	Néant.

3.7	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation mondiale du tourisme:</b> Conférence internationale sur le thème suivant: «Comprendre et mesurer le tourisme dans une économie mondialisée» (1<sup>er</sup> semestre de 2005).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques du tourisme (26 et 27 janvier 2004).</li> </ul>
3.7		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE/Eurostat:</b> Septième Forum international OCDE-Eurostat sur les statistiques du tourisme (9-11 juin 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Trentième réunion du Groupe de travail des statistiques du Comité du tourisme (13 et 14 décembre 2004).</li> </ul>
3.8	Intitulé	<b>Autres services marchands et services non marchands</b>
3.8	But	Fournir ou mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques sur le secteur des services qui soient conformes aux normes et définitions internationales.
3.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre au point des nomenclatures et des normes internationales qui permettent d'établir des statistiques nationales comparables d'un pays à l'autre.</li> <li>• Répondre aux besoins d'analyse des décideurs en fournissant des données désagrégées qui offrent de nouvelles possibilités d'analyse dans le domaine des activités nouvelles, des petites et moyennes entreprises, de la productivité ou de l'emploi.</li> <li>• Faire en sorte que les pays en transition aient accès aux méthodes et aux pratiques élaborées pour mesurer l'activité des industries de services.</li> <li>• Rester en phase avec les innovations intervenant dans le domaine des services aux entreprises et du commerce électronique.</li> <li>• Tenir à jour les manuels et les normes internationaux dans ce domaine compte tenu de l'évolution de la structure des secteurs de détail et de gros.</li> <li>• Offrir aux pays en transition et aux autres pays un lieu où discuter des problèmes méthodologiques dans ce domaine.</li> <li>• Répondre à la nécessité d'affiner la ventilation de la NACE/CPA dans ce domaine.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparer d'un pays à l'autre le secteur public et sa gestion.</li> <li>• Mesurer la rémunération dans le secteur public.</li> </ul>
3.8	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'amélioration du degré de détail, de la comparabilité et de l'actualité des statistiques détaillées publiées annuellement sur la production et l'emploi dans le secteur des services.</li> <li>• Élaboration d'indices des prix des services achetés par les producteurs.</li> <li>• Mesure de la productivité du travail dans le secteur des administrations publiques, afin d'améliorer les statistiques de la production en valeur réelle.</li> <li>• Application des concepts, définitions et procédures de collecte des données existants qui permettent de comparer les secteurs publics respectifs de tous les États membres (OCDE).</li> <li>• Harmonisation partielle des postes normalisés de la balance des paiements concernant les transactions en matière de services avec les mesures de la production intérieure.</li> </ul>
3.8	Rapporteur	Eurostat
3.8	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Mise à jour du Manuel méthodologique relatif aux statistiques des télécommunications.</li> <li>• <b>CNUCED:</b> Directives concernant les meilleures pratiques à adopter pour l'établissement des statistiques du commerce électronique.</li> </ul>
3.8	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La publication des bases de données «Indicateurs de l'industrie et des services» et «Statistiques des services: valeur ajoutée et emplois» est suspendue (OCDE).</li> <li>• Statistiques sur la société de l'information, voir également l'EP 3.11 et l'EP 3.13: le Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs pour la société de l'information (WPIIS), qui a d'abord élaboré une définition du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) en fonction de l'activité, est en train d'élargir la définition du secteur des TIC pour qu'elle soit fondée sur la notion de produit.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La révision en 2007 de la CITI et la nécessité d'assurer une couverture sensiblement meilleure du secteur de l'information et d'autres secteurs des services.</li> </ul>
3.8	Décision(s) recommandée(s)	Néant.
3.8	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Groupe de Voorburg sur les statistiques des services:</b> Réunion du Groupe de Voorburg (automne 2005).</li> <li>• <b>Groupe de Voorburg sur les statistiques des services:</b> Réunion du Groupe de Voorburg (Ottawa, 1<sup>er</sup> septembre 2004 - <i>date provisoire</i>).</li> </ul>
3.9	Intitulé	<b>Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat</b>
3.9	But	Faire en sorte qu'il existe des mesures fiables et comparables d'un pays à l'autre des variations et des niveaux des prix ainsi que des tendances des parités de pouvoir d'achat.
3.9	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des normes permettant de rassembler, d'établir et de diffuser dans les délais des mesures fiables et comparables sur le plan international des variations dans le temps des prix des biens et des services acquis par les ménages qui répondent aux besoins des utilisateurs, et de bien les interpréter.</li> <li>• Aider les pays en transition à convertir leurs mesures de la variation des prix en indices comparables sur le plan international.</li> <li>• Veiller à l'actualité des statistiques sur les parités de pouvoir d'achat.</li> <li>• Améliorer la comparabilité entre les séries chronologiques des comptes nationaux et les résultats des comparaisons des parités de pouvoir d'achat.</li> <li>• Développer la mesure des parités de pouvoir d'achat pour les services de logement et les services non marchands.</li> <li>• L'effet de l'euro sur les taux d'inflation est une question très importante. Une initiative internationale (étude spéciale ou recueil d'informations sur ce sujet) doit faire apparaître les bonnes pratiques et les difficultés dans la mesure de cet effet.</li> </ul>

3.9	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adoption d'un règlement sur les parités de pouvoir d'achat est prévue en 2005. On envisage actuellement d'utiliser des moyens plus efficaces pour obtenir des données sur les prix, en se servant des sources existantes et notamment des données recueillies par lecture optique des codes-barres.</li> <li>• Eurostat contribuera au programme de comparaison internationale (Projet PCI).</li> </ul> <p><b>Pour l'OCDE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Eurostat et l'OCDE coordonneront la méthodologie utilisée dans le cadre du programme OCDE/Eurostat relatif aux parités de pouvoir d'achat et les liens entre les pays européens et les pays non européens participant au programme seront renforcés.</li> <li>• L'OCDE contribuera au Programme de comparaison internationale (projet PCI).</li> </ul>
3.9	Rapporteur	Eurostat et OCDE
3.9	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel OCDE-Eurostat sur les parités de pouvoir d'achat.</li> <li>• Manuel sur le PCI.</li> <li>• Publication par la CEE, en 2004, des résultats du PCE 2000.</li> <li>• Guide méthodologique pour l'élaboration des indices des prix à la production (IPP) des activités de services.</li> <li>• Manuel des indices de prix des exportations et des importations.</li> <li>• <b>OIT:</b> Le Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des prix publiera en 2004 le «Manuel des indices des prix à la consommation: théorie et pratique».</li> <li>• <b>OIT:</b> En 2004, l'OIT commencera la diffusion de séries nationales d'IPC avec la nouvelle base 2000 = 1000.</li> <li>• <b>OIT:</b> Une nouvelle édition du volume 1 (Indices des prix à la consommation) de la collection «Source et méthodes: statistiques du travail» sera établie et diffusée sur le site Web (laborsta.ilo.orf) et sur CD-ROM.</li> <li>• <b>FMI:</b> Publication en 2004 d'un manuel international sur les IPP.</li> </ul>

3.9	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mesure des prix et des volumes dans le secteur des services.</li> <li>• L'utilité considérable que pourrait avoir pour les travaux sur les parités de pouvoir d'achat une participation des spécialistes de la comptabilité nationale.</li> </ul>
3.9	Décision(s) recommandée(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
3.9	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du «groupe du Pacifique» sur les résultats de la série 2002.</li> <li>• <b>Groupe d'Ottawa sur les indices des prix:</b> Réunion du Groupe d'Ottawa (printemps 2006, Royaume-Uni).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/OIT:</b> Réunion commune sur les IPC (<i>1<sup>er</sup> avril 2006 - date provisoire</i>) chargée d'examiner les sujets suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Portée de l'IPC: systèmes d'indices des prix, domaine de l'indice en fonction de son usage principal: traitement des logements occupés par leur propriétaire et autre autoconsommation, rémunération en nature, consommation individuelle des ISBLSM et des administrations, transactions monétaires ou monétaires et non monétaires.</li> <li>ii) Ajustement de qualité: normes pour les descriptifs de produits; structure du PCI.</li> <li>iii) Autres questions relatives à l'IPC: réactions des utilisateurs du Manuel des IPC, politiques de révision, indices relatifs aux services, variations saisonnières et corrections à ce titre, économie souterraine, traitement des transactions secondaires au sein du secteur des ménages et entre celui-ci et d'autres secteurs, utilisation des données à lecture optique.</li> </ul> </li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/OIT:</b> Organisation d'une séance spéciale s'adressant aux pays en transition et de la réunion conjointe CEE/OIT sur les IPC immédiatement l'une après l'autre (<i>1<sup>er</sup> avril 2006 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Harmonisation des indices des prix à la consommation (24-26 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> PPA: biens d'équipement + construction (21 et 22 juin 2004).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> PPA: biens d'équipement + construction (24 et 25 juin 2004).</li> <li>• <b>Groupe d'Ottawa sur les indices des prix:</b> Réunion du Groupe d'Ottawa (Helsinki, 23-25 août 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Harmonisation des indices des prix à la consommation (20-22 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Parités de pouvoir d'achat (22 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptes nationaux en parités de pouvoir d'achat (23 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Harmonisation des indices des prix à la consommation (29 novembre 2000-1<sup>er</sup> décembre 2004).</li> </ul>
3.9	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Indices des prix à la consommation (IPC)</u></b> (<i>Activité 3.11 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b> Élaboration et diffusion de règles et de normes concernant les IPC.</p> <p><b>Produit final:</b> Documents relatifs à la mise en œuvre du Manuel des IPC, sur la base des résultats d'enquêtes auprès des pays.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous l'égide d'un groupe directeur, mener une enquête sur la portée de l'indice des prix à la consommation en rapport avec ses principales utilisations dans les pays de la région de la CEE et en présenter les résultats dans une publication ou un rapport à la prochaine réunion commune CEE/OIT sur les IPC.</li> <li>• Conjointement avec l'OIT, mener une enquête auprès des utilisateurs du Manuel des IPC: utilité, applicabilité et lacunes éventuelles.</li> <li>• Entamer l'organisation immédiatement l'une après l'autre de la réunion commune CEE/OIT sur les IPC d'avril 2006 et de la séance spéciale s'adressant aux pays en transition.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
3.9	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Comparaisons internationales du PIB</u></b> (<i>Activités 3.12 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p>

		<p><b>Description succincte:</b></p> <p>Participer aux programmes de comparaisons internationales du PIB tels que le Programme de comparaisons européennes (PCE) et le Programme de comparaison internationale (PCI).</p> <p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les comparaisons dans la région de la CEE.</li> <li>• Publication du PCE 2000.</li> </ul> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• PCE: Organiser en 2006 une concertation avec l'ensemble des services internationaux et nationaux de statistique participant aux calculs des résultats de 2004, à condition que l'on dispose des résultats concernant les pays de la CEI et que leur participation à la consultation puisse être financée.</li> <li>• PCI: Contribuer aux comparaisons mondiales actuellement entreprises par la Banque mondiale, dans le contexte.</li> <li>• Comparer les parités de pouvoir d'achat à de multiples valeurs de référence spéciales.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
3.10	Intitulé	<b>Statistiques agricoles et forestières et statistiques de la pêche</b>
3.10	But	Fournir ou mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques fiables et comparables d'un pays à l'autre sur des activités agricoles et forestières et des activités de pêche écologiquement viables ainsi que sur le développement rural afin de procurer aux décideurs nationaux et internationaux des informations adaptées à leurs besoins.
3.10	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adapter les concepts et définitions utilisés en matière de statistiques agricoles à une vision plus large de l'agriculture tenant compte de ses rapports avec le développement rural ainsi qu'avec les questions économiques et sociales et l'environnement.</li> <li>• Échanger des renseignements sur les résultats obtenus dans le cadre de la collecte et de l'établissement des statistiques alimentaires, agricoles et forestières ainsi que des statistiques de la pêche, y compris celles qui concernent les aspects environnementaux, afin que les données en question soient harmonisées et conformes à des cadres théoriques comparables et qu'elles permettent de répondre aux préoccupations actuelles des pouvoirs publics.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des recommandations pour les recensements de l'agriculture et veiller à ce qu'il soit convenablement tenu compte des préoccupations et des besoins des pays en transition. Aider les services nationaux de statistique à mettre sur pied des systèmes de statistiques agricoles permettant d'organiser des enquêtes sur l'agriculture pour recueillir, analyser et diffuser des données courantes portant à la fois sur l'agriculture et l'élevage.</li> <li>• Maintenir une étroite coopération interorganisations aux fins de la collecte et de la publication de données forestières appropriées pour le suivi de la gestion durable des forêts.</li> <li>• L'importance de la sécurité alimentaire ne cessera de croître à l'avenir.</li> </ul> <p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir les données essentielles nécessaires à la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC) au sein de l'Union européenne, ainsi que des plans tendant à réformer cette politique.</li> <li>• Statistiques des revenus, productivité, mesure et prévision des approvisionnements en denrées alimentaires, SIG et données administratives.</li> </ul> <p><b>Pour l'OCDE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fourniture des données essentielles nécessaires aux analyses de la politique agricole.</li> <li>• Statistiques agricoles structurelles et économiques, indicateurs agroenvironnementaux, prévisions en matière de produits et commerce agricole, données sur la pêche.</li> </ul>
3.10	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise sur pied d'un système d'information agricole centré sur des informations harmonisées concernant la base de ressources naturelles d'un pays (IWG-AGRI).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre progressive des recommandations issues du huitième Séminaire sur les perspectives des indicateurs agricoles et ruraux et la durabilité (PARIS) - (Perspectives for Agricultural and Rural Indicators and Sustainability) de l'IWG-AGRI, qui visent à créer des équipes de travail interinstitutions chargées d'étudier des thèmes déterminés auxquels il faut accorder une attention accrue, notamment les statistiques rurales, les comptes économiques de l'agriculture prenant en considération l'environnement, l'examen de l'unité de base.</li> <li>• Des concepts et définitions convenus à appliquer lors de la prochaine série de recensements de l'agriculture.</li> <li>• Un programme de formation mis au point et financé de manière centralisée dans le domaine des statistiques agricoles et alimentaires pour les pays en développement et les pays en transition. Des séminaires de formation organisés conjointement par la CEE, l'OCDE, la FAO et Eurostat (IWG-AGRI).</li> <li>• Préparation et publication par Eurostat d'un nouveau manuel méthodologique relatif aux statistiques des prix agricoles.</li> <li>• Un programme de travail visant à développer l'utilisation des statistiques agricoles pour obtenir des informations en rapport avec l'environnement. (Renvoi: voir également l'activité de programme 5, Statistiques de l'environnement).</li> <li>• Une série améliorée et plus complète de statistiques forestières rassemblées conjointement par la FAO, la CEE, Eurostat et l'OIBT (Organisation internationale des bois tropicaux).</li> </ul>
3.10	Rapporteur	IWG-AGRI
3.10	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE:</b> Développement des capacités dans les pays membres grâce à l'organisation d'ateliers et de réunions des correspondants nationaux.</li> <li>• <b>CEE:</b> Établissement de plans concertés pour la prochaine évaluation des ressources forestières, en se conformant strictement aux directives de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe concernant la communication de données sur des indicateurs de la gestion durable des forêts.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Utilisation des sols et paysages: répétition possible du projet LUCAS en 2003.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de la pêche. En collaboration avec la FAO, une attention particulière sera accordée à l'actualisation et à l'enrichissement du contenu de la publication commune «Manuel de statistiques des pêches» et à la production d'une version sur CD-ROM de cette publication.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Calcul des prix agricoles sur une nouvelle base 2000=100.</li> <li>• <b>FAO:</b> Publication sur CD-ROM des facteurs de conversion technique.</li> <li>• <b>FAO:</b> Publication du Manuel sur la préparation des comptes économiques de l'agriculture destiné aux pays en développement.</li> <li>• <b>FAO:</b> Mise à jour de l'information présentée sur la page Web consacrée au recensement de l'agriculture, à l'adresse suivante: <a href="http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/ECONOMICS/ESS/wcares/wcaresfr.htm">www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/ECONOMICS/ESS/wcares/wcaresfr.htm</a>.</li> <li>• <b>FAO:</b> Achèvement de la préparation de la documentation pour le Manuel de statistiques des pêches.</li> <li>• <b>FAO:</b> Préparation et publication du Manuel sur les bilans alimentaires.</li> <li>• <b>FAO:</b> Publication de la version révisée et actualisée du Manuel sur l'Internet.</li> <li>• <b>FAO:</b> Publication d'un manuel sur la collecte de données pour l'établissement d'indicateurs et de comptes environnementaux liés à l'agriculture.</li> <li>• <b>Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles:</b> Un manuel sur les statistiques concernant le développement rural et l'unité «ménage agricole».</li> <li>• <b>OCDE:</b> Publication d'une nouvelle série de comptes agricoles comprenant des données mieux harmonisées (SCN de 1993/CEA de 1997).</li> </ul>
3.10	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte commune de données existantes: Eurostat et l'OCDE ont mis en œuvre un cadre unifié et harmonisé pour les Comptes économiques de l'agriculture (CEA).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action future concernant la collecte en commun de données (données agricoles autres que celles figurant dans les comptes économiques de l'agriculture): Eurostat et la FAO ont décidé de travailler en concertation dans le domaine des statistiques des prix agricoles. D'autres ensembles de données seront successivement retenus et inclus dans un cadre de consultation et d'utilisation de données communes.</li> <li>• Action future concernant la collecte en commun de données (statistiques de la pêche): À la suite d'une réunion commune Eurostat/FAO/OCDE avec des représentants des services nationaux de statistique qui s'est tenue en février 2000 et des discussions qui ont eu lieu sur cette question au sein du Comité des pêches de l'OCDE, des propositions sont actuellement formulées en vue de réduire au minimum les chevauchements entre les demandes adressées aux services nationaux et d'améliorer l'échange de données entre les organismes internationaux.</li> <li>• Action future concernant la collecte en commun de données (indicateurs agroenvironnementaux): voir l'EP 5.1.</li> </ul>
3.10	Décision(s) recommandée(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
3.10	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Paris 21:</b> L'Équipe de travail des statistiques agricoles et rurales organisera peut-être des séminaires sur des thèmes particuliers intéressant les donateurs et les bénéficiaires de l'assistance technique dans le domaine des statistiques agricoles et rurales.</li> <li>• <b>FAO/CEE:</b> Groupe consultatif de l'évaluation mondiale des ressources forestières.</li> <li>• <b>CEE/FAO/Eurostat:</b> Groupe de travail intersecrétariats des statistiques forestières, dont les membres sont les suivants: CEE, FAO, Eurostat, OIBT, OCDE, AEE, Commission des Communautés européennes. Deux réunions par an, environ.</li> <li>• <b>FAO/CEE:</b> Réunion des correspondants statistiques nationaux (dans la mesure où les ressources financières disponibles le permettent).</li> <li>• <b>FAO/CEE:</b> Groupe de travail mixte de l'économie forestière et des statistiques des forêts (mars 2004) (<i>1<sup>er</sup> mars 2004 - date provisoire</i>).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>FAO/CEE:</b> Groupe de travail mixte de l'économie forestière et des statistiques des forêts (mars 2005) (<i>1<sup>er</sup> mars 2005 - date provisoire</i>).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Produits animaux (15 et 16 mars 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Utilisation des sols (19 et 20 avril 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Sécurité alimentaire (22 et 23 avril 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Pêche + Comité permanent de la statistique agricole (3 et 4 mai 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Comité de la statistique agricole + Comité permanent de la statistique agricole (6 et 7 mai 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Produits végétaux (1<sup>er</sup> -3 juin 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Sécurité alimentaire (10 et 11 juin 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Structure et typologie des exploitations agricoles (14 et 15 juin 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Développement rural (24 et 25 juin 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Comptes de l'agriculture et prix agricoles (1<sup>er</sup> et 2 juillet 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques du lait (1<sup>er</sup> et 2 juillet 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'agriculture/de l'environnement (13 et 14 septembre 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Structure et typologie des exploitations agricoles (4 et 5 octobre 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Utilisation des sols (13 et 14 octobre 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Produits animaux (27 et 28 octobre 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Foresterie (28 et 29 octobre 2004).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Troisième Conférence mondiale sur l'agriculture (2-4 novembre 2004).</li><li>• <b>OCDE:</b> Indicateurs d'une agriculture écologiquement viable - MEXSAI (2-5 novembre 2004).</li></ul>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Foresterie (3-5 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Développement rural + Comité permanent de la statistique agricole (15 et 16 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Nouveaux besoins en matière de statistiques agricoles européennes (19 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Sécurité alimentaire + Comité permanent de la statistique agricole (22 et 23 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité de la statistique agricole + Comité permanent de la statistique agricole (22-26 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptes de l'agriculture et prix agricoles (29 et 30 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Développement rural + Comité permanent de la statistique agricole (6 et 7 décembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> produits végétaux (8 et 9 décembre 2004).</li> <li>• <b>FAO/CEE (Conférence des statisticiens européens)/ Eurostat:</b> Réunion CEE/Eurostat/OCDE/FAO sur les statistiques alimentaires et agricoles (29 juin-1<sup>er</sup> juillet 2005) chargée d'examiner les questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Statistiques relatives au développement rural dans le cadre de l'agriculture;</li> <li>b) Mesure du revenu des ménages agricoles, y compris la définition du ménage agricole;</li> <li>c) Statistiques concernant la sécurité alimentaire et, dans ce contexte, l'emploi de contrôles;</li> <li>d) Statistiques agroenvironnementales, statistiques relatives à l'agriculture biologique et statistiques liées à la durabilité;</li> <li>e) Le rôle de l'agriculture, du secteur agroalimentaire et de l'agro-industrie dans l'économie.</li> </ul> </li> </ul>
3.10	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Statistiques agricoles - Équipe spéciale du développement rural</u></b> (Activité 3.13 du programme de statistique de la CEE pour 2004)</p>

		<p><b>Description succincte:</b> Élaboration et diffusion de règles et de normes sur les bonnes pratiques en matière de statistiques agricoles et du développement rural.</p> <p><b>Produit final:</b> Manuel sur les statistiques de développement rural et de l'unité «ménage agricole» (2005).</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la troisième Conférence mondiale sur les statistiques agricoles en 2004 (CEE-Eurostat-FAO-OCDE-ISI).</li> <li>• Commencer à préparer la réunion commune CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles.</li> <li>• Échanges de vues préliminaires avec la FAO sur les procédures de la série de recensements agricoles de 2010.</li> <li>• Contribution aux travaux de l'Équipe spéciale des statistiques du développement rural et du revenu des ménages agricoles. L'Équipe spéciale établira un manuel international sur le recueil des statistiques rurales et proposera des définitions du ménage agricole et des modalités de mesure de son revenu et de son patrimoine. Cette activité aura une grande importance politique dans la mesure où l'on s'intéressera davantage aux systèmes de suivi des modalités de la répartition. Le produit final sera communiqué à la réunion de 2005 (voir ci-dessus).</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/rural.htm">http://www.unece.org/stats/documents/rural.htm</a>.</p>
3.11	Intitulé	<b>Statistiques industrielles</b>
3.11	But	Fournir ou mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques sur le secteur industriel qui soient conformes aux normes et définitions internationales, et veiller à ce que les décideurs disposent de données appropriées et désagrégées comme il se doit dans les domaines suivants: petites et moyennes entreprises, productivité, technologie et emploi.

3.11	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à la cohérence des classifications des statistiques industrielles aux fins d'assurer leur comparabilité à l'échelle internationale.</li> <li>• Veiller à ce que les tendances récentes qui touchent à la structure de l'économie (industrie et services) puissent être analysées grâce à des séries de statistiques harmonisées, comparables, à jour et détaillées.</li> <li>• Répondre aux besoins en matière d'analyse des responsables en constituant des bases de données microéconomiques longitudinales offrant des possibilités nouvelles d'étude à un niveau de détail poussé dans les domaines suivants: petites et moyennes entreprises, entrepreneuriat, productivité, technologie ou emploi.</li> <li>• Contribuer à l'élaboration d'indicateurs comparables à l'échelon international et présentant un intérêt pour l'élaboration des politiques, par exemple des mesures de la productivité à un niveau industriel détaillé.</li> <li>• Passage de la CITI Rev.2 à la CITI Rev.3.</li> <li>• Fournir des indicateurs économiques à court terme pertinents pour les secteurs de l'industrie et des services.</li> </ul>
3.11	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès dans la compilation et la publication de données de base au niveau des industries, en fonction de la CITI Rev.3 (NACE Rev.1), dans le but de fournir des séries chronologiques qui puissent servir à des analyses présentant un intérêt pour l'élaboration des politiques.</li> <li>• Examen des questions de mesure dans le domaine des statistiques industrielles, par exemple celles liées aux technologies de l'information et de la communication.</li> <li>• Publication de statistiques internationales sur les PME.</li> <li>• Progrès dans l'élaboration d'un manuel relatif à l'établissement d'indicateurs de la mondialisation et à la mesure de la productivité.</li> <li>• Création d'une base de données (CNUCED) sur les petites et moyennes entreprises (PME).</li> </ul>
3.11	Rapporteur	OCDE

3.11	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Eurostat:</b> Production d'une méthodologie des statistiques sur le commerce des filiales étrangères (FATS).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Production d'une méthodologie concernant la démographie des entreprises.</li><li>• <b>Eurostat:</b> Production d'un manuel méthodologique sur les statistiques à court terme.</li><li>• <b>Eurostat:</b> Production d'un manuel méthodologique PRODCOM.</li><li>• <b>Eurostat:</b> Ensemble plus succinct de statistiques sur l'acier après expiration du Traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).</li><li>• <b>Eurostat:</b> Production d'une méthodologie concernant les services fournis aux entreprises.</li><li>• <b>OCDE:</b> Mesurer la mondialisation: le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE (CD-ROM).</li><li>• <b>OCDE:</b> Mesurer la mondialisation: le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE - Volume 1 le secteur manufacturier (version papier).</li><li>• <b>OCDE:</b> Enquêtes de conjoncture - Manuel sur les méthodes, l'harmonisation et l'utilisation à des fins d'analyse.</li><li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Révision du Manuel sur les indices de la production industrielle.</li><li>• <b>ONUDI:</b> L'ONUDI élargira son ensemble d'indicateurs du développement industriel en augmentant à la fois le nombre actuel de ces indicateurs et le nombre de pays considérés.</li><li>• <b>ONUDI:</b> L'Annuaire international des statistiques industrielles de l'ONU sera publié sur papier en 2003 et 2004 ainsi que sur l'Internet.</li><li>• <b>ONUDI:</b> La base de données INDSTAT de l'ONUDI ne comprendra plus de statistiques au niveau à quatre chiffres de la CITI Rev.2, mais la ventilation au niveau à trois chiffres de cette classification sera maintenue en convertissant les données classées en fonction de la CITI Rev.3.</li></ul>
------	--------------------	--

3.11	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action future concernant la collecte en commun de données (statistiques structurelles sur les entreprises): Un accord sur la collecte de données en commun a été conclu entre l'OCDE et Eurostat.</li> <li>• Action future concernant la collecte de données en vue de l'établissement de statistiques sur les PME: L'OCDE poursuivra la collecte de données dans ce domaine.</li> </ul>
3.11	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
3.11	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE/Commission européenne:</b> Atelier commun Commission européenne/OCDE/CIRET sur l'élaboration internationale des enquêtes de conjoncture et des enquêtes auprès des consommateurs (<i>1<sup>er</sup> septembre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>OCDE/CEPALC:</b> Atelier CEPALC/OCDE sur l'harmonisation des enquêtes de conjoncture en Amérique latine (<i>1<sup>er</sup> novembre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Évaluation de l'enquête de conjoncture réalisée par la Banque centrale du Chili (<i>1<sup>er</sup> novembre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques sur le commerce des filiales étrangères (FATS) (4 et 5 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Démographie des entreprises/facteurs de succès (29 et 30 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe directeur des statistiques structurelles sur les entreprises (21-23 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Démographie des entreprises/facteurs de succès (29 et 30 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des services (6 et 7 mai 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Vers une mesure statistique plus systématique du comportement des PME (2-6 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Directeurs chargés des statistiques des entreprises (10 et 11 juin 2004).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> La mise en œuvre du règlement sur les statistiques conjoncturelles (21 et 22 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité préparatoire du CPS pour le règlement SSE (PRODCOM) (28 et 29 juin 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe d'experts des statistiques économiques à court terme (STESEG) (28-30 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> La mise en œuvre du règlement sur les statistiques conjoncturelles (6 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Euro-indicateurs (20 et 21 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques sur le commerce des filiales étrangères (FATS) (22-24 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des services (14 et 15 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> La mise en œuvre du règlement sur les statistiques conjoncturelles (15 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> La mise en œuvre du règlement sur les statistiques conjoncturelles (4 et 5 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques structurelles sur les entreprises - Groupe directeur (8 et 9 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Séminaire annuel (8-12 novembre 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe de travail statistique du Comité de l'industrie (15-17 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité préparatoire du CPS pour le règlement SSE (PRODCOM) (17 et 18 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Annexes financières des statistiques structurelles sur les entreprises (6 et 7 décembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> La mise en œuvre du règlement sur les statistiques conjoncturelles (13 et 14 décembre 2004).</li> </ul>
3.11	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b>Robotique</b> (<i>Activité 2.5 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>).</p> <p><b>Description succincte:</b> Recueillir, élaborer et analyser des statistiques sur les robots.</p>

		<p><b>Produit final:</b> Publication de <i>World Robotics 2004</i>.</p> <p><b>Description détaillée:</b> Recueillir, élaborer et analyser les statistiques concernant les robots qui apparaîtront dans la publication <i>World Robotics 2004</i>.</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b> Voir également les adresses suivantes: <a href="http://www.unece.org/stats/publications/robots.e.htm">http://www.unece.org/stats/publications/robots.e.htm</a> <a href="http://www.unece.org/stats/robotics">http://www.unece.org/stats/robotics</a>.</p>
3.12	Intitulé	<b>Statistiques de l'énergie</b>
3.12	But	Faire en sorte qu'il existe, pour le secteur de l'énergie, des statistiques conformes aux normes et définitions internationales et permettre le suivi d'une situation énergétique en évolution rapide.
3.12	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La compilation concertée de statistiques de l'énergie.</li> <li>• La disparité croissante entre la quantité de données à recueillir et les ressources allouées à cette fin (pays, organisations).</li> <li>• La libéralisation des marchés qui renforce le secret des affaires et entraîne une perte de transparence.</li> <li>• L'utilisation de concepts et de définitions convenus et harmonisés au plan international.</li> <li>• L'établissement de liaisons adéquates entre les statistiques de l'énergie, d'autres domaines de la statistique économique (par exemple, les statistiques industrielles classiques et les statistiques des transports) et les statistiques de l'environnement.</li> <li>• Réduction de l'écart entre l'offre et la demande de statistiques mensuelles sur le pétrole (AIE) (UE).</li> <li>• Le suivi des émissions de gaz à effet de serre (GES) (UE) (AIE).</li> <li>• Le suivi du développement durable dans le secteur de l'énergie (UE).</li> <li>• Le suivi des progrès dans le domaine de l'efficacité énergétique (UE) (AIE).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi de la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz (UE) (AIE).</li> <li>• L'élaboration de méthodes de correction en fonction des températures des statistiques mensuelles de la consommation d'énergie (UE).</li> <li>• Le développement rapide des énergies renouvelables (AIE) (UE).</li> <li>• L'élargissement de l'UE (UE).</li> </ul>
3.12	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement de statistiques de l'énergie cohérentes et intégrées (flux de production et de consommation) en fonction de cadres convenus.</li> <li>• Détermination du besoin éventuel de bases de données différentes pour les statistiques de l'énergie.</li> <li>• Diffusion de temps à autre de mises à jour des normes et méthodes appliquées pour la compilation des statistiques de l'énergie.</li> <li>• Établissement d'une page de données sur les sources d'énergie renouvelables (AIE-OCDE).</li> <li>• Amélioration de la transparence des données sur le pétrole (AIE-OCDE).</li> <li>• Intégration complète des données des 10 nouveaux membres sur l'énergie (UE).</li> <li>• Élaboration d'un nouveau système de statistiques des prix de l'énergie adapté aux caractéristiques du marché libéralisé (UE).</li> </ul>
3.12	Rapporteur	OCDE- AIE
3.12	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE-AIE/UE:</b> Site Web interorganisations de statistiques mensuelles.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Livre de poche sur les indicateurs de l'énergie, des transports et de l'environnement.</li> <li>• <b>OCDE-AIE:</b> Production d'un manuel sur les questionnaires relatifs à l'énergie.</li> </ul>

3.12	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant.
3.12	Décision(s) recommandée(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
3.12	Réunions	<p><b>OCDE-AIE/Eurostat:</b> Cinquième réunion internationale sur les statistiques du pétrole, conjointement avec l'APEC, l'OLADE, l'OPEP et la Division de statistique de l'ONU - Asie (lieu à déterminer), quatrième trimestre 2004 (<i>1<sup>er</sup> octobre 2004 - date provisoire</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE-AIE:</b> Réunion sur les statistiques mensuelles du pétrole (Paris, <i>1<sup>er</sup> novembre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité des statistiques de l'énergie (27 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comité des statistiques de l'énergie (29 et 30 septembre 2004).</li> <li>• <b>OCDE-AIE/Eurostat/CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion du Groupe de travail des statistiques de l'énergie (Paris, 16 et 17 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des centrales électrocalogènes (<i>1<sup>er</sup> décembre 2004</i>).</li> </ul>
3.12	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Statistiques de l'énergie</u></b> (<i>Activité 2.7 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>).</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Contribuer à la mise à jour sans délai de la base de données AIE-OCDE/Eurostat sur les statistiques de l'énergie.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Contribution à la base de données AIE-OCDE/Eurostat sur les statistiques de l'énergie, en ce qui concerne en particulier les pays n'appartenant pas à l'UE.</p>

		<p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adresser des questionnaires aux pays de la CEI et des Balkans pour traitement par l'AIE et Eurostat.</li> <li>• Négocier l'accès des pays participant à la base de données.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
3.13	Intitulé	<b>Statistiques de la science et de la technique, notamment techniques de l'information et des communications (TIC)</b>
3.13	But	<p>Établir et tenir à jour des normes statistiques internationales dans le domaine des statistiques de la science et de la technique, notamment des définitions et des méthodes statistiques.</p> <p>Le domaine de la science et de la technique englobe la recherche-développement, l'innovation, les brevets, la balance des paiements technologique et les ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique.</p>
3.13	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Description en termes statistiques du rôle de la science et de la technique dans les systèmes nationaux d'innovation des pays membres ainsi que de l'impact économique et des facteurs déterminants des activités dans le domaine de la science et de la technique.</li> <li>• Amélioration de l'ensemble de normes et de cadres théoriques arrêtés au niveau international aux fins de l'élaboration des statistiques portant sur la science et la technique et adaptation de cet ensemble de normes et de cadres théoriques à l'évolution des conditions économiques (par exemple, apparition d'activités nouvelles dans des domaines tels que l'informatique et les biotechnologies) et à celle des besoins des responsables politiques.</li> </ul>
3.13	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le réexamen du <i>Manuel d'Oslo</i> utilisé pour les enquêtes sur l'innovation.</li> <li>• L'activité sur les brevets, visant à développer une infrastructure internationale en matière de statistique (méthodes et bases de données) continuera, en coopération notamment avec les offices des brevets et l'OMPI.</li> <li>• On s'efforcera de combler l'écart entre l'approche du <i>Manuel de Frascati</i> et celle des comptes nationaux, pour ce qui est des statistiques de la recherche-développement.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les pays en développement lancent leurs propres programmes d'élaboration de statistiques sur le commerce électronique et l'utilisation des TIC.</li> <li>• On s'attachera à créer une base de données renfermant des indicateurs relatifs aux technologies de l'information.</li> </ul>
3.13	Rapporteur	OCDE
3.13	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Version révisée des directives applicables aux statistiques des brevets.</li> <li>• Version révisée du <i>Manuel d'Oslo</i> (qui devrait en principe être définitivement achevée en 2005).</li> <li>• Version révisée des directives applicables aux statistiques sur les ressources humaines dans le domaine de la science et de la technique.</li> <li>• Mise au point de données sur la recherche-développement conformes aux comptes nationaux.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Cadre et directives pour l'élaboration et la mesure d'indicateurs de la société de l'information.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Élaboration d'indicateurs et analyse de la société de l'information permettant d'éclairer la prise de décisions et l'analyse.</li> </ul>
3.13	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La poursuite des travaux analytiques et méthodologiques sur les brevets et, le cas échéant, l'amélioration du Manuel sur les brevets.</li> <li>• Il est nécessaire de renforcer la coordination pour éviter le chevauchement des activités relatives aux TIC et la confusion des tâches entre les différentes organisations.</li> <li>• Le dernier stade de la formulation des améliorations touchant divers aspects du <i>Manuel de Frascati</i> utilisé pour les enquêtes sur la R-D et leur mise en pratique.</li> <li>• La poursuite du développement et de l'amélioration des enquêtes sur l'innovation technologique et des indicateurs connexes et l'amélioration éventuelle du <i>Manuel d'Oslo</i>.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise à jour et l'extension des méthodes et enquêtes existantes en vue d'obtenir des meilleurs indicateurs de l'internationalisation de la science et de la technologie et leur application.</li> </ul>
3.13	Décision(s) recommandée(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
3.13	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de la société de l'information (22 et 23 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de la science et de la technique et de l'innovation (4 et 5 mai 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Cinquième réunion spéciale consacrée aux statistiques de la biotechnologie (24 et 25 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'audiovisuel (27 et 28 mai 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe d'experts nationaux des indicateurs de la science et de la technologie (GENIST) (21-24 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'audiovisuel (29 et 30 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques sur la société de l'information (11-13 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des services de communication (15 et 16 novembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de la science et de la technique et de l'innovation (22 et 23 novembre 2004).</li> </ul>
3.13	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Techniques de l'information et des communications (TIC)</u></b> (Activité 3.14 du programme de statistique de la CEE pour 2004)</p> <p><b>Description succincte:</b> Suivi et finalisation de l'Atelier CEE/CNUCED/UIT/ISU/OCDE/Eurostat sur l'observation de la société de l'information (décembre 2003).</p> <p><b>Produit final:</b> Conclusions et recommandations de l'Atelier.</p>

		<p><b>Description détaillée:</b></p> <p>Établir les «conclusions et recommandations» de l'Atelier et les communiquer à la Commission de statistique.</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante:  <a href="http://www.unecce.org/stats/documents/2003.12.wsis.htm">http://www.unecce.org/stats/documents/2003.12.wsis.htm</a></p>
3.14	Intitulé	<b>Registres des activités industrielles et commerciales et fichiers administratifs étayant l'élaboration des statistiques économiques</b>
3.14	But	Faire en sorte qu'il existe des registres des activités industrielles et commerciales d'une qualité suffisamment bonne pour étayer toutes les enquêtes de conjoncture et fournir des données cohérentes sur les structures et la démographie des entreprises, en faisant le meilleur usage des fichiers administratifs à des fins statistiques.
3.14	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'utilisation des registres des activités industrielles et commerciales et l'emploi des bases d'enquête polyvalentes pour les enquêtes sur les entreprises.</li> <li>• Harmoniser la couverture des registres des activités industrielles et commerciales et les concepts employés, ainsi que les utilisations de ces registres.</li> <li>• Élaborer des registres des activités industrielles et commerciales qui rendent compte de manière efficace et cohérente des entreprises multinationales.</li> <li>• Élaborer des registres des activités industrielles et commerciales en tant qu'instruments de la démographie des entreprises.</li> <li>• Diffuser des informations sur les meilleures méthodes appliquées par les pays pour constituer et tenir des registres des activités industrielles et commerciales.</li> <li>• Assurer une formation dans le domaine des registres des activités industrielles et commerciales en tenant compte des derniers progrès techniques au sein des principaux services de statistique.</li> </ul>

3.14	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmonisation du traitement des groupes d'entreprises qui est essentielle pour améliorer les statistiques sur la mondialisation, en s'appuyant sur l'étude des entreprises multinationales dirigée par Statistique Canada.</li> <li>• Perfectionnement du Manuel de recommandations sur les registres des entreprises d'Eurostat et soutien à la traduction pour répondre aux besoins de tous les membres de la CEE.</li> <li>• Bulletins spéciaux au sujet des faits nouveaux en matière de registres des activités industrielles et commerciales.</li> </ul>
3.14	Rapporteur	Groupe directeur des registres des activités industrielles et commerciales
3.14	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication de données comparées sur la structure des entreprises dans les pays de la CEE.</li> <li>• Soutien à l'utilisation du Manuel de recommandations de l'UE sur les registres des entreprises dans les pays de la CEE et à l'élaboration avec Eurostat d'un glossaire correspondant.</li> <li>• Élaboration de directives pour les entreprises multinationales.</li> </ul>
3.14	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De nombreux pays n'ont pas encore achevé le processus d'harmonisation et de mise au point de registres des activités industrielles et commerciales en tant que base de sondage et source d'information.</li> <li>• Une harmonisation mondiale du traitement des groupes d'entreprises est nécessaire car l'information sur ces groupes est essentielle pour améliorer les statistiques sur la mondialisation; à ce propos, la mise au point du Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique est importante et il faudrait parvenir à un accord à ce sujet au niveau de l'ONU.</li> </ul>
3.14	Décision(s) recommandée(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
3.14	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Table ronde sur les bases des enquêtes relatives aux entreprises:</b> La prochaine réunion doit avoir lieu en octobre 2004 (Beijing, 1<sup>er</sup> octobre 2004 - date provisoire).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat/CEE (Conférence des statisticiens européens)/OCDE: Séminaire commun sur les registres des activités industrielles et commerciales (Genève, 16 et 17 juin 2005) pour examiner les questions suivantes:</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Mise au point d'un cadre de qualité fondé sur le questionnaire annuel relatif aux registres des activités industrielles et commerciales, y compris la mesure de la convergence. Produit attendu: Accord sur un cadre de qualité.</li> <li>b) Échanges de données d'expérience pour la préparation de l'application de la CITI 2007 aux registres des activités industrielles et commerciales. Produit attendu: Document récapitulatif sur l'expérience des pays.</li> <li>c) À partir d'études de cas spécifiques, examen des problèmes posés par les groupes multinationaux complexes. Produit attendu: Document récapitulatif sur l'expérience conduite par Statistique Canada.</li> <li>d) Utilisation du registre des activités industrielles et commerciales pour répondre à la demande de statistiques sur les petites et moyennes entreprises. Produit attendu: Document récapitulatif sur les utilisations du questionnaire Eurostat/CEE et examen de la contribution des registres des activités industrielles et commerciales au processus de Bologne.</li> </ol> </li> <li>• <b>Eurostat: Registres des activités industrielles et commerciales (2-4 juin 2004).</b></li> <li>• <b>Eurostat: Unités statistiques (9 et 10 décembre 2004).</b></li> </ul>
3.14	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Mesurer la mondialisation - Le projet sur les entreprises multinationales</u></b> (Activité 3.10 du programme de statistique de la CEE pour 2004)</p>

		<p><b>Description succincte:</b></p> <p>Appui du secrétariat aux travaux du Groupe directeur de la mesure des activités des entreprises multinationales fourni sous les auspices de la Conférence des statisticiens européens et de son bureau - le projet sur les entreprises multinationales (cette activité fait suite au séminaire sur la mondialisation tenu lors de la réunion plénière de la Conférence en 2003).</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Recommandations sur la mesure des activités des entreprises multinationales afin de contribuer à l'amélioration des statistiques économiques nationales et internationales.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les travaux du Groupe directeur, conformément au mandat. Le projet a été proposé par Statistique Canada et approuvé par la Conférence des statisticiens européens en juin 2003. Quatre services nationaux de statistique (Canada, Espagne, France et Royaume-Uni) participeront à sa phase initiale. L'OCDE, le FMI, la CNUCED et la Banque centrale européenne ont également fait part de leur intérêt. Le projet devrait se dérouler en plusieurs phases au cours de plusieurs années. Si la Conférence approuve les recommandations relatives à la mesure des activités des entreprises multinationales, elles seront transmises aux services nationaux de statistique ou aux organisations internationales compétentes ou à un organe de normalisation (par exemple la Commission de statistique de l'ONU).</li> <li>• Rapport du Groupe directeur sur l'état d'avancement des travaux à la réunion annuelle de la Conférence des statisticiens européens en juin 2004.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
3.14	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Registres des activités industrielles et commerciales</u></b> (Activité 3.15 du programme de statistique de la CEE pour 2004)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Élaboration et diffusion de règles et de normes et des pratiques exemplaires en matière de registres des activités industrielles et commerciales.</p>

	<p><b>Produit final:</b></p> <p>Résultats de l'enquête sur les registres des activités industrielles et commerciales dans les pays n'appartenant pas à l'UE, à publier sur le site Web de la CEE.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Élaborer et diffuser le questionnaire CEE/Eurostat sur les registres des activités industrielles et commerciales et en analyser les résultats dans un rapport.</li><li>• Commencer à préparer la réunion commune CEE/Eurostat/OCDE sur les registres des activités industrielles et commerciales (juin 2005).</li></ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
--	--

## ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4

### STATISTIQUES SOCIALES ET DÉMOGRAPHIQUES

4	Intitulé	<b>Statistiques sociales et démographiques (édition 2004)</b>
4.1	Intitulé	<b>Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité)</b>
4.1	But	Faire en sorte que les États membres soient en mesure de produire en temps voulu des statistiques et projections démographiques fiables et comparables d'un pays à l'autre dans le respect des normes internationales, facilitant ainsi l'élaboration des politiques au niveau national et des analyses comparatives au niveau international.
4.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité médiocre des estimations des migrations (internationales et internes).</li> <li>• La qualité variable des registres locaux de la population (sous-estimation et surestimation).</li> <li>• La rareté relative des recensements nationaux de la population.</li> </ul>
4.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><b>Registres:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité des registres de la population, notamment en les informatisant.</li> <li>• Attribuer un rôle plus important à des registres de la population locaux, régionaux et centralisés de grande qualité et à leur harmonisation, dans le cadre des travaux futurs que les services nationaux de statistique de la région prévoient d'entreprendre.</li> </ul> <p><b>Projections:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des pratiques optimales pour les estimations et projections démographiques (pour Eurostat).</li> </ul> <p><b>Migrations:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la mise en œuvre des recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales, que la Commission de statistique de l'ONU a adoptées en 1997 (objectif s'appliquant à toutes les organisations).</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réexaminer les recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales, et fournir aux pays des conseils et une assistance pour l'application de ces recommandations au niveau national (CEE, Eurostat et Division de statistique de l'ONU).</li><li>• Améliorer les données sur les flux migratoires internationaux (objectif s'appliquant à toutes les organisations).</li><li>• Améliorer la concordance entre les données de stocks et les données de flux sur les migrations (objectif s'appliquant à toutes les organisations).</li><li>• Fournir des données mensuelles sur les immigrants et les demandeurs d'asile conformément aux dispositions du Traité d'Amsterdam sur la sécurité et la libre circulation des personnes (pour Eurostat).</li><li>• Donner des conseils et fournir une assistance technique aux pays en transition, aux pays de la région méditerranéenne et à d'autres pays qui souhaitent mettre en place des systèmes statistiques pour mesurer les flux d'immigration et d'émigration (CEE et Eurostat).</li></ul> <p><b>Fécondité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer le suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les pays en transition et, à ce titre, développer la base de données de la CEE sur la population (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li><li>• Encourager et coordonner la réalisation d'une nouvelle série d'enquêtes. Rechercher des modes de financement aux niveaux régional et national (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li><li>• Améliorer la documentation et la compréhension des changements dans le comportement en matière de fécondité dans le contexte des transformations de la famille et de la société (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li></ul> <p><b>Familles et ménages:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réexaminer les pratiques actuelles en matière de collecte et de diffusion des statistiques sur les familles et les ménages et formuler de nouvelles recommandations pour les recensements et les enquêtes.</li></ul>
--	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager et coordonner la réalisation d'une nouvelle série d'enquêtes sur le comportement et la situation des hommes et des femmes de générations différentes. Rechercher des modes de financement aux niveaux régional et national (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li> <li>• Poursuivre la mise au point, à l'appui de ce programme de recherche, de méthodes de collecte et d'analyse de données d'enquête comparables, d'échantillons de microdonnées se fondant sur les recensements et d'indicateurs contextuels au niveau le plus général (pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE, sous réserve de la disponibilité de fonds extrabudgétaires supplémentaires).</li> </ul>
4.1	Rapporteur	CEE et Eurostat
4.1	Résultats attendus	<p><b>Familles et ménages:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des définitions et classifications actuelles des familles et ménages, en tenant compte en particulier des nouveaux types d'unités qui ont fait leur apparition dans ce contexte; mise au point de concepts, définitions et classifications améliorés à ce sujet pour les appliquer dans le cadre de la série de recensements de 2010 et d'autres sources (CEE, Eurostat et Division de statistique de l'ONU).</li> </ul> <p><b>Fécondité:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de nouvelles données d'enquêtes comparables à l'échelle internationale en vue de documenter et d'expliquer le comportement en matière de fécondité. Les données comprendront des informations sur les résultats concernant la fécondité et les contextes dans lesquels ils s'inscrivent - dynamiques des diverses formes d'union et de la famille, relations entre les hommes et les femmes, situation du marché du travail, valeurs et politiques familiales. Les données d'enquête devront être complétées par des informations au niveau des agrégats émanant d'autres sources (Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li> <li>• Promotion d'une analyse plus détaillée des données provenant d'enquêtes sur la fécondité et la famille en mettant à la disposition des chercheurs des bandes reprogrammées normalisées et, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles, réalisation d'autres analyses (Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li> </ul>

	<p><b>Migrations:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Adoption par la Commission d'une proposition de texte de loi communautaire sur les statistiques des migrations et des demandes d'asile, pour juin 2004 (Eurostat).</li><li>• Études approfondies, par quatre ou cinq pays intéressés, des enseignements qu'ils ont tirés de leur application de la série actuelle de recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales dans le cadre des recensements et autres sources de données (CEE et Eurostat, 2005).</li><li>• Comparaisons des flux migratoires internationaux selon les pays, réalisées par Eurostat et la CEE (2005).</li><li>• Rapport technique sur les statistiques des migrations internationales (Division de statistique de l'ONU, 2006).</li><li>• Manuel statistique des migrations internationales (Division de statistique de l'ONU, 2006).</li></ul> <p><b>Projections:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nouvelles séries de projections démographiques au niveau national et au niveau régional (NUTS 2) (Eurostat, 2004).</li><li>• Cinquième édition des estimations et projections relatives à la population économiquement active, comprenant également des estimations révisées et à jour des taux d'activité jusqu'en 2002, et des projections jusqu'en 2020 (OIT, 2004).</li><li>• <b>CEI-STAT:</b> Publication d'analyses de la situation démographique dans les pays de la CEI (CEI-STAT, 2004-2006).</li><li>• <b>Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</b> Production de documents techniques en rapport avec l'étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations et concernant:<ul style="list-style-type: none"><li>- De nouvelles données d'enquête;</li><li>- Des échantillons de données obtenues à partir de microrecensements;</li><li>- Des indicateurs contextuels au niveau le plus général.</li></ul></li><li>• <b>Eurostat:</b> Mise à jour de la publication intitulée <i>Definition and methods of collection of demographic statistics</i>.</li><li>• <b>Division de la population de l'ONU:</b> Examen et appréciation de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.</li></ul>
--	--

4.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous les auspices du Bureau, une équipe spéciale chargée d'étudier les questions relatives aux familles et aux ménages a commencé à réexaminer les pratiques actuelles en matière de collecte et de diffusion des données de recensement dans ce domaine et a élaboré un calendrier pour l'établissement d'ici 2006 de nouvelles recommandations concernant les recensements.</li> <li>• La qualité des estimations des données de stock et des données de flux relatives aux migrations internationales demeure très médiocre et, pour les améliorer, il importe que les services nationaux de statistique travaillent en étroite coopération avec les autres organismes gouvernementaux et administrations intéressées. Il est instamment demandé aux pays de s'employer à mieux harmoniser les définitions nationales de l'immigration et de l'émigration et de se conformer plus strictement aux recommandations de l'ONU.</li> <li>• Le texte d'un nouveau règlement communautaire sur les statistiques des migrations et des demandes d'asile est pratiquement achevé. La Commission européenne devrait en principe l'adopter d'ici juin 2004.</li> <li>• Les organisations internationales devraient encore améliorer leur coopération en matière de collecte de données.</li> </ul>
4.1	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> <li>• Approuver les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE»).</li> </ul>
4.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des migrations (25 et 26 février 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des demandes d'asile et de l'immigration (9 novembre 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe d'experts du Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI) (8 au 10 décembre 2004).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion de travail CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations (<i>1<sup>er</sup> mars 2005 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion de travail CEE/Eurostat sur les projections démographiques (<i>1<sup>er</sup> avril 2005 - date provisoire</i>).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</b> Neuvième réunion du Conseil du programme relatif à l'«Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations», consacrée au lancement de la collecte de données (printemps 2004).</li> <li>• <b>Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</b> Troisième réunion (printemps 2004) du groupe de travail informel chargé du programme relatif à l'«Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations».</li> <li>• <b>Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</b> Quatrième réunion (automne 2004 ou printemps 2005) du groupe de travail informel chargé du programme relatif à l'«Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations».</li> <li>• <b>Division de la population de l'ONU:</b> Réunion du Groupe d'experts des politiques de population passées, présentes et futures (2004-2005).</li> <li>• <b>Division de la population de l'ONU:</b> Réunion du Groupe d'experts sur les incidences économiques et sociales de la modification de la pyramide des âges (2004-2005).</li> <li>• <b>Division de la population de l'ONU:</b> Réunion technique sur les méthodes de projection, en particulier celles appliquées aux incidences du VIH/sida (2004-2005).</li> <li>• <b>Division de la population de l'ONU:</b> Réunion du Groupe d'experts sur la mortalité et le VIH/sida (2004-2005).</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Atelier sur la mesure de la fécondité et de la mortalité dans les pays africains anglophones.</li> </ul>
4.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Familles et ménages</u></b> (<i>Activité 3.16 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Collaborer avec Eurostat et quelques organismes nationaux de statistique en vue de la réalisation d'un projet visant à i) évaluer les problèmes concernant les ménages et les familles que les pays ont rencontrés au cours des recensements de la population de l'an 2000 et de grandes enquêtes européennes, et ii) formuler des recommandations relatives aux familles et aux ménages pour les recensements de la population de 2010 et les grandes enquêtes sur les ménages.</p>

	<p><b>Produit final:</b></p> <p>Amélioration des recommandations relatives aux familles et aux ménages à appliquer au cours des recensements de 2010 (2006) et des grandes enquêtes sur les ménages.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travaux en collaboration avec Eurostat et d'autres organismes nationaux de statistique intéressés (canadiens, norvégiens et américains par exemple) en vue de la réalisation des quatre tâches suivantes:<ul style="list-style-type: none"><li>- Tâche n° 1: Évaluation des problèmes concernant les ménages et les familles que les pays ont rencontrés au cours des recensements de la population de l'an 2000;</li><li>- Tâche n° 2: Évaluation des problèmes concernant les ménages et les familles que les pays ont rencontrés au cours de grandes enquêtes européennes telles que l'enquête en vue de l'établissement des statistiques sur les revenus et les conditions de vie de l'Union européenne (EU-SILC) et les enquêtes sur les forces de travail (EFT);</li><li>- Tâche n° 3: Élaboration et proposition de recommandations améliorées relatives aux familles et aux ménages à inclure dans le nouvel ensemble de recommandations CEE/Eurostat pour les recensements de la population de 2010 dans la région de la CEE (voir également l'élément de programme 4.2.1: Recensements de la population et des habitations);</li><li>- Tâche n° 4: Élaboration de recommandations relatives aux familles et aux ménages pour les grandes enquêtes sur les ménages.</li></ul></li><li>• Des équipes spéciales auxquelles participeront les organismes nationaux de statistique intéressés seront créées afin que les travaux progressent plus rapidement. La tâche n° 1 sera réalisée entre l'automne 2003 et l'été 2004; la tâche n° 2 nécessite un soutien financier et pourra commencer dès que des fonds auront été réunis; les tâches n° 3 et 4 prendront nécessairement appui sur les résultats des deux premières tâches.</li></ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
--	---

4.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Statistiques des migrations</u></b> (<i>Activité 3.17 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Apporter un appui et une contribution aux activités du groupe directeur chargé des préparatifs de la réunion CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations de 2005.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comparaisons entre pays des flux migratoires internationaux, par Eurostat et la CEE (2005).</li> <li>• Études approfondies, par quatre ou cinq pays intéressés, des enseignements qu'ils ont tirés de leur application de la série actuelle de recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales dans le cadre des recensements et autres sources de données (2005).</li> <li>• Contribution aux recommandations CEE/Eurostat pour la série de recensements de la population de 2010 dans la région de la CEE (2006).</li> </ul> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Travaux de méthodologie:</u></p> <p>Travaux préparatoires en vue de la réunion de travail CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations (printemps 2005) qui portera sur les questions suivantes: i) comparaisons entre pays des flux migratoires internationaux, par Eurostat et la CEE, et ii) présentation des résultats obtenus par quatre ou cinq pays à l'issue de leurs études approfondies des enseignements qu'ils ont tirés de leur application de la série actuelle de recommandations de l'ONU en matière de statistiques des migrations internationales dans le cadre des recensements et autres sources de données.</p> <p><u>Collecte de données:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte annuelle de statistiques sur les flux migratoires internationaux (collecte de données réalisée conjointement par Eurostat, la CEE, la Division de statistique de l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'OIT).</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
-----	---	--

<p>4.1</p>	<p>Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)</p>	<p><b><u>Projections démographiques</u></b> (<i>Activité 3.18 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Contribuer à l'organisation de la réunion de travail Eurostat/CEE sur les projections démographiques (Vienne, printemps 2005).</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Échange de données d'expérience et débat sur les nouvelles méthodes d'établissement des projections démographiques.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de travail Eurostat/CEE sur les projections démographiques (Vienne, printemps 2005), qui examinera les questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projections internationales, nationales et infranationales les plus récentes concernant la population et les ménages;</li> <li>- Évaluation, analyse et projection des tendances et schémas de fécondité, de mortalité et de migration ainsi que de la composition et de la dynamique des ménages: nouvelles approches et nouveaux enseignements;</li> <li>- Exactitude ou caractère aléatoire des projections internationales, nationales et infranationales concernant la population et les ménages;</li> <li>- Stratégies de documentation et de diffusion;</li> <li>- Utilisateurs et utilisations des projections;</li> <li>- Évaluation et utilisation des logiciels de projection.</li> </ul> </li> <li>• Travaux préparatoires en vue de la réunion organisée en coopération avec les Pays-Bas (NIDI et Statistics Netherlands) et l'Autriche, le pays hôte (Statistics Austria et Institut international pour l'analyse des systèmes appliqués).</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
<p>4.1</p>	<p>Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE</p>	<p><b><u>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</u></b> (<i>Activité 6.1 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Il s'agit de réaliser (dans la mesure où des fonds extrabudgétaires supplémentaires sont disponibles) une étude longitudinale et multidisciplinaire, établissant des comparaisons entre les pays de la dynamique de la famille et des relations familiales dans les pays industrialisés contemporains.</p>

	<p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Règles méthodologiques applicables aux instruments d'enquête, y compris le plan de l'étude et l'échantillonnage, les questionnaires et la base de données contextuelles.</li><li>• Données fournies par des pays participants pour des études comparatives.</li><li>• Rapports descriptifs et analyses présentés par les pays participants.</li><li>• Analyses thématiques portant sur plusieurs pays.</li></ul> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Travaux de méthodologie:</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>i) Promotion et coordination d'une nouvelle série d'enquêtes comparables d'un pays à l'autre afin de documenter et d'expliquer les changements de comportement et de situation des hommes et des femmes de générations différentes compte tenu des différences dans la constitution de la famille;</li><li>ii) Promotion et collecte d'échantillons de données de recensement provenant des recensements de 2000, en coopération avec le Minnesota Population Center, de l'Université du Minnesota (pour plus de détails, voir également l'activité 4.2.2: projet sur le vieillissement de la population);</li><li>iii) Inventaire des bases de données nationales et internationales pour l'établissement d'indicateurs contextuels au niveau le plus général.</li></ol> <ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuite de l'élaboration de méthodes de collecte et d'analyse de données comparables tirées d'enquêtes et d'échantillons de recensement ainsi que de données contextuelles au niveau le plus général pour étudier le comportement et la situation des hommes et des femmes de générations différentes.</li><li>• Documents techniques consacrés à la collecte et à la normalisation de la collecte et de l'analyse des données, respectivement, s'agissant en particulier i) du plan d'enquête et de l'échantillonnage dans le cas des données longitudinales; ii) d'échantillons de microdonnées obtenus à partir des recensements de 2000; et iii) d'indicateurs contextuels au niveau le plus général.</li></ul>
--	---

		<p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour le programme d'enquêtes: réalisation d'enquêtes pilotes à l'aide du questionnaire type dans les pays participants; mise au point d'une liste de codes d'enquêtes; élaboration d'un programme d'analyse et réalisation d'enquêtes dans les pays participants.</li> <li>• Pour le programme de recensements: modification de la stratégie en vigueur pour l'établissement d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations de l'an 2000; préparation d'une étude de comparabilité des recensements; établissement d'échantillons de microdonnées provenant de recensements.</li> <li>• Pour l'analyse contextuelle: inventaire des bases de données nationales et internationales utilisables; définition des paramètres opérationnels d'une base de données contextuelles et travaux préparatoires en vue de la création et de la gestion d'une base de données contextuelles dans un emplacement central.</li> </ul> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/ead/pau/ggp/Welcome.html">http://www.unece.org/ead/pau/ggp/Welcome.html</a>.</p>
4.1	Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE	<p><b><u>Mise au point et à jour de la base de données de la CEE sur la population</u></b> (<i>Activité 6.3 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Poursuivre la mise au point et la mise à jour périodique de la base de données de la CEE sur la population.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Fournir aux utilisateurs internes et externes un ensemble cohérent et complet de données démographiques concernant les pays d'Europe centrale et orientale.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La constitution et la mise à jour périodique de la base de données de la CEE sur la population fait suite à la Conférence internationale sur la population et le développement.</li> <li>• Les travaux relatifs à la base de données comprennent: <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise à jour périodique des données réunies qui figurent dans la base de données;</li> <li>- La mise en forme définitive d'une collecte de données ayant pour but de combler les lacunes des séries chronologiques;</li> </ul> </li> </ul>

		<p>– La mise au point d'un système permettant de mettre la base de données à la disposition du public par l'intermédiaire de l'Internet.</p> <p>Voir également l'adresse suivante:  <a href="http://www.unece.org/stat/pau.asp">http://www.unece.org/stat/pau.asp</a>.</p>
4.2.1	Intitulé	<b>Recensements de la population et des habitations</b>
4.2.1	But	Les recensements sont exécutés dans le respect des règles et normes internationales en matière d'efficacité et de productivité tout en répondant aux besoins de chacun des pays.
4.2.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec l'assentiment du Bureau, une nouvelle série de recommandations pour les recensements va être mise au point d'ici à 2006. Conformément à la recommandation du Groupe directeur désigné par le Bureau pour suivre cette mise au point, les thèmes ci-après devront faire l'objet d'un examen approfondi: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Migration;</li> <li>– Familles et ménages;</li> <li>– Résidence habituelle;</li> <li>– Logements collectifs.</li> </ul> </li> <li>• Il se peut que d'autres questions faisant problème apparaissent une fois que seront évalués les résultats d'un questionnaire que la CEE a envoyé aux pays dans le but d'évaluer leur façon de procéder au cours de la série de recensements de l'an 2000.</li> </ul>
4.2.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des échanges d'informations entre les services nationaux et internationaux de statistique au sujet des questions cruciales qui sont apparues au cours des recensements de l'an 2000, des méthodes et pratiques optimales de recensement et des questions en train d'évoluer ou épineuses (appartenance ethnique, familles et évaluation quantitative du travail non rémunéré au sein du ménage, par exemple).</li> </ul> <p><b>Pour la CEE et Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer une série révisée de recommandations internationales pour les recensements de la population et des habitations de 2010 dans la région de la CEE, à terminer en 2006.</li> </ul>

		<p><b>Pour Eurostat, la Division de statistique de l'ONU, l'OIT et le CEI-STAT:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et publier des directives et des ouvrages méthodologiques sur les recensements.</li> </ul>
4.2.1	Rapporteur	CEE
4.2.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE:</b> Nouvelle série de recommandations pour les recensements de la population et des habitations de 2010 dans la région de la CEE (CEE et Eurostat, 2006).</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Manuel sur la collecte de données relatives aux caractéristiques économiques à relever dans les recensements de la population (2004).</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Rapport technique sur l'évaluation des recensements (2006).</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Rapport technique sur la diffusion des données de recensement (2006).</li> </ul>
4.2.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le passage projeté du recensement selon le mode traditionnel à un recensement sur la base de registres ou à d'autres formes de recensement, au moyen d'échantillons tournants par exemple, qui devrait être réalisé dans certains pays de la région, peut avoir des répercussions importantes (concernant par exemple les statistiques sur des groupes de population particuliers).</li> <li>• Certains pays n'ont pas été en mesure de procéder aux recensements pour des raisons financières ou techniques.</li> </ul>
4.2.1	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
4.2.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion de travail CEE/Eurostat sur les recensements de la population (22 au 24 novembre 2004).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion de travail CEE/Eurostat sur les recensements des habitations (25 novembre 2004).</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion CEE/Eurostat sur les recensements de la population et des habitations (<i>1<sup>er</sup> novembre 2005 - date provisoire</i>).</li> </ul>

4.2.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Recensements de la population et des habitations</u></b> (<i>Activité 3.19 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Promouvoir et coordonner, conjointement avec Eurostat, les travaux préparatoires en vue de l'établissement de la nouvelle série de recommandations de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations de 2010 dans la région de la CEE.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Nouvelle série de recommandations de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations de 2010 dans la région de la CEE (2006).</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Travaux de méthodologie:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Préparation (conjointement avec la CEE et Eurostat) de la nouvelle série de recommandations de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations de 2010 dans la région de la CEE. Dans la mesure du possible, ces travaux seront étroitement coordonnés avec ceux entrepris par la Division de statistique de l'ONU en vue de préparer les recommandations mondiales pour les recensements de 2010 qui seront plus adaptées aux besoins des pays en développement alors que les recommandations de la Conférence sont davantage conçues en fonction de la situation et des besoins de pays plus avancés sur le plan statistique. Les recommandations de la Conférence pour les recensements de 2010 revêtiront probablement une grande importance pour assurer la comparabilité des résultats de recensement à l'échelle internationale, étant donné la disparité croissante des méthodes et sources de données que les pays de la région de la CEE projettent d'utiliser pour réunir et produire des données tirées de recensements ou de sources analogues. Les travaux préparatoires en vue de l'établissement de la nouvelle série de recommandations devraient en principe déboucher sur l'adoption de ces recommandations par la Conférence en 2006.</li><li>• Un groupe directeur chargé des recensements de la population a été créé dans le but de donner des orientations et d'apporter son concours pour la planification et l'exécution du programme. Le plan de travail qu'il a proposé comprend, pour 2004, les étapes suivantes:</li></ul>
-------	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Étape n° 1: Distribution d'un questionnaire détaillé à tous les pays membres de la CEE afin d'obtenir des informations sur la mesure dans laquelle ils ont appliqué les recommandations CEE/Eurostat pour les recensements de l'an 2000, ainsi que leur avis sur les parties des recommandations de 2000 qu'il conviendrait de réviser et d'améliorer, et sur les nouvelles questions à aborder;</li> <li>– Étape n° 2: Analyse des résultats des questionnaires, détermination si besoin est des nouveaux domaines à étudier (en plus de ceux signalés par le Groupe directeur) et exposé succinct des pratiques des pays afin de faciliter l'élaboration de nouvelles recommandations;</li> <li>– Étape n° 3: Établissement de la version préliminaire des parties des nouvelles recommandations résultant des contributions des équipes spéciales et des résultats du questionnaire;</li> <li>– Étape n° 4: Analyser de la version préliminaire des parties des nouvelles recommandations au cours des réunions de travail de novembre 2004 consacrées aux recensements de la population et des habitations.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p>
4.2.2	Intitulé	<b>Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier</b>
4.2.2	But	Assurer une collecte de données complètes et comparables sur les groupes de population présentant un intérêt particulier. (NOTE: Pour les statistiques concernant les incapacités, voir l'EP 4.9, Statistiques de la santé.)
4.2.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une meilleure coordination des travaux de recherche sur les personnes âgées, les minorités, les enfants, les réfugiés, les sans-abri, etc.</li> <li>• L'association de la collecte de données sur ces groupes et de celle réalisée dans le cadre des enquêtes actuelles.</li> </ul>
4.2.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des recommandations pour une série de rapports comparables au niveau international, qui porteront sur des groupes de population présentant un intérêt particulier (Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conclure des accords avec des partenaires nationaux et régionaux concernant les priorités en matière de collecte de données et les travaux de recherche correspondants sur le comportement et la situation de certains groupes présentant un intérêt particulier (Groupe des activités relatives à la population de la CEE, OIT).</li> <li>• <i>Étude de la situation des hommes et des femmes au fil des générations</i> (Groupe des activités relatives à la population de la CEE).</li> </ul>
4.2.2	Rapporteur	CEE
4.2.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OIT:</b> Plusieurs enquêtes sur le travail des enfants.</li> <li>• <b>OIT:</b> Manuels sur les enquêtes relatives au travail des enfants: Manuel sur les méthodes d'enquête et Manuel sur l'analyse des données.</li> <li>• <b>OIT:</b> Directives internationales pour les statistiques du travail des enfants.</li> <li>• <b>OIT:</b> Rapport global sur le travail forcé (2005).</li> </ul>
4.2.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant.
4.2.2	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les travaux que le Groupe des activités relatives à la population de la CEE doit entreprendre dans le cadre de cet élément du programme (voir la rubrique «Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE»).</li> </ul>
4.2.2	Travaux du Groupe des activités relatives à la population de la CEE	<p><b><u>Projet sur le vieillissement de la population</u></b> (<i>Activité 6.2 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Le projet sur le vieillissement de la population a principalement pour objectifs de réunir un ensemble d'échantillons de microdonnées comparables d'un pays à l'autre et provenant des recensements nationaux de la population et des habitations de 1990 et de 2000 réalisés dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord, et d'utiliser ces échantillons pour étudier la situation économique et sociale des personnes âgées.</p>

	<p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un ensemble d'échantillons de microdonnées harmonisées, provenant des recensements nationaux de la population et des habitations de 1990 et de 2000 réalisés dans 15 pays au maximum de la région de la CEE.</li><li>• Un système intégré de métadonnées sur les échantillons provenant des recensements.</li><li>• Une série de rapports sur la situation économique et sociale des personnes âgées dans les pays choisis.</li></ul> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Conservation de l'ensemble d'échantillons provenant de la série de recensements de 1990 (coordination avec les distributeurs de données concernant la diffusion des ensembles de données et fourniture d'un appui aux utilisateurs finals; tenue à jour des ensembles de données pendant le passage de la version bêta à la version de prédiffusion et enfin à la version finale; efforts pour mieux faire connaître les ensembles de données et en développer l'utilisation).</li><li>• Constitution d'un ensemble d'échantillons provenant de la série de recensements de l'an 2000 en coopération avec le Minnesota Population Center, de l'Université du Minnesota (Minneapolis, États-Unis d'Amérique) et le Centre d'études démographiques (Barcelone, Espagne), dans le cadre du projet Europe du CIM (étude de la comparabilité des données des recensements de l'an 2000; modification de la stratégie actuelle de sélection d'échantillons de microdonnées à partir des recensements de la population et des habitations; tirage des éléments constituant les échantillons à partir des recensements de l'an 2000).</li><li>• Encouragement à la réalisation de travaux de recherche comparée sur la situation des personnes âgées dans différents pays.</li></ul> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/ead/pau/age/Welcome.html">http://www.unece.org/ead/pau/age/Welcome.html</a>.</p>
--	---

4.3	Intitulé	<b>Statistiques des établissements humains et du logement</b>
4.3	But	Faire en sorte que les statistiques du logement satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique et qu'elles soient conformes aux règles et normes internationales. Pour les statistiques concernant le revenu des ménages, voir l'EP 4.7.1, Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, le bien-être de la population, la pauvreté et les revenus.
4.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prise en compte des aspects sociaux du logement, et en particulier de l'exclusion sociale.</li> <li>• Cet élément de programme a une priorité moindre; à Eurostat par exemple, les travaux à réaliser dépendent intégralement des sources de données existantes, à savoir le Panel communautaire des ménages (PCM), les recensements de la population et des habitations et les enquêtes sur le budget des ménages.</li> </ul>
4.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les données réunies par la CEE pour son Bulletin de statistiques du logement et de la construction.</li> <li>• Poursuivre les travaux exposés plus haut. Il convient de noter que la CEE et Eurostat figurent parmi les rares organismes internationaux à mener une activité dans ce domaine.</li> </ul>
4.3	Rapporteur	CEE
4.3	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEI-STAT:</b> Comptes rendus d'information sur le développement du marché du logement et sur les conditions de logement offertes à la population urbaine dans les pays de la CEI (2005).</li> <li>• <b>Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE:</b> Profil de pays pour la Fédération de Russie (2004).</li> </ul>
4.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En février 2004, le Bureau de la Conférence a décidé de créer un groupe directeur chargé de la coordination des statistiques internationales du logement. Ce groupe devrait en principe établir un programme de travail accompagné d'un calendrier qui seront soumis au Bureau de la Conférence et à celui du Comité des établissements humains.</li> </ul>
4.3	Décisions recommandées	Néant.

4.4	Intitulé	<b>Statistiques du travail</b>
4.4	But	Faire en sorte que les statistiques du travail soient appropriées pour décrire la situation du marché du travail et mettre en lumière les facteurs sous-jacents de façon à permettre aux pouvoirs publics de disposer des informations dont ils ont besoin pour intervenir en vue d'améliorer la situation et d'harmoniser les politiques et programmes socioéconomiques, tout en se conformant aux règles et normes internationales.
4.4	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élaboration de statistiques sur la dynamique des marchés du travail.</li> <li>• La nécessité de réviser la CITP-88.</li> <li>• La mise en concordance des statistiques du travail provenant de sources différentes.</li> <li>• Le travail des enfants.</li> <li>• L'emploi dans le secteur non structuré.</li> <li>• Le dialogue social.</li> <li>• L'emploi décent et la qualité de l'emploi.</li> <li>• Le temps de travail.</li> <li>• La demande de main-d'œuvre.</li> </ul>
4.4	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre au point un système de comptabilité du travail qui pourrait servir de lien avec le SCN (voir l'élément de programme 3.1).</li> <li>• Élaborer des statistiques permettant de mesurer les qualifications des travailleurs.</li> <li>• Élaborer des statistiques sur l'emploi dans le secteur non structuré (voir l'élément de programme 3.1).</li> <li>• Élaborer des statistiques sur le dialogue social.</li> <li>• Définir des mesures de l'emploi décent.</li> <li>• Établir un plan de travail coordonné pour la collecte de données par Eurostat, l'OIT et l'OCDE en vue de l'établissement de statistiques du travail.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer une coopération et une coordination entre les organisations internationales qui s'emploient à mettre au point des instruments statistiques internationaux ou à les améliorer ainsi qu'à fournir une coopération technique et une formation.</li> <li>• Publier des analyses méthodologiques sur les gains, les coûts de main-d'œuvre et le prix de la main-d'œuvre ainsi que sur les statistiques de l'emploi et du chômage.</li> </ul>
4.4	Rapporteur	OIT
4.4	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite apportée au guide sur les données relatives aux caractéristiques économiques à relever dans les recensements de 2010 (OIT et Division de statistique de l'ONU).</li> <li>• <b>CEI-STAT:</b> Rapports sur la situation du marché du travail dans les pays de la CEI ainsi que sur le coût du travail et les salaires et traitements nominaux et réels (2004-2006).</li> <li>• <b>CEI-STAT:</b> Recommandations portant sur une méthode d'enregistrement des migrations de travailleurs étrangers et sur leur quantification avec la coopération des services de statistique (2004).</li> </ul>
4.4	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (novembre-décembre 2003) a adopté une résolution sur les activités futures concernant la Classification internationale type des professions (CITP), dans laquelle elle recommandait que la CITP-88 soit modifiée et mise à jour pour la fin de 2007.</li> <li>• L'OIT considère qu'il est de plus en plus nécessaire que les services nationaux de statistique réunissent les informations indispensables pour mesurer la qualité du travail et qu'ils mesurent les progrès accomplis par les pays pour assurer des emplois décents.</li> <li>• Au cours de la réunion extraordinaire du Conseil européen tenue à Lisbonne en mars 2000, l'Union européenne s'est fixé un objectif stratégique pour la prochaine décennie, à savoir devenir l'économie fondée sur le savoir la plus compétitive et la plus dynamique du monde, qui soit capable d'une croissance économique soutenue accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Bureau a décidé d'inviter l'OIT à participer à l'une de ses réunions au cours de l'année à venir, afin de débattre d'un certain nombre de questions particulièrement importantes qui ont été mises en relief dans le rapport de son Rapporteur et de recueillir l'avis de l'OIT sur la meilleure façon dont il pourrait aborder un certain nombre de ces questions.</li> <li>• Il faut œuvrer à l'harmonisation des méthodes de mesure des revenus, et veiller à ce que les mesures du revenu correspondent davantage aux Statistiques sur les revenus et les conditions de vie établies par Eurostat.</li> <li>• Il est nécessaire de renforcer la communication et la coordination entre les organismes internationaux et supranationaux qui travaillent dans le domaine des statistiques du travail, s'agissant en particulier de recueillir des données auprès des services nationaux de statistique et d'élaborer des directives internationales.</li> </ul>
4.4	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
4.4	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OIT/CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Séminaire sur la mesure de la qualité de l'emploi, consacré aux «Possibilités équitables en matière d'emploi: problèmes théoriques et méthodologiques» (début de 2005). Seront examinés les thèmes suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Accès au marché du travail et exclusion sociale;</li> <li>ii) Situations d'emploi inadéquates (insuffisances liées aux compétences, au revenu, etc.);</li> <li>iii) Non-discrimination au travail ou dans l'accès au travail (selon le sexe, l'âge, l'éducation, l'origine ethnique, le statut au regard de la migration, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, etc.);</li> <li>iv) Représentation et participation des travailleurs. (La date de cette réunion sera proposée au Bureau de la Conférence après les consultations qui doivent avoir lieu entre l'OIT, Eurostat et les pays intéressés qui siègent au Comité directeur de la réunion.)</li> </ul> </li> <li>• <b>OIT:</b> Réunion tripartite d'experts sur la mesure de l'emploi décent (provisoirement en 2005).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe de Paris sur les statistiques de l'emploi et de la rémunération (<i>1<sup>er</sup> septembre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Indice du coût de la main-d'œuvre - études de faisabilité (9 et 10 février 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des salaires et des coûts de main-d'œuvre (1<sup>er</sup> et 2 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'emploi (9 et 10 mars 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'emploi (15 au 17 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques des salaires et des coûts de main-d'œuvre (7 et 8 octobre 2004).</li> </ul>
4.4	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Statistiques du travail</u></b> (<i>Activité 3.20 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>).</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Contribuer à la mise au point de méthodologies et au recensement de règles de bonne pratique pour mesurer divers paramètres liés aux conditions de travail.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Règles de bonne pratique pour mesurer divers paramètres liés aux conditions de travail.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séminaire CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi (début de 2005), consacré aux «Possibilités équitables en matière d'emploi: problèmes théoriques et méthodologiques». Seront examinés les thèmes suivants:             <ol style="list-style-type: none"> <li>i) Accès au marché du travail et exclusion sociale;</li> <li>ii) Situations d'emploi inadéquates (insuffisances liées aux compétences, au revenu, etc.);</li> <li>iii) Non-discrimination au travail ou dans l'accès au travail (selon le sexe, l'âge, l'éducation, l'origine ethnique, le statut au regard de la migration, l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, etc.);</li> </ol> </li> </ul>

		<p>iv) Représentation et participation des travailleurs. (La date de cette réunion sera proposée après les consultations qui doivent avoir lieu entre la CEE, l'OIT, Eurostat et les pays intéressés qui siègent au Comité directeur de la réunion.)</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>
4.5	Intitulé	<b>Statistiques sur l'éducation et la formation</b>
4.5	But	Faire en sorte que les statistiques sur l'éducation et la formation satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique, et qu'elles soient conformes aux normes et règles internationales.
4.5	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de poursuivre les travaux en vue de mettre au point des indicateurs relatifs aux systèmes éducatifs, en particulier dans le but de résoudre les problèmes de définition et de comparabilité en suspens, de renforcer l'analyse comparative des systèmes éducatifs nationaux et d'encourager l'utilisation des indicateurs à des fins d'analyse.</li> <li>• La définition d'indicateurs des «acquis scolaires».</li> <li>• L'établissement de statistiques sur l'éducation des adultes et l'éducation préscolaire.</li> <li>• L'application de nouvelles méthodes de mesure du degré d'alphabétisation.</li> </ul>
4.5	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre au point des indicateurs usuels, fiables et comparables à l'échelon international des niveaux des élèves en lecture, en mathématiques et en sciences.</li> <li>• Tirer pleinement parti de la Classification internationale type de l'éducation, en vue de tenir compte de la diversité de l'offre et des particularités des systèmes éducatifs nationaux et fournir une classification multidimensionnelle des programmes d'enseignement permettant d'obtenir des données à la fois de la scolarisation et du niveau d'instruction.</li> <li>• Étendre à un plus grand nombre de pays de la région de la CEE les méthodes et définitions appliquées par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat pour la collecte des données.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regrouper les collectes de données sur le personnel enseignant.</li> <li>• Améliorer la comparabilité des statistiques du financement de l'éducation et de la formation.</li> <li>• Définir des indicateurs des résultats obtenus par les étudiants, du passage de la vie scolaire à la vie professionnelle, de l'enseignement supérieur non institutionnel, des disparités en matière d'accès à l'éducation et de niveau d'instruction, de l'éducation préscolaire, de la formation des enseignants et du perfectionnement professionnel, de l'autonomie décisionnelle et scolaire, du rôle mobilisateur de l'école et de l'utilisation en classe des technologies de l'information.</li> <li>• Renforcer la coopération et la collaboration entre les organisations internationales pour ce qui concerne la collecte et la publication de statistiques sur l'éducation et la formation.</li> <li>• Mettre au point des méthodes et instruments de mesure de la qualité des enseignants, de leurs conditions de travail et des facteurs socioéconomiques qui influent sur le nombre d'enseignants disponibles.</li> <li>• Réaliser des travaux concernant un certain nombre de sujets, en particulier le passage de la vie scolaire à la vie professionnelle, la formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie (y compris l'éducation et la formation permanentes), l'éducation préscolaire, l'enseignement supérieur (financement privé et distinction entre les dépenses consacrées à la recherche et celles consacrées à l'enseignement) et les disparités en ce qui concerne l'accès à l'éducation, les ressources et les résultats scolaires.</li> <li>• Continuer d'apporter une assistance aux pays en développement et aux pays en transition pour l'utilisation du questionnaire, des définitions et de la méthodologie mis au point par l'UNESCO, OCDE et Eurostat.</li> </ul>
4.5	Rapporteur	OCDE
4.5	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEI-STAT:</b> Rapport annuel sur la situation de l'éducation dans les pays de la CEI.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Enquête sur l'éducation des adultes (objectif: 2006).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Troisième enquête sur la formation professionnelle continue (objectif: 2005).</li> <li>• <b>OIT:</b> Base de données sur les investissements dans la formation.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Handbook for Internationally Comparable Education Statistics (2004).</li> </ul>
4.5	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Conférence est pratiquement inactive dans ce domaine depuis plusieurs années, car elle attend que l'Institut de statistique de l'UNESCO, principal organisme international compétent dans ce domaine, propose des travaux qui pourraient présenter un intérêt à la fois pour lui-même, la Conférence et d'autres organisations internationales.</li> </ul>
4.5	Décisions recommandées	Néant.
4.5	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du réseau C du Projet INES sur les conditions et l'organisation de l'apprentissage (<i>1<sup>er</sup> mars 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Vingt-troisième réunion du Groupe technique du Projet sur les indicateurs de l'enseignement (INES) (<i>1<sup>er</sup> décembre 2004 - date provisoire</i>).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques sur l'éducation et la formation (22 et 23 janvier 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Groupe de gestion stratégique du Projet sur les indicateurs de l'enseignement (INES) (2 et 3 février 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du réseau B du Projet INES sur la situation du marché du travail et l'insertion des étudiants (9 au 11 février 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du Conseil des pays participant au PISA (15 au 17 mars 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du réseau A du Projet INES sur les acquis scolaires (18 et 19 mars 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du réseau A/C du Projet INES sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (22 et 23 mars 2004).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> L'éducation dans l'enquête sur les forces de travail (26 et 27 avril 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Coordonnateurs nationaux du Projet sur les indicateurs de l'enseignement (INES) (10 et 11 mai 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Enquête sur la formation professionnelle continue (13 et 14 mai 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Vingt-deuxième réunion du Groupe technique du Projet sur les indicateurs de l'enseignement (INES) (17 au 19 mai 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du réseau A du Projet INES sur les acquis scolaires (14 et 15 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Collecte de données par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat (14 et 15 octobre 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion du Conseil des pays participant au PISA (18 au 20 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Enquête sur la formation professionnelle continue (11 et 12 novembre 2004).</li> </ul>
4.6	Intitulé	<b>Statistiques culturelles</b>
4.6	But	Faire en sorte que les statistiques culturelles satisfassent aux impératifs des politiques et que les statistiques officielles, selon le souhait de plus en plus souvent exprimé par les communautés tant nouvelles que traditionnelles, portent sur toutes les facettes de leur mode de vie.
4.6	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'absence de cadre international pour les statistiques culturelles comportant des liaisons avec les statistiques sociales et démographiques et les statistiques économiques (en particulier les comptes nationaux).</li> <li>• La nécessité de définir des programmes de données intégrées sur les activités culturelles ou d'améliorer les programmes existants.</li> <li>• L'étude des liens entre la participation aux activités culturelles et les objectifs sociaux.</li> </ul>

4.6	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un plan de travail pour la mise au point coordonnée et concertée de démarches qui permettent: <ul style="list-style-type: none"> <li>– D'évaluer les statistiques culturelles internationales les plus récentes au regard du but indiqué plus haut;</li> <li>– De mettre en lumière les domaines dans lesquels les travaux des organismes internationaux se chevauchent ou font double emploi;</li> <li>– De suggérer des domaines d'action prioritaires dans lesquels des progrès importants allant dans le sens des objectifs fixés offriraient des perspectives encourageantes.</li> </ul> </li> <li>• Élaborer une terminologie commune acceptée au niveau international des statistiques culturelles qui va bien au-delà du cadre actuel de l'UNESCO. Seuls des efforts entrepris en commun par les organisations internationales permettront peut-être de formuler des propositions acceptables en la matière.</li> </ul>
4.6	Rapporteur	Eurostat
4.6	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prochaine réunion CEE/Eurostat/UNESCO/OCDE projetée et organisée conjointement par les quatre organisations ne devrait pas donner la priorité aux possibilités de comparaison internationale mais devrait être consacrée à des questions plus fondamentales telles que la définition plus explicite de la culture et des statistiques culturelles, la détermination de leurs utilisateurs, les attentes et les besoins des utilisateurs ainsi que l'objectif à fixer pour la prochaine réunion commune.</li> </ul>
4.6	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'OCDE a proposé de s'associer à la prochaine réunion de travail CEE/Eurostat/UNESCO sur les statistiques culturelles en raison de son expérience du domaine apparenté que sont les statistiques de l'éducation, ce qui pourrait peut-être faire avancer plus rapidement les travaux dans le domaine des statistiques culturelles.</li> <li>• La Conférence est pratiquement inactive dans ce domaine depuis plusieurs années, car elle attend que l'Institut de statistique de l'UNESCO, principal organisme international compétent dans ce domaine, propose des travaux qui pourraient présenter un intérêt à la fois pour lui-même, la Conférence et d'autres organisations internationales.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est conseillé aux pays de commencer à utiliser les classifications internationales qui existent déjà (NACE, CITP) pour l'établissement au niveau national de leurs statistiques culturelles. Ce serait là un bon début en vue de l'élaboration et de l'utilisation de la terminologie commune dont il est question plus haut dans les objectifs à moyen terme.</li> </ul>
4.6	Décisions recommandées	Néant.
4.6	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques culturelles (4 et 5 mars 2004).</li> </ul>
4.7.1	Intitulé	<b>Statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages, le bien-être de la population, la pauvreté et l'inégalité des revenus</b>
4.7.1	But	Faire en sorte qu'il existe des statistiques complètes, comparables, fiables et d'actualité, qui décrivent la répartition de la capacité des individus, des familles et des ménages à acquérir des biens et services; que soit définie l'origine des inégalités de revenu; que les processus d'exclusion sociale soient compris; et que les actions nécessaires concernant la distribution des revenus soient évaluées afin d'identifier les interventions jugées indispensables et d'en contrôler l'efficacité.
4.7.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de mesures du revenu des ménages qui soient comparables d'un pays à l'autre.</li> <li>• Difficultés posées par la mesure de la pauvreté non monétaire.</li> <li>• Difficultés rencontrées pour mesurer la pauvreté en appliquant une ventilation fondée sur d'autres variables sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, l'éducation et l'appartenance à un groupe ethnique.</li> <li>• Comparabilité internationale des rémunérations.</li> </ul>
4.7.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les problèmes théoriques et méthodologiques qui empêchent d'obtenir des mesures du revenu et des dépenses des ménages comparables au niveau international, et mettre une méthode au point pour remédier à ces problèmes (par exemple établissement de directives internationales, réunions d'experts, séminaires, études exécutées sur commande et promotion d'une collaboration internationale dans le domaine de la recherche).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des mesures synthétiques telles que les mesures des bas revenus et du rôle du revenu pour une meilleure compréhension de l'exclusion sociale et de l'exclusion du marché du travail.</li> <li>• Pour l'OIT, suivre les faits nouveaux intervenus au niveau national en matière de collecte et de compilation de statistiques du revenu lié à l'emploi salarié et à l'emploi indépendant en vue de faire le point de l'application de la résolution concernant la mesure du revenu lié à l'emploi adoptée à la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail tenue en octobre 1998.</li> <li>• Poursuivre les travaux sur la concordance entre les diverses directives de l'OIT concernant les revenus et les dépenses, l'IPC et le revenu lié à l'emploi, dans le but de les harmoniser.</li> </ul>
4.7.1	Rapporteur	Eurostat
4.7.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEI-STAT:</b> Établissement en 2004 de recommandations concernant l'observation simultanée de la composition et de l'imposition des ménages.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Manuel technique relatif aux méthodes de mesure du revenu, de la pauvreté et de l'exclusion sociale.</li> <li>• <b>OIT:</b> Guide technique des statistiques sur le revenu et les dépenses des ménages (en collaboration avec diverses organisations internationales).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Prestations et salaires: indicateurs de l'OCDE.</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Publication d'un ouvrage sur les concepts et méthodes statistiques, ainsi que les pratiques optimales pour l'établissement de statistiques de la pauvreté (2005).</li> </ul>
4.7.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité de consulter le rapport final et les recommandations du Groupe de Canberra sur les statistiques du revenu des ménages à l'adresse suivante: <a href="http://www.lisproject.org/links/canbaccess.htm">http://www.lisproject.org/links/canbaccess.htm</a>.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grands progrès accomplis concernant la définition du revenu et la pauvreté monétaire, mais nécessité de faire davantage pour ce qui est des indicateurs non monétaires de l'exclusion sociale (y compris les indicateurs longitudinaux). Il est également nécessaire de poursuivre les travaux en rapport avec les méthodes de mesure des revenus, afin d'améliorer la qualité des données et leur comparabilité sur le plan international.</li> <li>• La dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail s'est déclarée favorable à l'idée de créer un groupe-ville sur les statistiques des dépenses; un service national de statistique étudie la possibilité de le constituer et d'autres services ont fait part de leur intention d'y participer.</li> </ul>
4.7.1	Décisions recommandées	Néant.
4.7.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Revenu, pauvreté et exclusion sociale (19 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Revenu, pauvreté et exclusion sociale (7 juillet 2004).</li> </ul>
4.7.2	Intitulé	<b>Statistiques sur la sécurité sociale</b>
4.7.2	But	Faire en sorte que les statistiques sur la sécurité sociale satisfassent aux impératifs des politiques et aux considérations d'utilité publique et qu'elles soient conformes aux règles et normes internationales.
4.7.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préciser et améliorer le lien entre les statistiques de la protection sociale et les comptes nationaux.</li> </ul>
4.7.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><b>Pour Eurostat:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre le SESPROS (Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale) et les collectes de données sur les politiques du marché du travail dans les pays en voie d'adhésion.</li> <li>• Réviser la méthodologie SESPROS afin qu'elle soit mieux adaptée aux évolutions récentes en matière de protection sociale en Europe.</li> </ul>

		<p><b>Pour le Groupe des activités relatives à la population de la CEE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le domaine du vieillissement de la population et de la situation des personnes âgées: i) rassemblement par le Groupe des activités relatives à la population d'échantillons de recensements; et ii) études de l'incidence du vieillissement de la population sur les systèmes de sécurité sociale et les régimes de retraite, ainsi que des conséquences des fluctuations irrégulières des cohortes dans les pays en transition.</li> </ul>
4.7.2	Rapporteur	Eurostat
4.7.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Publication des résultats du SESPROS (2004).</li> <li>• <b>OIT:</b> Ouvrage consacré aux statistiques sur la sécurité sociale dans la série «Quantitative Methods in Social Protection» de l'OIT.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Base de données sur les dépenses sociales (SOCX) - CD-ROM.</li> </ul>
4.7.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le domaine de la protection sociale, il est particulièrement important que les services nationaux de statistique collaborent avec les ministères du travail, de la sécurité sociale, etc., et les associent à la production de données statistiques. Il faut donc encourager l'établissement d'une coopération plus étroite entre ces services et les différents ministères qui contribuent à la collecte de données administratives, afin d'améliorer la qualité des données.</li> <li>• L'intérêt croissant suscité par le vieillissement de la population et les dépenses qui en découlent, et les diverses activités qui y sont associées.</li> </ul>
4.7.2	Décisions recommandées	Néant.
4.7.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Protection sociale (11 et 12 octobre 2004).</li> </ul>
4.8	Intitulé	<b>Statistiques sur la criminalité et la justice pénale.</b>
4.8	But	Faire en sorte qu'il existe un système fiable et global de statistiques sur la criminalité et la justice pénale, qui permette des comparaisons internationales et qui puisse étayer l'élaboration d'une politique sociale et favoriser une prise de conscience et une responsabilisation accrues de la population.

4.8	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesure des activités illégales (corruption, criminalité organisée et traite des êtres humains, par exemple) et diffusion d'informations sur ces activités.</li> <li>• Difficultés de comparaison des statistiques, dues à l'existence de différences marquées entre les systèmes juridiques et judiciaires.</li> <li>• Nécessité d'harmoniser davantage les méthodes d'enquête utilisées dans les statistiques officielles.</li> </ul>
4.8	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p>Élaborer un plan de travail pour la mise au point coordonnée et concertée de démarches qui permettent:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• D'évaluer les statistiques internationales les plus récentes sur la criminalité et la justice pénale au regard du but indiqué plus haut.</li> <li>• De mettre en lumière les domaines dans lesquels les travaux des organismes internationaux se chevauchent ou font double emploi.</li> <li>• D'échanger des données d'expérience en matière de collecte et de diffusion de statistiques sur la criminalité et, dans le cadre des statistiques officielles, de mettre au point des méthodologies communes à appliquer dans les enquêtes.</li> </ul>
4.8	Rapporteur	ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)
4.8	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Directives en vue d'améliorer la comparabilité des statistiques sur la criminalité et la justice.</li> </ul>
4.8	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De plus en plus de services nationaux de statistique ont décidé que l'établissement de statistiques sur la criminalité devait être l'une de leurs priorités, et la nécessité de s'employer à en améliorer la comparabilité est largement admise.</li> <li>• La CEE et l'ONUDC organisent en novembre 2004 une réunion qui a pour but de sélectionner les priorités en matière de statistiques sur la criminalité et d'établir un programme en vue des travaux futurs dans ce domaine. Un groupe directeur a été créé pour définir le mandat de la réunion.</li> <li>• Il est nécessaire de continuer à améliorer la comparabilité des données statistiques sur la criminalité.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faudrait également prêter attention aux différences existant entre les données provenant d'enquêtes et les données administratives.</li> </ul>
4.8	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
4.8	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>HEUNI/Groupe de Sienna sur les statistiques sociales/Statistics Finland:</b> Réunion commune, dont l'ordre du jour comprendra notamment un point sur les statistiques relatives à la sécurité, la criminalité et la justice. (Helsinki, 1<sup>er</sup> janvier 2005 - date provisoire).</li> <li>• <b>Conseil de l'Europe:</b> Réunion afin d'établir les priorités pour la poursuite de l'«European Sourcebook» (ouvrage statistique de référence sur la justice pénale en Europe) (Frankfort, 27 et 28 février 2004).</li> <li>• <b>ONUDC/CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion ONUDC/Division statistique de la CEE consacrée aux statistiques sur la criminalité et la justice pénale (Genève, 3 au 5 novembre 2004).</li> </ul>
4.8	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Statistiques sur la criminalité et la justice</u></b> (<i>Activité 3.21 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>).</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Travaux en vue de la préparation de directives pour l'établissement de statistiques comparables sur la criminalité et la justice dans la région de la CEE, qui feront l'objet d'un débat au cours d'une réunion organisée en 2004-2005.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Directives régionales pour améliorer la comparabilité entre les pays des statistiques sur la criminalité et la justice.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Activités nouvelles en 2004:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À la suite du débat qui a eu lieu au cours de la réunion plénière de juin 2003 de la Conférence des statisticiens européens, la CEE entreprend actuellement des travaux en vue d'améliorer la comparabilité des statistiques sur la criminalité et la justice dans la région, en coopération avec les organisations internationales intéressées.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un groupe directeur composé de représentants des organisations internationales concernées (y compris l'ONU - Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) et de deux ou trois pays va préparer le programme de la réunion à organiser vers la fin de 2004 ou le début de 2005, qui sera présenté au Bureau de la Conférence des statisticiens européens pour examen et approbation.</li> <li>• <b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></li> </ul>
4.9	Intitulé	<b>Statistiques de la santé</b>
4.9	But	Faire en sorte qu'il existe un système cohérent de statistiques de la santé capable d'étayer l'analyse des politiques et l'adoption de décisions dans le domaine de la santé (y compris les soins de longue durée).
4.9	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation de la performance des systèmes de santé grâce à un suivi, en termes à la fois monétaires et non monétaires, des facteurs de production, de la consommation intermédiaire et des résultats.</li> <li>• Mise au point d'instruments normalisés dans le cadre des enquêtes auprès des ménages pour mesurer la santé et les incapacités, afin de compléter les données sur la santé provenant de sources administratives, et promotion de l'emploi de ces instruments dans les enquêtes nationales et internationales.</li> <li>• Intégration des nombreuses statistiques de nature diverse en un système cohérent de statistiques de la santé et fourniture d'une aide aux pays pour l'élaboration de stratégies nationales d'information sur la santé.</li> <li>• Nécessité de poursuivre l'élaboration d'une méthodologie commune concernant certains aspects de la santé publique, tels que la morbidité, les incapacités, les lésions et la performance des systèmes de santé publique.</li> </ul>
4.9	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre au point des cadres conceptuels, définitions et méthodes de mesure et de collecte de statistiques sur la santé, en particulier pour l'établissement d'indicateurs de l'état de santé de la population et du fonctionnement des systèmes de santé.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les possibilités d'obtenir des données sur les ressources en matière de santé (nombre de lits et effectifs, par exemple) et les soins de santé (chirurgie hospitalière ou ambulatoire, consommation et vente de produits pharmaceutiques, par exemple) et de les comparer.</li> <li>• Mettre au point une méthodologie pour l'établissement d'estimations comparables des maladies professionnelles et accidents du travail, ainsi que des décès d'origine professionnelle.</li> <li>• Mettre au point une méthodologie pour l'établissement de statistiques des mutilés et invalides du travail.</li> <li>• Améliorer les comptes nationaux estimatifs de la santé et encourager les échanges entre administrations nationales concernant l'application des normes internationales relatives aux comptes de la santé. Il faut à cet effet poursuivre l'élaboration de directives destinées à faciliter cette application et qui viendront en particulier en complément du Manuel de l'OCDE intitulé «Système de comptes de la santé».</li> <li>• Élaborer des indicateurs de la qualité technique des soins médicaux.</li> <li>• Établir une base de données contenant des informations comparables sur les hôpitaux (Union européenne/Bureau régional de l'Europe de l'OMS).</li> <li>• Coordonner les travaux des différentes organisations qui participent dans la région à la collecte de données et à la mesure de l'état de santé au moyen de collectes de données axées sur la population.</li> </ul>
4.9	Rapporteur	Siège de l'OMS
4.9	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Méthode de collecte et d'analyse des données sur l'efficacité et l'efficience de la prestation de soins de santé.</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Manuel de l'Union européenne sur la certification et le codage des causes de décès (en relation avec la mise en œuvre de la Classification internationale des maladies établie par l'OMS).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Module relatif à la santé de la SILC (Enquête sur le revenu et les conditions de vie).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OIT:</b> Manuel sur la collecte d'informations de base relatives aux accidents du travail à partir des enquêtes auprès des ménages et des établissements.</li> <li>• <b>OIT:</b> Directives pour l'établissement de statistiques sur la situation relative à l'emploi des personnes handicapées.</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Série de mesures générales des incapacités, qui peuvent être utilisées pour des recensements, des enquêtes nationales par échantillons ou autres travaux statistiques (avec le Groupe de Washington sur la mesure des incapacités).</li> <li>• <b>OMS - Bureau régional de l'Europe:</b> Achèvement du projet relatif à la méthode à appliquer pour l'EUROHIS (Enquête sur la santé par entretien).</li> </ul>
4.9	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La question de la confidentialité des données, qui est particulièrement sensible dans le domaine des statistiques de la santé.</li> <li>• Collecte commune de données: Des accords informels existent entre l'OMS, l'OCDE et Eurostat en vue d'améliorer la collecte des données, de rassembler et d'analyser des données harmonisées, d'utiliser des instruments communs et de procéder à des échanges de données d'intérêt commun. Une collaboration étroite est également établie avec l'OIT dans le domaine des statistiques sur la santé et la sécurité au travail.</li> <li>• L'élaboration d'un cadre commun pour les statistiques des soins de santé a bien avancé ces dernières années, de même que celle des instruments d'enquête, mais l'absence de classification internationale exhaustive et actualisée des procédures de soins rend extrêmement difficile tout travail à venir sur les statistiques des soins de santé.</li> <li>• Il est nécessaire d'améliorer la coordination entre le programme de l'OMS relatif au Rapport sur la santé dans le monde et les activités liées aux enquêtes sur la santé réalisées par d'autres organisations nationales et régionales. Cette question a été examinée très en détail par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2003 et par la Commission de statistique de l'ONU à sa session de mars 2003.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Échange d'informations:</b> Des accords informels existent entre l'OCDE et Eurostat en vue d'échanger des informations et des données obtenues auprès des États membres aux fins de procéder à des vérifications par recoupements et de permettre à chacune de ces organisations de compléter sa propre collection de données.</li> </ul>
4.9	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
4.9	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe technique sur les statistiques des accidents du travail (28 janvier 2004).</li> <li>• <b>Groupe de Washington sur la mesure des incapacités:</b> Réunion des 19 et 20 février 2004 chargée d'étudier les questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) La(les) fonction(s) que devrait remplir une mesure générale des incapacités;</li> <li>ii) La structure du Groupe et les directives qui doivent guider son action.</li> </ul> </li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe technique sur les statistiques des causes de décès (13 et 14 mai 2004).</li> <li>• <b>Siège de l'OMS/CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion sur les statistiques de la santé (Genève, 24 au 26 mai 2004) chargée d'étudier les questions suivantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>i) Activités internationales et régionales et résultats obtenus concernant la mesure de l'état de santé;</li> <li>ii) Résultats obtenus par les pays concernant la mesure de l'état de santé;</li> <li>iii) Questions de méthodologie liées à la mesure et à la notification de l'état de santé;</li> <li>iv) Indicateurs de l'état de santé;</li> <li>v) Mise en œuvre et coordination des enquêtes de santé dans la région de la CEE.</li> </ul> </li> </ul>

		<p>Pour plus d'informations, voir l'adresse suivante:  <a href="http://www.unece.org/stats/documents/2004.05.health.htm">http://www.unece.org/stats/documents/2004.05.health.htm</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe technique sur les statistiques des soins de santé (14 et 15 juin 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe technique sur les statistiques des maladies professionnelles (6 juillet 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Groupe technique sur la santé et les données d'enquête par entretien relatives à la santé (16 et 17 septembre 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion des correspondants nationaux de la collecte de données sur la santé (29 et 30 septembre 2004).</li> <li>• <b>OCDE:</b> Réunion annuelle d'experts des comptes nationaux de la santé (30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail (6 et 7 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Santé publique (24 et 25 novembre 2004).</li> </ul>
4.9	<p>Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)</p>	<p><b>Statistiques de la santé</b> (<i>Activité 3.22 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Travaux en vue d'améliorer la comparabilité des statistiques de l'état de santé dans la région de la CEE, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et Eurostat.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Directives pour améliorer la comparabilité à l'échelle internationale des statistiques sur l'état de santé.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Activités nouvelles en 2004:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser une réunion CEE/OMS sur les statistiques de santé en 2004, en coopération avec Eurostat. Les principaux points qu'il est recommandé d'inscrire à l'ordre du jour seront les suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Avancées récentes dans la mesure de l'état de santé de la population.</li> </ul> </li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questions liées à la comparabilité des données d'enquêtes sur l'état de santé.</li> <li>- Élaboration en priorité d'une série régionale de questions à utiliser dans les enquêtes visant à mesurer l'état de santé.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélectionner un certain nombre de pays qui utiliseront la série régionale de questions sur l'état de santé dans leurs enquêtes auprès des ménages et rendront compte des données réunies et des résultats obtenus.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p>
4.10	Intitulé	<b>Statistiques différenciées en fonction du sexe</b>
4.10	But	Intégrer systématiquement, dans les activités de collecte, d'analyse et de diffusion des données statistiques, une démarche tenant compte des situations respectives des hommes et des femmes.
4.10	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption d'une démarche tenant compte des situations respectives des hommes et des femmes, non seulement en établissant une ventilation par sexe des données, mais aussi en améliorant les méthodes, concepts et définitions utilisés pour la collecte des données.</li> <li>• Mise au point d'approches adaptées aux besoins des pouvoirs publics pour permettre le suivi et l'évaluation de la condition des femmes et de celle des hommes à l'échelon national, et dégager les problèmes liés aux inégalités en matière d'accès aux ressources et de participation à la vie sociale, économique et politique.</li> <li>• Évaluation et suivi des contributions respectives des femmes et des hommes à l'économie et à la société en termes de travail rémunéré et non rémunéré.</li> <li>• Application des recommandations de l'Union européenne sur les comptes satellites des ménages.</li> </ul>
4.10	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la prise en compte des situations respectives des hommes et des femmes dans le cadre de la production, de l'analyse et de la diffusion de statistiques dans tous les domaines où une telle différenciation est pertinente.</li> <li>• Identifier et quantifier les différences de conditions de vie et de situation sociale entre les hommes et les femmes.</li> <li>• Améliorer la mesure du travail rémunéré et non rémunéré.</li> </ul>

4.10	Rapporteur	CEE
4.10	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE:</b> Actualisation du site Internet sur les statistiques régionales différenciées en fonction du sexe en y incorporant des indicateurs et des informations ayant trait aux situations respectives des hommes et des femmes, y compris des statistiques sur la fécondité, la mortalité, la population, les familles et les ménages, l'emploi, les rôles dans la vie publique et le processus décisionnel, la santé, la criminalité et l'éducation.</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> <i>Les femmes dans le monde 2005</i>. Cette édition aura en priorité pour objet d'évaluer jusqu'à quel point les statistiques nationales officielles répondent à la demande croissante de statistiques différenciées en fonction du sexe.</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Guide pour l'établissement de statistiques de l'emploi du temps pour évaluer le travail rémunéré et non rémunéré (2005).</li> </ul>
4.10	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour tenir compte des questions de politique générale qui ont été traitées ou seront traitées lors des sessions de 2003 et 2004 de la Commission de la condition de la femme, les organisations devraient s'employer à élaborer des méthodes statistiques et/ou harmoniser celles qui existent déjà, ainsi qu'à améliorer les données statistiques disponibles en ce qui concerne les thèmes suivants: i) accès des hommes et des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, ii) droits fondamentaux de la femme et élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, iii) rôle qui incombe aux hommes et aux garçons pour faire en sorte que l'égalité des sexes devienne une réalité, et iv) participation des femmes, dans des conditions d'égalité, à la prévention des conflits, à leur gestion et à leur règlement, ainsi qu'à la consolidation de la paix après les conflits.</li> <li>• Il convient d'entreprendre des travaux complémentaires en vue d'améliorer la mesure des différences de rémunération entre les sexes. Eurostat s'efforcera d'affiner cette mesure en exploitant les meilleures sources (ou une combinaison de sources) disponibles dans chaque pays pour donner une image complète du marché du travail.</li> </ul>

4.10	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
4.10	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe (Genève, 18 au 22 octobre 2004).</li> </ul>
4.10	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Base de données statistiques sur les femmes</u></b> (<i>Activité 2.2 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Fournir en temps voulu des statistiques utiles et harmonisées pour l'analyse des politiques sur l'égalité des sexes.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Base de données conviviale et accessible au public par le biais du site Internet sur les statistiques régionales différenciées en fonction du sexe de la CEE, dans laquelle ont été incorporées les statistiques les plus récentes qui présentent un intérêt pour l'analyse des politiques sur l'égalité des sexes dans les domaines économique et social.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion et tenue à jour de la base de données statistiques sur les femmes de la CEE, principale base de données sociales ventilées par sexe. Cette base contient des indicateurs courants de la condition féminine pour la région de la CEE, ainsi que les séries de données statistiques détaillées utilisées pour calculer ces indicateurs. Les séries de données sont présentées dans le cadre des domaines d'action auxquels elles se rapportent, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> <li>– La population;</li> <li>– Les familles et les ménages;</li> <li>– L'emploi et l'économie;</li> <li>– L'éducation;</li> <li>– La vie publique et le processus décisionnel;</li> <li>– La santé;</li> <li>– La criminalité et la violence.</li> </ul> </li> </ul>

		<p><u>Activité nouvelle en 2004:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une nouvelle stratégie va être appliquée pour actualiser la base de données statistiques sur les femmes et le site Internet correspondant. Elle devrait permettre de procéder à une actualisation à intervalles réguliers sans surcharger les services nationaux de statistique, en utilisant au mieux les données recueillies par d'autres organisations internationales grâce à des accords conclus entre la CEE et ces organisations. Des questionnaires seront toujours envoyés aux coordonnateurs nationaux des statistiques ventilées par sexe, mais uniquement pour les données qu'il n'est pas possible de se procurer auprès d'autres organisations internationales.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Importantes.</b></p> <p>Voir également les adresses suivantes:  <a href="http://www.unece.org/stat/gender/asp">http://www.unece.org/stat/gender/asp</a> et  <a href="http://www.unece.org/stats/gender/web/">http://www.unece.org/stats/gender/web/</a></p>
4.10	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Statistiques différenciées en fonction du sexe</u></b> (<i>Activité 3.23 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Travaux de méthodologie sur les statistiques différenciées en fonction du sexe.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Directives régionales précisant les statistiques qui présentent un intérêt pour les nouvelles questions touchant à l'égalité entre les sexes.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Activités nouvelles en 2004</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux sur les méthodes utilisées pour réunir et diffuser des statistiques sur les nouvelles questions touchant à l'égalité entre les sexes, en particulier i) l'entrepreneuriat féminin et masculin; ii) les femmes et les TIC; iii) la violence à caractère sexiste.</li> <li>• Élaboration de propositions de directives régionales sur la base des enquêtes relatives aux pratiques régionales dans ces domaines réalisées par la CEE en 2003, et discussions dans un cadre international (séminaire de l'OCDE sur l'entrepreneuriat, Sommet mondial de la société de l'information, etc.).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de travail sur les statistiques différenciées en fonction du sexe, qui sera organisée vers la fin de 2004 ou le début de 2005. Un groupe directeur sera créé afin d'établir le programme de travail de la réunion et de proposer une date appropriée.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également les adresses suivantes:  <a href="http://www.unecce.org/stat/gender.asp">http://www.unecce.org/stat/gender.asp</a>  <a href="http://www.unecce.org/stats/gender/web/">http://www.unecce.org/stats/gender/web/</a></p>
4.11.1	Intitulé	<b>Indicateurs et cadres sociaux</b>
4.11.1	But	Faire en sorte qu'il existe un cadre cohérent d'indicateurs sociaux comparables au niveau international dans un certain nombre de domaines tels que la santé, l'éducation, la criminalité et les systèmes de protection sociale.
4.11.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment poursuivre les travaux sur les indicateurs sociaux en partant de certaines des idées qui ont vu le jour au cours des années 60 et 70 et en tenant compte des raisons pour lesquelles les efforts dans ce domaine avaient échoué à l'époque. Ces travaux devraient également s'appuyer sur les activités sectorielles et prendre en considération les liens existant entre les différents niveaux sectoriels. Dans un premier temps, ils devraient être axés sur l'aspect conceptuel.</li> <li>• Après les travaux conceptuels d'ordre général, il faudrait s'atteler aux questions de normalisation des concepts et des définitions ainsi qu'à la mise en œuvre d'activités précises dans des secteurs donnés.</li> </ul>
4.11.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un plan de travail pour l'élaboration coordonnée et concertée d'un cadre cohérent d'indicateurs sociaux, mettant en relief les domaines où il y a chevauchement ou double emploi entre divers organismes internationaux et prenant en compte les faits nouveaux relevant d'autres plans de travail sectoriels.</li> </ul>
4.11.1	Rapporteur	Eurostat
4.11.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil de l'Europe:</b> Guide pour l'utilisation des indicateurs sociaux.</li> <li>• <b>Commission européenne:</b> Publication de <i>La situation sociale dans l'Union européenne</i>. Le rapport de 2004 portera essentiellement sur l'élargissement, et celui de 2005 sur l'utilisation du temps.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Publication de <i>Living Conditions in Europe</i> en format de poche.</li> <li>• <b>OCDE:</b> Publication de <i>Society at a glance</i> (2004).</li> </ul>
4.11.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Bureau a estimé qu'il fallait poursuivre les travaux en vue d'améliorer la collaboration internationale dans le domaine des statistiques sociales, et il a noté qu'il était nécessaire de créer un nouveau mécanisme pour la coordination des travaux consacrés aux statistiques sociales, et cela d'autant plus que les groupes existants comme le Groupe de Sienna ne s'étaient pas avérés aussi efficaces qu'on l'aurait souhaité.</li> <li>• Il a également conclu que les travaux du nouveau groupe proposé devraient être davantage ciblés sur des résultats précis. Le Bureau a décidé de revenir sur cette question lors de l'une de ses réunions ultérieures, en s'appuyant notamment sur les conclusions de la session de mars 2003 de la Commission de statistique et de la réunion de mai 2003 du groupe d'experts chargé de définir la portée des statistiques sociales que la Division de statistique de l'ONU et le Groupe de Sienna ont organisée conjointement à New York.</li> <li>• Le Groupe de Sienna sur les statistiques sociales a tenu sa huitième réunion à Londres en novembre 2001. Le thème de cette réunion était le capital social.</li> </ul>
4.11.1	Décisions recommandées	Néant.
4.11.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Groupe de Sienna sur les statistiques sociales:</b> Réunions générales envisagées pour le début de 2005 à Helsinki (Finlande) et en 2006 (Helsinki, <i>1<sup>er</sup> janvier 2005 - date provisoire</i>)</li> </ul>
4.11.2	Intitulé	<b>Enquêtes sociales polyvalentes</b>
4.11.2	But	Faire en sorte qu'il existe une gamme complète de statistiques et d'indicateurs fiables, d'actualité et comparables aux fins de la formulation et de la mise en œuvre de politiques, ainsi que du suivi des résultats de ces politiques dans des domaines tels que la pauvreté, l'exclusion sociale, la convergence, la cohésion et la communication de données sociales.
4.11.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nature pluridimensionnelle du changement social.</li> </ul>

4.11.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire une vaste gamme de statistiques et d'indicateurs sociaux comparables et pluridimensionnels, y compris des distributions harmonisées des revenus et des mesures connexes avec des sous-ensembles d'informations sur la dynamique des processus sociaux et des traditions sociales.</li> <li>• Produire sur cette base des rapports sur des questions sociales.</li> <li>• Contribuer à la mise au point de méthodes d'enquête englobant, entre autres, la conception et l'utilisation des questionnaires, l'établissement de plans d'échantillonnage, le traitement des non-réponses, les imputations, la constitution de bases de données longitudinales, etc.</li> <li>• Élaborer, notamment à partir de sources nationales, des définitions et des règles de mesure des variables harmonisées concernant les personnes et les ménages ainsi que les métadonnées se rapportant à ces variables.</li> </ul>
4.11.2	Rapporteur	Eurostat
4.11.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Guide pour l'établissement des plans d'enquêtes par échantillons auprès des ménages.</li> </ul>
4.11.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eurostat est le seul organisme qui effectue ce genre d'enquêtes sociales polyvalentes à l'échelle européenne.</li> <li>• Il est d'une importance primordiale d'améliorer l'actualité et la comparabilité des données tirées des enquêtes sociales polyvalentes.</li> </ul>
4.11.2	Décisions recommandées	Néant.
4.11.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> SILC-UE (enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie), (17 et 18 février 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> SILC-UE (enquête de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie), (6 et 7 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Enquête sur les budgets-temps, (2 et 3 décembre 2004).</li> </ul>
4.11.3	Intitulé	<b>Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques</b>
4.11.3	But	Faire en sorte que les systèmes statistiques fassent le meilleur usage possible des données administratives.

4.11.3	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les coûts de collecte des données.</li> <li>• La réduction de la charge imposée aux répondants.</li> <li>• La qualité des données.</li> <li>• La combinaison en un même système des besoins administratifs et statistiques.</li> </ul>
4.11.3	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir un cadre pour l'intégration des données provenant de sources administratives, d'enquêtes et d'autres sources.</li> <li>• Procéder à des recherches méthodologiques sur les caractéristiques des sources administratives, notamment leur actualité, leur couverture, leur exhaustivité et leur fiabilité.</li> <li>• Organiser un programme d'échange de documents sur les expériences des pays membres en ce qui concerne l'exploitation des registres et des sources administratives.</li> <li>• D'autres activités faisant partie des programmes de travail internationaux sur les statistiques sociales devraient prévoir, en tant que composante du plan à réaliser, l'échange d'informations concernant l'exploitation des sources administratives.</li> </ul>
4.11.3	Rapporteur	Eurostat
4.11.3	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens):</b> Recueil des meilleures pratiques en vue d'utiliser les données administratives pour l'établissement des registres de données sociodémographiques.</li> </ul>
4.11.3	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans de nombreux pays de la région, les registres et fichiers administratifs servent de plus en plus pour les recensements et représentent même dans certains cas les principales sources d'information à cet effet (voir l'EP 4.2.1).</li> </ul>
4.11.3	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
4.11.3	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Directeurs européens des statistiques sociales (1<sup>er</sup> et 2 avril 2004)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Directeurs européens des statistiques sociales (21 et 22 octobre 2004)</li> <li>• <b>CEE (Conférence des statisticiens européens)/Eurostat:</b> Réunion de travail CEE/Eurostat sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (<i>1<sup>er</sup> juin 2005 - date provisoire</i>).</li> </ul>
4.11.3	<p>Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)</p>	<p><b><u>Registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques</u></b> (<i>Activité 3.24 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Apporter un appui et contribuer aux activités du Groupe directeur chargé de la préparation de la prochaine réunion de travail CEE/Eurostat sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques, prévue sous réserve de confirmation pour le printemps 2005.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Recueil des meilleures pratiques en vue d'utiliser les données administratives pour l'établissement des registres de données sociodémographiques (2005)</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours de la réunion de travail CEE/Eurostat de décembre 2002 sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques, un groupe directeur a été chargé d'élaborer une proposition concrète concernant les travaux futurs, qui serait soumise au Bureau de la Conférence (sous réserve de confirmation en février 2004).</li> <li>• Dans le courant de 2004, le groupe directeur devrait prendre contact avec un petit nombre de pays qui ont acquis une expérience dans ce domaine et leur demander d'élaborer des notes méthodologiques sur l'utilisation des registres et fichiers administratifs pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques; ces notes seront publiées dans un «Recueil des meilleures pratiques en vue d'utiliser les données administratives pour l'établissement de registres de données sociodémographiques».</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>

**ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5**  
**STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

5	Intitulé	<b>Statistiques de l'environnement (édition de 2004)</b>
5.1	Intitulé	<b>Notions, définitions et classifications sectorielles, et bases de données sur l'environnement</b>
5.1	But	Mettre en place, dans un délai déterminé, un système intégré de statistiques de l'environnement comparables d'un pays à l'autre, en tant qu'instrument nécessaire aux gouvernements pour définir et aménager les politiques en matière de gestion qui ont une incidence directe ou indirecte sur l'environnement.
5.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nécessité de poursuivre l'élaboration des méthodologies, l'harmonisation des notions et la détermination d'ensembles communs d'indicateurs, s'agissant notamment des domaines suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mesure des émissions atmosphériques, eu égard en particulier aux changements climatiques.</li> <li>- La surveillance de la production et des déplacements de déchets, en particulier de déchets dangereux.</li> <li>- La diversité biologique.</li> <li>- Les ressources en eau, l'utilisation de l'eau et les rejets d'eau.</li> <li>- Les autres ressources naturelles, notamment les ressources foncières et les ressources marines, ainsi que les ressources biologiques.</li> <li>- Les dépenses et recettes environnementales.</li> <li>- Les produits chimiques et les questions sanitaires.</li> </ul> </li> <li>• La nécessité de combler les lacunes et d'améliorer la qualité des données réunies concernant l'environnement.</li> <li>• La nécessité d'établir un ordre de priorité commun plus manifeste des sujets relatifs à l'environnement. À cet égard, il convient aussi d'indiquer clairement pour quels sujets on a besoin d'outils juridiques, d'accords généraux ou d'autres instruments réglementaires.</li> <li>• La nécessité d'assurer une meilleure coordination entre les travaux dans le domaine des statistiques de l'environnement, de la comptabilité de l'environnement et des indicateurs du développement durable.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étant donné que les statistiques de l'environnement touchent à plusieurs secteurs, il est nécessaire de:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se concentrer sur les besoins en données prenant en compte les aspects environnementaux dans le contexte des statistiques structurelles.</li> <li>- Mettre l'accent sur le partage des zones de réponses aux fins de la production et de la diffusion de données environnementales sectorielles.</li> </ul> </li> <li>• La nécessité d'améliorer la coopération institutionnelle en matière de collecte, de traitement et d'échange de données.</li> <li>• La nécessité d'améliorer la diffusion et de simplifier la communication des statistiques, comptes et indicateurs, quelle que soit, parmi ces «étiquettes», celles qui est apposée sur les résultats.</li> </ul>
5.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'élaboration d'un mémorandum d'accord concernant le partage des zones de réponse entre les organisations internationales. Un groupe intersecrétariats chargé de gérer la collaboration dans ce domaine est mis sur pied avec le concours de l'OCDE, de l'Union européenne et de la Division de statistique de l'ONU.</li> <li>• Examiner et évaluer les questionnaires actuels et veiller à ce que tout nouveau questionnaire soit établi en collaboration afin d'éliminer les doublons et de réduire dans la mesure du possible les divergences entre les notions ou définitions.</li> <li>• Rationaliser et harmoniser les transferts de données des pays vers les bases de données internationales, en faisant appel à de nouvelles notions telles qu'un système européen partagé d'informations sur l'environnement.</li> <li>• Améliorer la qualité des données stockées dans des bases de données internationales.</li> <li>• Procéder à l'examen de la liste d'indicateurs utilisés pour les statistiques de l'environnement et mettre à jour les classifications respectives.</li> <li>• Élaborer des méthodologies types concertées pour ce qui concerne les déchets et le recyclage, l'eau, les dépenses et moyens de protection de l'environnement, les écotaxes et d'autres instruments économiques.</li> <li>• Continuer de mettre au point des méthodes concernant les émissions atmosphériques, la diversité biologique, les produits chimiques et les ressources naturelles.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élargir les réseaux de surveillance de l'AEE aux pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, aux Balkans et à la CEI.</li> </ul>
5.1	Rapporteur	Statistics Norway
5.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>DG Environnement + Eurostat:</b> Une conception commune des modalités de communication des données en fonction de directives et de règlements.</li> <li>• <b>Eurostat + AEE:</b> Rationalisation des travaux de communication des données, en particulier sur le sujet des déchets.</li> <li>• <b>OCDE + Eurostat:</b> Poursuite de l'avancement des travaux consacrés à la rationalisation des activités de collecte commune des données et à l'harmonisation des bases de données.</li> </ul>
5.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'approbation par la Commission de statistique de l'ONU (en mars 2003) de la création d'un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement.</li> <li>• Par ailleurs, la nécessité constante et urgente de mieux coordonner la collecte des données, d'éviter les doublons et de se concentrer sur les séries de données prioritaires (c'est-à-dire de «rationaliser la collecte de données»).</li> <li>• La nécessité de combler les lacunes dans les données indispensables pour établir les statistiques de l'environnement jugées prioritaires et d'améliorer la qualité des données.</li> <li>• La mise au point d'indicateurs pour suivre les progrès en direction d'un développement durable (voir aussi l'EP 2.8: Développement durable).</li> </ul>
5.1	Décisions recommandées	Néant.
5.1	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Réunions annuelles du Groupe de travail interinstitutions sur les statistiques environnementales.</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Réunion d'experts consacrée à l'examen du projet de <i>Manual of Environment Statistics</i> (2005).</li> <li>• <b>AEE:</b> Réunion des points focaux nationaux (3 et 4 février 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'environnement: sous-groupe «Statistiques des déchets» (26 et 27 avril 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'environnement: sous-groupe «Eau» (29 et 30 juin 2004).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'environnement (4 et 5 octobre 2004).</li> <li>• <b>AEE:</b> Réunion des points focaux nationaux (5 et 6 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Statistiques de l'environnement: sous-groupe «Statistiques des déchets» (4 et 5 novembre 2004).</li> </ul>
5.2	Intitulé	<b>Comptabilité de l'environnement</b>
5.2	But	Regrouper les informations environnementales et économiques en termes physiques et, si possible, en valeur monétaire dans un cadre commun s'appuyant sur des notions, définitions et classifications cohérentes.
5.2	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'examen des faits nouveaux en matière de comptabilité des ressources naturelles.</li> <li>• La poursuite des travaux de méthodologie sur la comptabilité de l'eau et la mise en œuvre dans la pratique de la comptabilité environnementale.</li> <li>• Divers moyens à proposer en vue d'effectuer une synthèse de différentes approches, qui soit suffisamment souple pour tenir compte des cas particuliers dans un cadre globalement cohérent.</li> <li>• Les moyens d'éviter une divergence d'approche entre les pays membres de la CEE et ceux qui ne font pas partie de la région (en particulier les pays en développement).</li> </ul>
5.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harmoniser les comptes de l'environnement avec les activités existantes concernant la collecte de données sur l'environnement et l'établissement d'indicateurs environnementaux.</li> <li>• Normaliser les méthodes de mise en œuvre de certains éléments du SCEE de 2003 et élaborer des directives pratiques, notamment en ce qui concerne la comptabilité de l'eau et la comptabilité des ressources du sous-sol.</li> <li>• Promouvoir la mise en œuvre du SCEE de 2003 dans les pays et l'utilisation de la comptabilité de l'environnement pour l'élaboration des politiques.</li> <li>• Poursuivre la mise au point sur le plan théorique des éléments du SCEE de 2003 qui ne sont pas encore très avancés (l'évaluation de la dégradation de l'environnement, par exemple).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudier les possibilités d'élargir la portée du SCEE de 2003 pour y inclure certains aspects sociaux.</li> </ul>
5.2	Rapporteur	Division de statistique de l'ONU
5.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Manuel sur la comptabilité des ressources en eau (en collaboration avec Eurostat et le Groupe de Londres).</li> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Manuel sur la comptabilité des ressources halieutiques (en collaboration avec la FAO et l'ONU).</li> </ul>
5.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'étroite interaction entre la comptabilité environnementale et la comptabilité économique.</li> <li>• La publication du manuel révisé sur le SCEE et la nécessité d'appliquer le SCEE dans autant de pays que possible.</li> </ul>
5.2	Décisions recommandées	Néant.
5.2	Réunions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Division de statistique de l'ONU:</b> Atelier régional sur la comptabilité des ressources en eau pour la région de la CESA0 (2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptes de l'environnement: Atelier sur les flux matériels (24 et 25 juin 2004).</li> <li>• <b>Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement:</b> Neuvième réunion du Groupe de Londres (Copenhague, 22 au 24 septembre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptes de l'environnement (6 octobre 2004).</li> <li>• <b>Eurostat:</b> Comptes de l'environnement: Matrice de comptabilité nationale comprenant des comptes relatifs à l'environnement (NAMEA) (25 et 26 octobre 2004).</li> <li>• <b>Groupe de Londres sur la comptabilité de l'environnement:</b> Dixième réunion, lieu à déterminer (<i>1<sup>er</sup> septembre 2005 - date provisoire</i>).</li> </ul>

## ACTIVITÉ DE PROGRAMME 6

### DIFFUSION ET APPUI AUX ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

6.	Intitulé	<b>Diffusion et appui aux activités du secrétariat (édition de 2004)</b>
6.1	Intitulé	<b>Diffusion des données et coordination de la collecte internationale de données</b>
6.1	But	Faire en sorte que la coordination de la collecte internationale de données et la diffusion des données soient assurées de façon efficace.
6.1	Thèmes d'étude et problèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner les politiques des organisations internationales qui participent à la collecte des données statistiques nationales nécessaires pour leurs analyses et publications socioéconomiques.</li> <li>• Éviter les chevauchements inutiles en matière de collecte des données entre les organisations internationales et veiller à réduire au minimum l'effort que doivent fournir les services nationaux de statistique pour répondre aux demandes de données émanant d'organismes internationaux.</li> <li>• Utiliser les questionnaires élaborés en commun pour la collecte internationale de données.</li> <li>• Améliorer encore la saisie en direct des données afin que leur collecte se fasse dans les meilleurs délais.</li> <li>• Promouvoir l'échange des données stockées dans les bases de données statistiques gérées par des organisations internationales.</li> <li>• Mettre les données réunies à la disposition des organismes de statistique nationaux et internationaux sur papier ou sur support électronique.</li> </ul>
6.1	Objectifs stratégiques à moyen terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des méthodes et instruments de coordination de la collecte des données.</li> <li>• Pour toutes les organisations, parution de publications statistiques et autres produits statistiques.</li> </ul>
6.1	Rapporteur	CEE

6.1	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pleine application de l'accord de partage des données OCDE/Division de statistique de l'ONU relatif au commerce international de marchandises, couvrant l'ensemble des pays membres de l'OCDE (voir aussi l'EP 3.3).</li><li>• Achèvement de l'ensemble initial de projets de normes pour l'échange d'informations statistiques au titre du SDMX (échange de données et métadonnées statistiques).</li><li>• Extension à un plus grand nombre de pays de la région de la CEE des méthodes et définitions communes appliquées par l'UNESCO, l'OCDE et Eurostat dans le domaine des statistiques relatives à l'éducation et la formation (voir aussi l'EP 4.5).</li><li>• Collecte commune par Eurostat et l'OIT de certaines statistiques du travail auprès des États membre de l'Union européenne (voir également les EP 4.4 et 4.9).</li><li>• Création en commun par l'AIE et l'OCDE d'un site Internet consacré aux questionnaires annuels sur l'énergie (voir également l'EP 3.12).</li><li>• Mise en œuvre de l'accord de collecte commune de données conclu entre l'OCDE et Eurostat pour ce qui est des statistiques structurelles sur les entreprises (voir aussi les EP 3.8 et 3.11).</li><li>• Accès par le biais de l'Internet à la version électronique du questionnaire commun Eurostat/CEE pour la collecte de statistiques des transports (voir également l'EP 3.4).</li><li>• Élargissement du champ du site Web consacré aux statistiques communes BRI/FMI/OCDE/Banque mondiale sur la dette extérieure.</li><li>• Application du nouveau questionnaire sur les comptes nationaux basé sur le SCN de 1993 et le SEC de 1995 et partage de données entre la CEE, la Division de statistique de l'ONU, Eurostat et l'OCDE.</li><li>• Collecte commune par la CEE et Eurostat de données macroéconomiques auprès des pays candidats à l'Union européenne (voir également l'EP 3.1).</li><li>• Mise au point d'un questionnaire commun pour la collecte de statistiques sur les accidents de la circulation routière.</li></ul>
-----	--------------------	--

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OCDE:</b> Achèvement par l'OCDE de la phase expérimentale de l'initiative NAWWE (échange à l'échelle mondiale de données des comptes nationaux), qui a pour objectif d'amener les pays à actualiser les tableaux du questionnaire directement sur leurs sites Web (voir également l'EP 3.1).</li> </ul>
6.1	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différences entre les politiques de tarification appliquées par les divers organismes nationaux et internationaux de statistique aux fins de la diffusion de l'information statistique.</li> <li>• Le rôle croissant de l'Internet dans le domaine de la collecte des données. Les innovations offrent l'occasion d'alléger la charge de travail qui pèse sur les services nationaux de statistique. Le perfectionnement des normes en matière d'échange de données informatisé [par exemple la norme commune pour l'échange de données et métadonnées statistiques (SDMX) basée sur le langage XML] doit en principe intensifier considérablement la collecte de données par le biais de l'Internet. Cependant, pour tirer pleinement parti de cette possibilité, une coordination poussée de la collecte de données doit s'instaurer entre les organisations internationales.</li> </ul>
6.1	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
6.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>«Trends in Europe and North America»: Annuaire statistique de la CEE</u></b> (Activité 2.4 du programme de statistique de la CEE pour 2004)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Préparation d'une publication qui constitue un annuaire et qui a été publiée tous les deux ans et s'adresse au grand public.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Édition de 2005 de <i>Trends in Europe and North America</i>.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen de la publication actuelle et mise au point d'une nouvelle stratégie pour sa production et sa diffusion futures.</li> <li>• Étude des synergies envisageables avec les travaux portant sur d'autres bases de données tenues par la Division de statistique.</li> </ul>

		<p><u>Activité nouvelle:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction de cartes thématiques utilisant des nouveaux outils logiciels.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante:  <a href="http://www.uncece.org/stats/trend/trend_h.htm">http://www.uncece.org/stats/trend/trend_h.htm</a>.</p>
6.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Accès du public aux bases de données de la CEE</u></b> (<i>Activité 2.6 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Diffusion au public des données recueillies et exploitées par la CEE pour ses activités analytiques, en particulier aux fins de l'«Étude sur la situation économique de l'Europe», la base de données statistiques sur les femmes (statistiques ventilées par sexe), et «Trends in Europe and North America - the Statistical Yearbook of the ECE».</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Mise en place d'une base de données centrale accessible par le biais de l'Internet pour toutes les données de la CEE diffusées au public.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <p><u>Activités nouvelles:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les séries de données statistiques recueillies et exploitées aux fins des analyses économiques réalisées par la CEE seront organisées par grands thèmes et livrées via l'Internet par PC-AXIS. Ce service de diffusion comprendra un système de métadonnées destiné à aider les utilisateurs publics.</li> <li>• Organiser les données statistiques et les informations textuelles présentées dans le site Web consacré aux statistiques sur les femmes (statistiques ventilées par sexe) et dans «Trends in Europe and North America» de telle manière qu'elles soient accessibles au public via l'Internet.</li> <li>• Accès par le biais de l'Internet à la série de comptes nationaux de base pour tous les pays de la CEE se servant de PX-Web.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès par le biais du Web à un ensemble de grands tableaux de «Trends in Europe and North America» en se servant de PX-Web.</li></ul> <p>Voir également l'EP 6.2: Collecte et analyse de données économiques et avis en la matière, l'EP 4.10: Base de données statistiques de la CEE sur les femmes (statistiques ventilées par sexe), et l'EP 6.1: <i>Trends in Europe and North America</i>.</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/data.htm">http://www.unece.org/stats/data.htm</a>.</p>
6.1	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Contribution au bulletin d'information hebdomadaire «UNECE Weekly»</u></b> (<i>Activité 2.8 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Fournir des tableaux statistiques et notes d'information destinés à être insérés dans «UNECE Weekly» introduit en 2003.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Tableaux statistiques et notes d'information actuelles, pertinentes et bien présentées pour l'«UNECE Weekly».</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Des tableaux statistiques sont sélectionnés, mis en forme et proposés en vue de leur insertion dans les différents numéros d'«UNECE Weekly». Occasionnellement, les tableaux statistiques proposés par d'autres divisions sont également vérifiés.</li><li>• De brefs articles sont rédigés et proposés en vue de leur insertion dans «UNECE Weekly», en fonction des circonstances, pour faire état de manifestations ou de nouvelles importantes.</li><li>• De brefs articles sont également rédigés et proposés en vue de leur insertion dans la «UNSD Newsletter» en fonction des besoins.</li></ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p>

		<p>Voir également l'adresse suivante:  <a href="http://www.unec.org/highlights/unece_weekly/unece_weekly_index.htm">http://www.unec.org/highlights/unece_weekly/unece_weekly_index.htm</a>.</p>
6.1	<p>Activités de la CEE  (Conférence des statisticiens européens)</p>	<p><b><i>Statistical Journal de la CEE</i></b> (<i>Activité 3.25 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Le <i>Statistical Journal</i> de la CEE porte sur une large gamme de domaines statistiques d'intérêt international, notamment: la coopération statistique en Europe et en Amérique du Nord, l'organisation et le fonctionnement des services de statistique; l'élaboration de méthodologies et l'harmonisation des statistiques dans différents domaines; les travaux se rapportant aux concepts et les cadres; les questions de mesure se rapportant à des sujets déterminés.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Quatre numéros du journal par an.</p> <p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux consacrés à la préparation du <i>Statistical Journal</i> sont coordonnés par un Conseil de rédaction qui: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Dresse une liste des auteurs potentiels et des personnes susceptibles de fournir des communications (articles) qui puissent être insérées dans le <i>Journal</i>;</li> <li>– Passe en revue et sélectionne des communications en vue de leur publication;</li> <li>– Coordonne le processus de publication avec l'éditeur (IOS Press);</li> <li>– S'efforce de faire connaître et de diffuser le <i>Journal</i>.</li> </ul> </li> <li>• Les communications ou articles retenus en vue de leur publication dans le journal sont de trois ordres: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les articles proposés spontanément par leurs auteurs;</li> <li>– Les communications demandées par le Conseil de rédaction;</li> </ul> </li> </ul>

		<p>– Les communications présentées lors de réunions inscrites au programme de travail de la Conférence (qui sont toujours affichées sur le site Web de la CEE).</p> <p><b>Ressources du secrétariat: Moyennes.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unecce.org/stats/publications/journal.e.htm">http://www.unecce.org/stats/publications/journal.e.htm</a>.</p>
6.2	Intitulé	<b>Autres activités du secrétariat de la CEE concernant les statistiques</b>
6.2	But	Fournir aux clients, avec un grand professionnalisme, des services statistiques efficaces.
6.2	Thèmes d'étude et problèmes	<p><b>Pour la CEE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueillir des données statistiques et fournir d'autres formes d'appui nécessaires, dans le domaine statistique, pour ses analyses économiques (certaines données macroéconomiques en provenance des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne sont collectées en commun avec Eurostat; voir aussi l'Activité de programme 3: Statistiques économiques).</li> <li>• Élaborer et gérer une base de données statistiques à cet effet en faisant une large place aux pays en transition.</li> <li>• Fournir des services statistiques aux autres divisions de la CEE.</li> <li>• Intensifier l'échange de données informatisé (EDI) entre les services nationaux de statistique et le secrétariat de la CEE sur la base des normes internationales mises au point par le Comité EDIFACT pour l'Europe occidentale.</li> </ul>
6.2	Objectifs stratégiques à moyen terme	<p><b>Pour la CEE:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Base de données regroupant les statistiques macroéconomiques provenant des pays à économie de marché et des pays en transition; réseau opérationnel pour la collecte de données macroéconomiques par EDI auprès des pays à économie de marché et des pays en transition; présentation de rapports d'activité périodiques aux réunions plénières de la Conférence des statisticiens européens.</li> </ul>
6.2	Rapporteur	CEE

6.2	Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disponibilité croissante sur le Web d'un ensemble fondamental d'indicateurs macroéconomiques pour tous les pays de la région de la CEE.</li> </ul>
6.2	L'attention de la Conférence est appelée sur le(s) point(s) suivant(s)	Néant.
6.2	Décisions recommandées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les activités que la Conférence doit entreprendre dans le cadre de cet élément de programme (voir la rubrique «Activités de la Conférence»).</li> </ul>
6.2	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Collecte et analyse de données économiques et avis en la matière (base de données macroéconomique)</u></b> (<i>Activité 2.1 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Fournir des statistiques pertinentes, actualisées et harmonisées aux fins des analyses économiques réalisées par la CEE.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir à jour la base de données et produire des données statistiques actualisées et pertinentes suivantes pour:</li> <li>• L'«étude sur la situation économique de l'Europe» (deux numéros par an).</li> <li>• L'examen semestriel des conditions économiques dans la région de la CEE («Mid-Year Review of Economic Conditions in ECE Region»).</li> <li>• Les études structurelles et autres études économiques et sociales approfondies réalisées de manière ponctuelle.</li> <li>• «Trends in Europe and North America» (édition de 2005).</li> <li>• La base de données accessible au public par voie électronique (voir l'activité 2.6: Accès du public aux bases de données statistiques de la CEE).</li> </ul>

		<p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tenue à jour continue (collecte, vérification et analyse) d'une base de données qui regroupe plus de 50 000 séries de données chronologiques de nature économique se rapportant à 55 pays de la région, et ayant trait aux domaines suivants:<ul style="list-style-type: none"><li>– Comptabilité nationale;</li><li>– Production industrielle;</li><li>– Emploi;</li><li>– Chômage;</li><li>– Population;</li><li>– Salaires;</li><li>– Productivité du travail;</li><li>– Coûts unitaires de la main-d'œuvre;</li><li>– Commerce de détail;</li><li>– Dépenses d'investissement;</li><li>– Prix;</li><li>– Parités de pouvoir d'achat;</li><li>– Taux de change;</li><li>– Taux d'intérêt, masse monétaire;</li><li>– Importations et exportations;</li><li>– Balance des paiements;</li><li>– Dépenses, recettes et déficit publics.</li></ul></li><li>• Bien que la base de données couvre l'ensemble des 55 pays membres de la CEE, la plupart des ressources qui y sont consacrées sont utilisées pour le traitement des données relatives aux pays en transition.</li></ul>
--	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte, vérification, analyse et compilation ponctuelles d'ensembles de données historiques détaillées à titre de contribution à des études économiques et sociales sur des sujets particuliers: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Évolution et adaptation des structures économiques dans la région de la CEE;</li> <li>– Analyse de l'évolution du commerce intra-branche et d'autres tendances du commerce extérieur.</li> </ul> </li> <li>• Élaboration/mise en œuvre de méthodes statistiques, selon les besoins, en vue d'améliorer la qualité et l'utilité des données et d'étayer les études analytiques: <ul style="list-style-type: none"> <li>– Méthodes d'agrégation régionale pour diverses séries comme celles sur le PIB, les indices des prix, etc.</li> </ul> </li> <li>• Mise au point, utilisation et tenue à jour des applications logicielles basées sur le SQL dont on a besoin pour gérer les séries de données et assurer l'accès à ces séries, ainsi que pour mettre en œuvre des méthodes statistiques.</li> </ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Importantes.</b></p>
6.2	Activités de la CEE (Conférence des statisticiens européens)	<p><b><u>Services de consultation et d'appui fournis en rapport avec les bases de données statistiques</u></b> (<i>Activité 2.3 du programme de statistique de la CEE pour 2004</i>)</p> <p><b>Description succincte:</b></p> <p>Services de consultation et d'appui fournis à d'autres divisions en ce qui concerne l'utilisation du système de bases de données SQL de la CEE pour la gestion des données et des produits logiciels de la famille PC-Axis aux fins de la diffusion des données.</p> <p><b>Produit final:</b></p> <p>Veiller à ce que les ressources statistiques de la Division de statistique et de la CEE soient convenablement documentées et gérées, et puissent être aisément exploitées en fonction des besoins.</p>

	<p><b>Description détaillée:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Un système de gestion de base de données faisant appel au serveur MS SQL a été mis au point par la Division de statistique pour gérer les séries de données intégrées dans la base de données macroéconomique. Ce système est également utilisé par la Division de l'environnement et de l'habitat pour la base de données relative aux établissements humains, par le Groupe des activités relatives à la population (Division des analyses économiques) pour la base de données démographique et par la Division des transports pour la base de données concernant les statistiques des transports (voir l'activité 6.3: Mise au point et tenue à jour de la base de données démographique de la CEE; l'activité 7.2: Collecte, traitement et diffusion de statistiques sur le logement; et l'activité 9.1: Collecte, traitement et diffusion de statistiques des transports). La Division de statistique prêtera assistance à ces autres utilisateurs pour assurer, de manière continue, le bon fonctionnement du système;</li><li>• La Division de statistique a achevé le processus de sélection d'un instrument logiciel (famille de produits PC-Axis) pour la diffusion publique des séries chronologiques via l'Internet. Un plan concernant son application aux données de la Division de statistique a été arrêté, et les travaux connexes sont en cours d'exécution. La Division de statistique prêtera son concours à d'autres utilisateurs intéressés pour les aider à mettre en application le système PC-Axis (voir également l'EP 6.1: Accès du public aux bases de données statistiques de la CEE).</li></ul> <p><b>Ressources du secrétariat: Minimales.</b></p> <p>Voir également l'adresse suivante: <a href="http://www.unece.org/stats/data.htm">http://www.unece.org/stats/data.htm</a></p>
--	---